

Canadian General Standards Board

CGSB

Office des normes générales du Canada

ONGC

**1-GP-72
January 1981**

**(F)1-GP-72
Janvier 1981**

WITHDRAWAL

RETRAIT

March 1998

Mars 1998

**CANADIAN GENERAL
STANDARDS BOARD**

**OFFICE DES NORMES
GÉNÉRALES DU CANADA**

**GUIDE TO THE SELECTION OF PAINT
STANDARDS ON USE BASIS**

**GUIDE POUR LE CHOIX DES NORMES DE
PEINTURES, BASÉ SUR L'USAGE**

This standard is hereby withdrawn because of the lack of funding needed to maintain it. Its content is covered in part by CAN/CGSB-85.100-93, Painting.

Cette norme est retirée par le présent avis parce que le manque de financement ne permet plus de la maintenir en vigueur. Son contenu fait en partie l'objet de CAN/CGSB-85.100-93, Peinturage.

Canada



Canadian General
Standards Board

Office des normes
générales du Canada

GUIDE POUR LE CHOIX DES NORMES DE PEINTURES, BASÉ SUR L'USAGE

(F)1-GP-72

Janvier 1981

Remplace l'édition d'octobre 1974

Prix: code S

For the English edition order 1-GP-72

IMPORTANT NOTICE

CGSB Standards are subject to periodical review and New Editions and Amendments may be published from time to time.

If you wish to receive Amendments and be notified of the next New Edition, please complete and return this card to: —

Canadian General Standards Board
Attention: Sales
Ottawa, Canada
K1A 1G6

AVIS IMPORTANT

Les normes de l'ONGC font l'objet de révision périodique. Une nouvelle édition ainsi que des modificatifs peuvent ainsi être publiés de temps à autre.

Si vous désirez recevoir les modificatifs ou être mis au courant de la prochaine nouvelle édition, veuillez remplir cette carte et nous la retourner à: —

l'Office des normes générales du Canada
À l'attention de: Ventes
Ottawa, Canada
K1A 1G6



CGSB STANDARD (F) 1-GP-72
NORME DE L'ONGC

Name/Nom

Organization/Organisme

Address/Adresse

City/Ville

Prov./State/État

Country/Pays

Postal/Zip/Code postal

PRÉAMBULE

Le présent guide énumère les normes relatives aux peintures et préparations connexes publiées par l'Office des normes générales du Canada et décrit chaque produit ainsi que ses utilisations prévues. Ce guide aidera l'utilisateur à choisir correctement le solvant, le revêtement ou le système de revêtements en vue d'une application particulière. De plus, le guide complète les renseignements donnés dans les normes de l'ONGC relatives à l'application des peintures (série 85-GP) qui traitent de la préparation de la surface et de l'application de la peinture dans un certain nombre de milieux et sur divers subjectiles.

Toute correspondance relative au présent guide doit être adressée à l'Office des normes générales du Canada, Ottawa, Canada K1A 1G6.

TABLE DES MATIÈRES

<u>Section</u>		<u>Couleur de la Section</u>
1	Utilisation des normes de peintures du gouvernement	Blanche
2	Échantillonnage des peintures et des produits de peintures	Rose
3	Index alphabétique des normes	Bleue
4	Index de classement	Verte
5	Guide pour le choix des normes de peintures	Blanche
6	Glossaire des termes utilisés en peinture	Bleue

SECTION 1

UTILISATION DES NORMES DE PEINTURES DU GOUVERNEMENT

Les normes relatives aux peintures et préparations connexes destinées à être utilisées à travers le Canada par divers établissements, organismes et sociétés, de même que par les gouvernements municipal, provincial et fédéral sont publiées par l'Office des normes générales du Canada.

Chaque norme comprend un groupe d'exigences ayant trait à la composition chimique, aux propriétés physiques et aux caractéristiques d'emploi. Les exigences sont établies par des technologues dans le domaine de la peinture, représentant les organismes du gouvernement, les laboratoires d'essais et l'industrie de la peinture, et approuvés par le Comité des peintures, pigments et préparations connexes. Les normes complètes sont ensuite publiées après ratification par l'Office.

Les normes de peinture sont destinées à être utilisées dans le cadre d'un système d'approvisionnement qui comprend des procédés d'inspection afin d'assurer la conformité aux exigences de la norme. Conséquemment, le programme d'échantillonnage et d'essais systématique est une fonction très importante du procédé d'approvisionnement.

Withdrawn/Retiré

SECTION 2

ÉCHANTILLONNAGE DES PEINTURES ET DES PRODUITS DE PEINTURES

1. CONDITIONS GÉNÉRALES

1.1 L'échantillonnage constitue la première étape des essais des produits de peintures. À moins qu'il ne soit effectué de manière à donner un échantillon vraiment représentatif, toutes les analyses subséquentes n'auront que peu de valeur.

1.2 Certains services d'inspection disposent d'inspecteurs pour prélever des échantillons au lieu de fabrication et de conditionnement du produit. Ce système s'avère habituellement satisfaisant car, en comparaison d'autres procédés, il permet d'obtenir facilement un échantillon représentatif. L'échantillon est scellé puis expédié au laboratoire d'essais tandis que le produit échantillonné est gardé au lieu de fabrication en attendant le rapport du laboratoire.

1.3 Bien souvent il est impossible d'avoir un représentant au lieu de fabrication, par conséquent, les échantillons sont prélevés sur le produit déjà conditionné. Dans d'autres cas, l'échantillon est prélevé sur un produit ayant été stocké pendant une période considérable, auquel cas il faut faire particulièrement attention aux modalités d'un bon échantillonnage.

1.4 La personne choisie pour effectuer l'échantillonnage doit reconnaître l'importance du prélèvement d'un échantillon représentatif et posséder de bonnes connaissances de l'échantillonnage. Elle doit attacher une importance particulière à l'obtention d'un mélange homogène du produit, au volume de l'échantillon nécessaire et à la propreté du récipient.

2. MODE OPÉRATOIRE

2.1 **Récipients pleins** — Choisir au hasard un seul récipient non ouvert sur chaque lot*. Sauf indication contraire, lorsque la capacité des récipients est inférieure à 4.5 L, prélever un nombre suffisant de récipients de manière à obtenir au moins 2.3 L de chaque lot. Lorsque la capacité des récipients est supérieure à 4.5 L, ou 4.5 kg pour les poudres, ouvrir un récipient, enlever toute peau superficielle, mélanger parfaitement le contenu et prélever 2.3 L du produit ou toute autre quantité prescrite. Verser immédiatement dans des récipients étanches à l'air, en les remplissant complètement. Prendre particulièrement soin de bien mélanger le produit dans le récipient avant de prélever l'échantillon. Lorsque le produit en poudre ne peut être commodément mélangé, prélever un échantillon au coeur même de la masse. Les échantillons doivent être représentatifs du contenu des récipients.

2.2 **Échantillonnage en vrac des liquides** — Bien mélanger le produit dans le réservoir avant de remplir complètement deux récipients de 1.1 L. Si les récipients sont remplis à partir d'un robinet fixé sur le fond ou la paroi du réservoir, mélanger le produit, en faire écouler au moins 22.7 L et le remettre dans le réservoir avant de prélever l'échantillon.

2.3 **Échantillonnage des mastics** — Choisir au hasard un seul récipient non ouvert sur chaque lot* de 450 kg ou moins. Lorsque la capacité du récipient est supérieure à 4.5 L, prélever l'échantillon en ouvrant le récipient, en enlevant toute peau superficielle, en mélangeant bien le produit qui reste et en prélevant suffisamment de produit pour remplir un pot de 0.6 L. Avant d'effectuer les essais, enlever la peau à la surface de l'échantillon et bien mélanger s'il y a des traces de liquides à la surface.

* On définit un lot comme le produit final obtenu à partir des produits de base traités en une seule opération de broyage, en une seule opération de mélange, ou en une opération combinée de broyage et de mélange.

SECTION 3

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NORMES

<u>Titre</u>	<u>Norme</u>
Apprêt de type alkyde pour bois dur	1-GP-84
Apprêt, type émulsion, pour blocs	1-GP-188
Bouche-pores en pâte pour le bois	1-GP-103
Céruse (carbonate de plomb basique), pâte dans l'huile	1-GP-9
Chromaticités et luminances lumineuses, Partie III, Couleurs étalons des peintures	1-GP-12
Ciment à base d'huile de noix de cajou polymérisée, exempt de plomb	1-GP-168
Composé pour imperméabiliser les circuits d'allumage	1-GP-131
Composé pour revêtement par peinture, anticondensation	1-GP-187
Couche de fond, pour peinture-émail, intérieur	1-GP-38
Couleurs étalons des peintures	1-GP-12
Diluant à pouvoir solvant élevé	1-GP-70
Diluant anti-opalescent pour vernis-laque nitrocellulosique	1-GP-136
Diluant, d'usage général, pour produits-laque	1-GP-110
Diluant, essence minérale	1-GP-4
Diluant, essence minérale à faible point d'éclair	1-GP-5
Diluant pour revêtements aux résines époxydiques	1-GP-197
Diluant pour revêtements aux résines vinyliques	1-GP-124
Diluant, type ester, pour produits-laque de finition	1-GP-50
Diluant, xylène (xylol)	1-GP-94
Encre à pochoir pour le marquage des subjectiles absorbants	1-GP-106
Encre à pochoir pour le marquage des subjectiles non absorbants	1-GP-107
Encre en pâte	1-GP-115
Enduit au zinc minéral	1-GP-171
Enduit aux résines vinyliques, préparation des surfaces métalliques (peinture primaire réactive vinylique)	1-GP-121
Enduit de tension pour toile d'aéronef	1-GP-155
Enduit riche en zinc, aux résines époxydiques	1-GP-183
Enduit riche en zinc, organique, préparé	1-GP-181
Gomme laque et les dissolutions de gomme laque d'application aux munitions	1-GP-128
Huile de lin brute	1-GP-1
Huile de lin cuite	1-GP-2
Identification et choix des couleurs, Partie I, Couleurs étalons des peintures	1-GP-12
Laque à la résine acrylique et au nitrate de cellulose, camouflage	1-GP-160
Lut pour munitions	1-GP-147
Mastic inhibiteur de corrosion, au chromate	1-GP-137
Méthodes d'essai des éléments toxiques à l'état de trace dans les revêtements protecteurs	1-GP-500
Méthodes d'essai des peintures et pigments	1-GP-71
Milieu de suspension, type vernis, pour peinture à l'aluminium	1-GP-19
Peinture à l'aluminium	1-GP-69
Peinture alkyde de démarcation routière	1-GP-74
Peinture aux résines alkydes, réfléchissante, pour démarcation routière, blanche et jaune	1-GP-149
Peinture aux résines vinyliques, antialissure, pour carènes	1-GP-123
Peinture bâtiment, pour extérieur, alkyde	1-GP-28
Peinture blanche pour phares	1-GP-109
Peinture de camouflage, décapage, mate	1-GP-148
Peinture de finition intérieure, mate, aux résines alkydes	1-GP-118
Peinture d'extérieur aux résines vinyliques	1-GP-182
Peinture d'impression d'intérieur, type solvant, pour murs	1-GP-68
Peinture d'impression extérieure aux résines alkydes, pour le bois	1-GP-189
Peinture d'impression vinylique, pour le bois	1-GP-126
Peinture-émail, à séchage rapide, mate	1-GP-114
Peinture-émail aux résines alkydes, à l'aluminium, séchage au four	1-GP-141
Peinture-émail aux résines alkydes, mate	1-GP-135
Peinture-émail aux résines alkydes modifiées, à séchage rapide, brillante (vert 503-101)	1-GP-116

Titre	Norme
Peinture-émail aux résines alkydes modifiées, à séchage rapide, semi-brillante (vert 503-201)	1-GP-117
Peinture-émail aux résines alkydes pour navires, d'intérieur, ignifuge	1-GP-52
Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante	1-GP-88
Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante (vert 503-101)	1-GP-98
Peinture-émail aux résines alkydes, semi-brillante, d'extérieur, séchant à l'air ambiant et au four.	1-GP-104
Peinture-émail aux résines alkydes, semi-brillante pour machines	1-GP-101
Peinture-émail aux résines silicones-alkydes à l'aluminium, résistante à la chaleur.	1-GP-143
Peinture-émail brillante, à séchage rapide, pour le repeinturage des carrosseries de véhicules automobiles	1-GP-191
Peinture-émail d'extérieur, brillante, aux résines alkydes	1-GP-59
Peinture-émail d'extérieur et d'intérieur, marine, aux résines alkydes.	1-GP-61
Peinture-émail d'extérieur et d'intérieur, pour sols	1-GP-73
Peinture-émail d'extérieur, silicochromate de plomb basique, type oléoglycérophthalique	1-GP-167
Peinture-émail d'intérieur, aux résines alkydes, peu brillante	1-GP-202
Peinture-émail d'intérieur, brillante, aux résines alkydes	1-GP-60
Peinture-émail d'intérieur, pour sols de béton	1-GP-66
Peinture-émail d'intérieur, semi-brillante, aux résines alkydes.	1-GP-57
Peinture-émail pour couche primaire, aux résines vinyliques-alkydes, d'extérieur, noir mat	1-GP-173
Peinture-émail résistant à la chaleur, d'intérieur et d'extérieur	1-GP-76
Peinture-émulsion d'impression pour extérieur	1-GP-203
Peinture-émulsion (latex) d'impression, pour murs	1-GP-119
Peinture-émulsion (latex), d'intérieur, mate	1-GP-100
Peinture-émulsion (latex) d'intérieur, semi-brillante	1-GP-195
Peinture-émulsion (latex) mate, pour extérieur	1-GP-138
Peinture-émulsion (latex) pour sols en béton	1-GP-154
Peinture-laque et vernis-laque à la résine acrylique et au nitrate de cellulose, brillants	1-GP-159
Peinture-laque et vernis-laque au nitrate de cellulose, brillants, pour aéronefs	1-GP-134
Peinture-laque et vernis-laque au nitrate de cellulose pour l'identification des munitions	1-GP-129
Peinture-laque mate pour pulvérisation à chaud et à froid	1-GP-111
Peinture-laque pour couche primaire, au nitrate de cellulose, modifiée aux résines alkydes	1-GP-158
Peinture-laque pour pochoir	1-GP-112
Peinture marine à l'aluminium	1-GP-93
Peinture noire résistant aux acides et aux alcalis	1-GP-108
Peinture pour couche d'impression, marine, pour coques en bois	1-GP-125
Peinture pour couche primaire, au chromate de zinc, à faible sensibilité à l'humidité	1-GP-132
Peinture pour couche primaire au minium à l'huile	1-GP-14
Peinture pour couche primaire, aux résines alkydes, à la poussière de zinc et à l'oxyde de zinc (pour surfaces galvanisées).	1-GP-178
Peinture pour couche primaire, aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, pour les véhicules automobiles et l'équipement	1-GP-81
Peinture pour couche primaire, aux résines époxydiques, durcissant à froid	1-GP-165
Peinture pour couche primaire, aux résines vinyliques, anticorrosion	1-GP-122
Peinture pour couche primaire, marine, sur acier	1-GP-48
Peinture pour couche primaire, oléoglycérophthalique, acier de construction	1-GP-40
Peinture pour couche primaire pour bois extérieur.	1-GP-55
Peinture pour couche primaire, séchage rapide.	1-GP-105
Peinture pour couche primaire, silicochromate de plomb basique, type oléoglycérophthalique	1-GP-166
Peinture pour couche primaire surfaçante, type ponçable	1-GP-190
Peinture pour couche primaire, type oléoglycérophthalique, au minium de plomb et à l'oxyde de fer rouge	1-GP-140
Peinture pour oblitérer	1-GP-47
Peinture, préparation hydrofuge pour matériel en forte toile	1-GP-15
Peinture primaire additionnée de ciment (pour surfaces galvanisées)	1-GP-198
Pigment d'aluminium pour peinture, en pâte	1-GP-24
Pigment d'aluminium pour peinture, en poudre.	1-GP-22
Produit de marquage noir, à séchage rapide.	1-GP-157
Produit de protection, au zinc minéral, préconstruction	1-GP-196
Renvoi aux méthodes d'essai indiquées dans les normes de peinture 1-GP, supplément	1-GP-71
Revêtement à base de goudron de houille, application à froid.	1-GP-161
Revêtement aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, marin	1-GP-193
Revêtement de peinture aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, brillant	1-GP-153

<u>Titre</u>	<u>Norme</u>
Revêtement de peinture, intérieur, couche de finition sur revêtement de peinture ignifuge	1-GP-152
Revêtement de peinture, intérieur, intumescent, ignifuge.	1-GP-151
Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, non jaunissant et non farinant	1-GP-177
Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, pour utilisation générale.	1-GP-180
Revêtement de polyuréthane, d'intérieur, durci à l'humidité, non pigmenté	1-GP-176
Revêtement de polyuréthane modifié à l'huile, non pigmenté, brillant et satiné, d'intérieur.	1-GP-175
Revêtement de pont antidérapant, aux résines époxydiques.	1-GP-192
Revêtement de vernis-laque, non pigmenté, séchage rapide, pour munitions	1-GP-156
Revêtement, goudron de houille — résines époxydiques (noir)	1-GP-184
Revêtement imperméabilisant et résistant à l'humidité pour stuc et maçonnerie.	1-GP-163
Revêtement par peinture aux résines alkydes, pour stuc et maçonnerie	1-GP-144
Revêtement par peinture, aux résines de polyuréthanes, antidérapant, pour ponts	1-GP-200
Revêtement par peinture aux résines époxydiques, durcissant à froid, brillant	1-GP-146
Revêtement par peinture aux résines vinyliques à pouvoir garnissant élevé	1-GP-199
Revêtement par peinture, intérieur, pour réservoirs d'eau douce.	1-GP-127
Revêtement protecteur pelable	1-GP-120
Revêtement, type émulsion, pour stuc et maçonnerie	1-GP-162
Solvant pour peinture primaire réactive vinylique	1-GP-164
Supplément — Renvoi aux méthodes d'essai indiquées dans les normes de peintures 1-GP	1-GP-71
Système de revêtement de grande visibilité (fluorescent), décapable	1-GP-169
Système de revêtement par peinture appliqué, semi-brillant, cuit au four, pour meubles métalliques de bureau	1-GP-300
Système de revêtements pour l'intérieur, à pouvoir garnissant élevé, glacé.	1-GP-186
Teinture-émulsion pigmentée pour extérieur.	1-GP-204
Teinture pigmentée à base de solvant	1-GP-145
Vernis aux résines phénoliques, extérieur et marin.	1-GP-99
Vernis d'obturation aux résines alkydes	1-GP-102
Vernis d'obturation, non pigmenté, résistant aux alcalis	1-GP-142
Vernis d'usage général, d'intérieur	1-GP-36
Vernis gomme laque.	1-GP-16
Vernis-laque pour meubles en bois	1-GP-150

SECTION 4

INDEX DE CLASSEMENT

1. USAGE EXTÉRIEUR

1.1 Surfaces de bois, extérieur

1-GP-102	Vernis d'obturation aux résines alkydes
1-GP-126	Peinture d'impression vinylique, pour le bois
1-GP-103	Bouche-pores en pâte
1-GP-55	Peinture pour couche primaire pour bois extérieur
1-GP-84	Apprêt de type alkyde pour bois dur
1-GP-189	Peinture d'impression extérieure aux résines alkydes, pour le bois
1-GP-203	Peinture-émulsion d'impression pour extérieur
1-GP-28	Peinture bâtiment pour extérieur, alkyde
1-GP-69	Peinture à l'aluminium
1-GP-93	Peinture marine à l'aluminium
1-GP-125	Peinture pour couche d'impression, marine, pour coques en bois
1-GP-148	Peinture de camouflage, décapable, mate
1-GP-59	Peinture-émail d'extérieur, brillante, aux résines alkydes
1-GP-61	Peinture-émail d'extérieur et d'intérieur, marine, aux résines alkydes
1-GP-73	Peinture-émail d'extérieur et d'intérieur, pour sols
1-GP-104	Peinture-émail aux résines alkydes, semi-brillante, d'extérieur, séchant à l'air ambiant et au four
1-GP-145	Teinture pigmentée à base de solvant
1-GP-204	Teinture-émulsion pigmentée pour extérieur
1-GP-19	Milieu de suspension, type vernis, pour peinture à l'aluminium
1-GP-99	Vernis aux résines phénoliques, extérieur et marin
1-GP-146	Revêtement par peinture aux résines époxydiques, durcissant à froid, brillant
1-GP-153	Revêtement de peinture aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, brillant
1-GP-177	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, non jaunissant et non farinant
1-GP-180	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, pour utilisation générale
1-GP-192	Revêtement de pont antidérapant, aux résines époxydiques
1-GP-200	Revêtement par peinture aux résines de polyuréthanes, antidérapant, pour ponts

1.2 Surfaces d'acier, extérieur

1-GP-121	Enduit aux résines vinyliques, préparation des surfaces métalliques (peinture primaire réactive vinylique)
1-GP-14	Peinture pour couche primaire au minium à l'huile
1-GP-40	Peinture pour couche primaire, oléoglycérophthalique, acier de construction
1-GP-48	Peinture pour couche primaire, marine, sur acier
1-GP-81	Peinture pour couche primaire aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, pour les véhicules automobiles et l'équipement
1-GP-105	Peinture pour couche primaire, séchage rapide
1-GP-122	Peinture pour couche primaire, aux résines vinyliques, anticorrosion
1-GP-140	Peinture pour couche primaire, type oléoglycérophthalique, au minium de plomb et à l'oxyde de fer rouge
1-GP-158	Peinture-laque pour couche primaire, au nitrate de cellulose, modifiée aux résines alkydes
1-GP-165	Peinture pour couche primaire, aux résines époxydiques, durcissant à froid
1-GP-166	Peinture pour couche primaire, silicochromate de plomb basique, type oléoglycérophthalique
1-GP-190	Peinture pour couche primaire surfaçante, type ponçable
1-GP-198	Peinture primaire additionnée de ciment (pour surfaces galvanisées)
1-GP-28	Peinture bâtiment, pour extérieur, alkyde
1-GP-69	Peinture à l'aluminium
1-GP-93	Peinture marine à l'aluminium
1-GP-109	Peinture blanche pour phares
1-GP-123	Peinture aux résines vinyliques, antissalissure, pour carènes

1-GP-148	Peinture de camouflage, décapable, mate
1-GP-178	Peinture pour couche primaire, aux résines alkydes, à la poussière de zinc et à l'oxyde de zinc (pour surfaces galvanisées)
1-GP-182	Peinture d'extérieur aux résines vinyliques
1-GP-59	Peinture-émail d'extérieur, brillante, aux résines alkydes
1-GP-61	Peinture-émail d'extérieur et d'intérieur, marine, aux résines alkydes
1-GP-76	Peinture-émail résistant à la chaleur, d'intérieur et d'extérieur
1-GP-88	Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante
1-GP-98	Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante (vert 503-101)
1-GP-104	Peinture-émail aux résines alkydes, semi-brillante, d'extérieur, séchant à l'air ambiant et au four
1-GP-114	Peinture-émail, à séchage rapide, mate
1-GP-116	Peinture-émail aux résines alkydes modifiées, à séchage rapide, brillante (vert 503-101)
1-GP-117	Peinture-émail aux résines alkydes modifiées, à séchage rapide, semi-brillante (vert 503-201)
1-GP-135	Peinture-émail aux résines alkydes, mate
1-GP-141	Peinture-émail aux résines alkydes, à l'aluminium, séchage au four
1-GP-167	Peinture-émail d'extérieur, silicochromate de plomb basique, type oléoglycérophthalique
1-GP-191	Peinture-émail brillante, à séchage rapide, pour le repeinture des carrosseries de véhicules automobiles
1-GP-111	Peinture-laque mate pour pulvérisation à chaud et à froid
1-GP-129	Peinture-laque et vernis-laque au nitrate de cellulose pour l'identification des munitions
1-GP-134	Peinture-laque et vernis-laque au nitrate de cellulose, brillants, pour aéronefs
1-GP-159	Peinture-laque et vernis-laque à la résine acrylique et au nitrate de cellulose, brillants
1-GP-160	Laque à la résine acrylique et au nitrate de cellulose, camouflage
1-GP-19	Milieu de suspension, type vernis, pour peinture à l'aluminium
1-GP-99	Vernis aux résines phénoliques, extérieur et marin
1-GP-146	Revêtement par peinture aux résines époxydiques, durcissant à froid, brillant
1-GP-153	Revêtement de peinture aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, brillant
1-GP-161	Revêtement à base de goudron de houille, application à froid
1-GP-171	Enduit au zinc minéral
1-GP-177	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, non jaunissant et non farinant
1-GP-180	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, pour utilisation générale
1-GP-181	Enduit riche en zinc, organique, préparé
1-GP-183	Enduit riche en zinc, aux résines époxydiques
1-GP-184	Revêtement, goudron de houille — résines époxydiques (noir)
1-GP-193	Revêtement aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, marin
1-GP-199	Revêtement par peinture aux résines vinyliques à pouvoir garnissant élevé
1-GP-192	Revêtement de pont antidérapant, aux résines époxydiques
1-GP-200	Revêtement par peinture aux résines de polyuréthanes, antidérapant, pour ponts

1.3 Surfaces d'alliage léger, extérieur

1-GP-121	Enduit aux résines vinyliques, préparation des surfaces métalliques (peinture primaire réactive vinylique)
1-GP-81	Peinture pour couche primaire aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, pour les véhicules automobiles et l'équipement
1-GP-132	Peinture pour couche primaire, au chromate de zinc, à faible sensibilité à l'humidité
1-GP-158	Peinture-laque pour couche primaire, au nitrate de cellulose, modifiée aux résines alkydes
1-GP-165	Peinture pour couche primaire, aux résines époxydiques, durcissant à froid
1-GP-69	Peinture à l'aluminium
1-GP-93	Peinture marine à l'aluminium
1-GP-148	Peinture de camouflage, décapable, mate
1-GP-169	Système de revêtement, de grande visibilité (fluorescent), décapable
1-GP-182	Peinture d'extérieur aux résines vinyliques
1-GP-61	Peinture-émail d'extérieur et d'intérieur, marine, aux résines alkydes
1-GP-76	Peinture-émail résistant à la chaleur, d'intérieur et d'extérieur
1-GP-88	Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante
1-GP-98	Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante (vert 503-101)
1-GP-104	Peinture-émail aux résines alkydes, semi-brillante, d'extérieur, séchant à l'air ambiant et au four
1-GP-114	Peinture-émail, à séchage rapide, mate
1-GP-116	Peinture-émail aux résines alkydes modifiées, à séchage rapide, brillante (vert 503-101)
1-GP-117	Peinture-émail aux résines alkydes modifiées, à séchage rapide, semi-brillante (vert 503-201)

1-GP-135	Peinture-émail aux résines alkydes, mate
1-GP-141	Peinture-émail aux résines alkydes, à l'aluminium, séchage au four
1-GP-143	Peinture-émail aux résines silicones-alkydes à l'aluminium, résistante à la chaleur
1-GP-111	Peinture-laque mate pour pulvérisation à chaud et à froid
1-GP-129	Peinture-laque et vernis-laque au nitrate de cellulose pour l'identification des munitions
1-GP-134	Peinture-laque et vernis-laque au nitrate de cellulose, brillants, pour aéronefs
1-GP-159	Peinture-laque et vernis-laque à la résine acrylique et au nitrate de cellulose, brillants
1-GP-160	Laque à la résine acrylique et au nitrate de cellulose, camouflage
1-GP-146	Revêtement par peinture aux résines époxydiques, durcissant à froid, brillant
1-GP-153	Revêtement de peinture aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, brillant
1-GP-177	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, non jaunissant et non farinant
1-GP-180	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, pour utilisation générale
1-GP-183	Enduit riche en zinc, aux résines époxydiques
1-GP-193	Revêtement aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, marin

1.4 Surfaces diverses, extérieur

1-GP-102	Vernis d'obturation aux résines alkydes
1-GP-142	Vernis d'obturation, non pigmenté, résistant aux alcalis
1-GP-74	Peinture alkyde de démarcation routière
1-GP-108	Peinture noire résistant aux acides et aux alcalis
1-GP-138	Peinture-émulsion (latex) mate, pour extérieur
1-GP-149	Peinture aux résines alkydes, réfléchissante, pour démarcation routière, blanche et jaune
1-GP-182	Peinture d'extérieur aux résines vinyliques
1-GP-144	Revêtement par peinture aux résines alkydes, pour stuc et maçonnerie
1-GP-146	Revêtement par peinture aux résines époxydiques, durcissant à froid, brillant
1-GP-153	Revêtement de peinture aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, brillant
1-GP-162	Revêtement, type émulsion, pour stuc et maçonnerie
1-GP-163	Revêtement imperméabilisant et résistant à l'humidité, pour stuc et maçonnerie
1-GP-177	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, non jaunissant et non farinant
1-GP-180	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, pour utilisation générale
1-GP-184	Revêtement, goudron de houille — résines époxydiques (noir)
1-GP-193	Revêtement aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, marin

2. USAGE INTÉRIEUR

2.1 Surfaces de bois, intérieur

1-GP-102	Vernis d'obturation aux résines alkydes
1-GP-103	Bouche-pores en pâte
1-GP-84	Apprêt de type alkyde pour bois dur
1-GP-125	Peinture pour couche d'impression, marine, pour coques en bois
1-GP-38	Couche de fond, pour peinture-émail, intérieur
1-GP-69	Peinture à l'aluminium
1-GP-108	Peinture noire résistant aux acides et aux alcalis
1-GP-195	Peinture-émulsion (latex) d'intérieur, semi-brillante
1-GP-118	Peinture de finition intérieure, mate, aux résines alkydes
1-GP-52	Peinture-émail aux résines alkydes pour navires, d'intérieur, ignifuge
1-GP-57	Peinture-émail d'intérieur, semi-brillante aux résines alkydes
1-GP-59	Peinture-émail d'extérieur, brillante, aux résines alkydes
1-GP-60	Peinture-émail d'intérieur, brillante, aux résines alkydes
1-GP-73	Peinture-émail d'extérieur et d'intérieur, pour sols
1-GP-101	Peinture-émail aux résines alkydes, semi-brillante, pour machines
1-GP-202	Peinture-émail d'intérieur, aux résines alkydes, peu brillante
1-GP-150	Vernis-laque pour meubles en bois
1-GP-16	Vernis gomme laque
1-GP-145	Teinture pigmentée à base de solvant
1-GP-19	Milieu de suspension, type vernis, pour peinture à l'aluminium
1-GP-36	Vernis d'usage général, d'intérieur
1-GP-146	Revêtement par peinture aux résines époxydiques, durcissant à froid, brillant

1-GP-151	Revêtement de peinture, intérieur, intumescent, ignifuge
1-GP-153	Revêtement de peinture aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, brillant
1-GP-175	Revêtement de polyuréthane modifié à l'huile, non pigmenté, brillant et satiné, d'intérieur
1-GP-176	Revêtement de polyuréthane, d'intérieur, durci à l'humidité, non pigmenté
1-GP-177	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, non jaunissant et non farinant
1-GP-180	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, pour utilisation générale
1-GP-152	Revêtement de peinture, intérieur, couche de finition sur revêtement de peinture ignifuge

2.2 Surfaces d'acier, intérieur

1-GP-40	Peinture pour couche primaire, oléoglycérophthalique, acier de construction
1-GP-48	Peinture pour couche primaire, marine, sur acier
1-GP-81	Peinture pour couche primaire aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, pour les véhicules automobiles et l'équipement
1-GP-105	Peinture pour couche primaire, séchage rapide
1-GP-140	Peinture pour couche primaire, type oléoglycérophthalique, au minium de plomb et à l'oxyde de fer rouge
1-GP-165	Peinture pour couche primaire, aux résines époxydiques, durcissant à froid
1-GP-38	Couche de fond, pour peinture-émail, intérieur
1-GP-69	Peinture à l'aluminium
1-GP-93	Peinture marine à l'aluminium
1-GP-108	Peinture noire résistant aux acides et aux alcalis
1-GP-182	Peinture d'extérieur aux résines vinyliques
1-GP-195	Peinture-émulsion (latex) d'intérieur, semi-brillante
1-GP-52	Peinture-émail aux résines alkydes pour navires, d'intérieur, ignifuge
1-GP-57	Peinture-émail d'intérieur, semi-brillante, aux résines alkydes
1-GP-59	Peinture-émail d'extérieur, brillante, aux résines alkydes
1-GP-60	Peinture-émail d'intérieur, brillante, aux résines alkydes
1-GP-76	Peinture-émail résistant à la chaleur, d'intérieur et d'extérieur
1-GP-88	Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante
1-GP-98	Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante (vert 503-101)
1-GP-101	Peinture-émail aux résines alkydes, semi-brillante, pour machines
1-GP-104	Peinture-émail aux résines alkydes, semi-brillante, d'extérieur, séchant à l'air ambiant et au four
1-GP-114	Peinture-émail, à séchage rapide, mate
1-GP-116	Peinture-émail aux résines alkydes modifiées, à séchage rapide, brillante (vert 503-101)
1-GP-117	Peinture-émail aux résines alkydes modifiées, à séchage rapide, semi-brillante (vert 503-201)
1-GP-141	Peinture-émail aux résines alkydes, à l'aluminium, séchage au four
1-GP-143	Peinture-émail aux résines silicones-alkydes à l'aluminium, résistante à la chaleur
1-GP-111	Peinture-laque mate pour pulvérisation à chaud et à froid
1-GP-129	Peinture-laque et vernis-laque au nitrate de cellulose pour l'identification des munitions
1-GP-134	Peinture-laque et vernis-laque au nitrate de cellulose, brillants, pour aéronefs
1-GP-128	Gomme laque et les dissolutions de gomme laque d'application aux munitions
1-GP-16	Vernis gomme laque
1-GP-99	Vernis aux résines phénoliques, extérieur et marin
1-GP-131	Composé pour imperméabiliser les circuits d'allumage
1-GP-300	Système de revêtement par peinture appliqué, semi-brillant, cuit au four, pour meubles métalliques de bureau
1-GP-152	Revêtement de peinture, intérieur, couche de finition sur revêtement de peinture ignifuge
1-GP-127	Revêtement par peinture, intérieur, pour réservoirs d'eau douce
1-GP-146	Revêtement par peinture aux résines époxydiques, durcissant à froid, brillant
1-GP-151	Revêtement de peinture, intérieur, intumescent, ignifuge
1-GP-153	Revêtement de peinture aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, brillant
1-GP-161	Revêtement à base de goudron de houille, application à froid
1-GP-171	Enduit au zinc minéral
1-GP-176	Revêtement de polyuréthane, d'intérieur, durci à l'humidité, non pigmenté
1-GP-177	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, non jaunissant et non farinant
1-GP-180	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, pour utilisation générale
1-GP-181	Enduit riche en zinc, organique, préparé
1-GP-187	Composé pour revêtement par peinture, anticondensation
1-GP-193	Revêtement aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, marin
1-GP-199	Revêtement par peinture aux résines vinyliques à pouvoir garnissant élevé

2.3 Surfaces d'alliage léger, intérieur

1-GP-121	Enduit aux résines vinyliques, préparation des surfaces métalliques (peinture primaire réactive vinylique)
1-GP-81	Peinture pour couche primaire aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, pour les véhicules automobiles et l'équipement
1-GP-132	Peinture pour couche primaire, au chromate de zinc, à faible sensibilité à l'humidité
1-GP-165	Peinture pour couche primaire, aux résines époxydiques, durcissant à froid
1-GP-69	Peinture à l'aluminium
1-GP-93	Peinture marine à l'aluminium
1-GP-143	Peinture-émail aux résines silicones-alkydes à l'aluminium, résistante à la chaleur
1-GP-148	Peinture de camouflage, décapable, mate
1-GP-151	Revêtement de peinture, intérieur, intumescent, ignifuge
1-GP-152	Revêtement de peinture, intérieur, couche de finition sur revêtement de peinture ignifuge
1-GP-169	Système de revêtement, de grande visibilité (fluorescent), décapable
1-GP-182	Peinture d'extérieur aux résines vinyliques
1-GP-61	Peinture-émail d'extérieur, marine, aux résines alkydes
1-GP-76	Peinture-émail résistant à la chaleur, d'intérieur et d'extérieur
1-GP-88	Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante
1-GP-98	Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante (vert 503-101)
1-GP-104	Peinture-émail aux résines alkydes, semi-brillante, d'extérieur, séchant à l'air ambiant et au four
1-GP-114	Peinture-émail, à séchage rapide, mate
1-GP-116	Peinture-émail aux résines alkydes modifiées, à séchage rapide, brillante (vert 503-101)
1-GP-117	Peinture-émail aux résines alkydes modifiées, à séchage rapide, semi-brillante (vert 503-201)
1-GP-135	Peinture-émail aux résines alkydes, mate
1-GP-141	Peinture-émail aux résines alkydes, à l'aluminium, séchage au four
1-GP-111	Peinture-laque mate pour pulvérisation à chaud et à froid
1-GP-129	Peinture-laque et vernis-laque au nitrate de cellulose pour l'identification des munitions
1-GP-134	Peinture-laque et vernis-laque au nitrate de cellulose, brillants, pour aéronefs
1-GP-146	Revêtement par peinture aux résines époxydiques, durcissant à froid, brillant
1-GP-153	Revêtement de peinture aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, brillant
1-GP-176	Revêtement de polyuréthane, d'intérieur, durci à l'humidité, non pigmenté
1-GP-177	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, non jaunissant et non farinant
1-GP-180	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, pour utilisation générale
1-GP-187	Composé pour revêtement par peinture, anticondensation
1-GP-193	Revêtement aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, marin

2.4 Surfaces de panneau mural, plâtre et béton, intérieur

1-GP-68	Peinture d'impression d'intérieur, type solvant, pour murs
1-GP-119	Peinture-émulsion (latex) d'impression, pour murs intérieurs
1-GP-69	Peinture à l'aluminium
1-GP-100	Peinture-émulsion (latex), d'intérieur, mate
1-GP-118	Peinture de finition intérieure, mate, aux résines alkydes
1-GP-154	Peinture-émulsion (latex) pour sols en béton
1-GP-195	Peinture-émulsion (latex) d'intérieur, semi-brillante
1-GP-57	Peinture-émail d'intérieur, semi-brillante, aux résines alkydes
1-GP-60	Peinture-émail d'intérieur, brillante, aux résines alkydes
1-GP-66	Peinture-émail d'intérieur, pour sols de béton
1-GP-73	Peinture-émail d'extérieur et d'intérieur, pour sols
1-GP-202	Peinture-émail d'intérieur, aux résines alkydes, peu brillante
1-GP-144	Revêtement par peinture aux résines alkydes, pour stuc et maçonnerie
1-GP-146	Revêtement par peinture aux résines époxydiques, durcissant à froid, brillant
1-GP-153	Revêtement de peinture aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, brillant
1-GP-162	Revêtement, type émulsion, pour stuc et maçonnerie
1-GP-163	Revêtement imperméabilisant et résistant à l'humidité pour stuc et maçonnerie
1-GP-176	Revêtement de polyuréthane, d'intérieur, durci à l'humidité, non pigmenté
1-GP-177	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, non jaunissant et non farinant
1-GP-180	Revêtement de polyuréthane, à deux constituants séparés, pour utilisation générale
1-GP-187	Composé pour revêtement par peinture, anticondensation
1-GP-186	Système de revêtements pour l'intérieur, à pouvoir garnissant élevé, glacé
1-GP-193	Revêtement aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, marin

3. MATÉRIAUX DIVERS ASSIMILÉS

3.1 Ciments

1-GP-168 Ciment à base d'huile de noix de cajou polymérisée, exempt de plomb

3.2 Finis pour toiles d'avion

1-GP-155 Enduit de tension pour toile d'aéronef

3.3 Encres et peintures à marquer et à oblitérer

1-GP-47 Peinture pour oblitérer
 1-GP-106 Encre à pochoir pour le marquage des subjectiles absorbants
 1-GP-107 Encre à pochoir pour le marquage des subjectiles non absorbants
 1-GP-115 Encre en pâte
 1-GP-112 Peinture-laque pour pochoir
 1-GP-157 Produit de marquage noir, à séchage rapide

3.4 Revêtements et produits protecteurs

1-GP-120 Revêtement protecteur pelable
 1-GP-121 Enduit aux résines vinyliques, préparation des surfaces métalliques (peinture primaire réactive vinylique)
 1-GP-127 Revêtement par peinture, intérieur, pour réservoirs d'eau douce
 1-GP-156 Revêtement de vernis-laque, non pigmenté, séchage rapide, pour munitions
 1-GP-161 Revêtement à base de goudron de houille, application à froid
 1-GP-187 Composé pour revêtement par peinture, anticondensation
 1-GP-131 Composé pour imperméabiliser les circuits d'allumage
 1-GP-147 Lut pour munitions
 1-GP-196 Produit de protection, au zinc minéral, préconstruction
 1-GP-137 Mastic inhibiteur de corrosion, au chromate
 1-GP-128 Gomme laque et les dissolutions de gomme laque d'application aux munitions

3.5 Préparation pour la toile

1-GP-15 Peinture, préparation hydrofuge pour matériel en forte toile

4. INGRÉDIENTS ASSIMILÉS AUX PEINTURES

4.1 Pigments

1-GP-9 Céruse (carbonate de plomb basique), pâte dans l'huile
 1-GP-22 Pigment d'aluminium pour peinture, en poudre
 1-GP-24 Pigment d'aluminium pour peinture, en pâte

4.2 Huiles

1-GP-1 Huile de lin brute
 1-GP-2 Huile de lin cuite

4.3 Diluants et solvants

1-GP-164 Solvant pour peinture primaire réactive vinylique
 1-GP-4 Diluant, essence minérale
 1-GP-5 Diluant, essence minérale à faible point d'éclair
 1-GP-50 Diluant, type ester, pour produits-laque de finition
 1-GP-70 Diluant à pouvoir solvant élevé
 1-GP-94 Diluant, xylène (xylol)
 1-GP-110 Diluant d'usage général, pour produits-laque

1-GP-124	Diluant pour revêtements aux résines vinyliques
1-GP-136	Diluant anti-opalescent pour vernis-laque nitrocellulosique
1-GP-197	Diluant pour revêtements aux résines époxydiques

5. ÉCHELLE DES COULEURS ET ÉTALONS DE PEINTURE

1-GP-12	Couleurs étalons des peintures
Partie I	— Identification et choix des couleurs
Partie II	— Boîte de jeu de fiches de 3 x 5 po dans des enveloppes individuelles
Partie III	— Chromaticités et luminances lumineuses

6. MÉTHODES D'ESSAI DES PEINTURES

1-GP-71	Méthodes d'essai des peintures et pigments
1-GP-500	Méthodes d'essai des éléments toxiques à l'état de trace dans les revêtements protecteurs

Withdrawn/Retirée

SECTION 5

GUIDE POUR LE CHOIX DES NORMES DE PEINTURES

HUILE DE LIN BRUTE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à l'huile de lin, exprimée ou extraite de la graine de lin commerciale, et n'ayant été mélangée à aucune autre huile.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

L'huile de lin brute peut être utilisée dans la fabrication de peintures primaires, de vernis, de mastics (19-GP-1M) et d'autres revêtements de protection. Elle peut aussi servir à des usages particuliers notamment la lubrification des métaux comme les chaînes d'ancre pour empêcher la corrosion.

Withdrawn/Retiré

HUILE DE LIN CUITE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à l'huile de lin cuite, obtenue à partir de l'huile de lin brute, traitée thermiquement en présence de siccateurs.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

L'huile de lin cuite peut être utilisée dans la fabrication des peintures primaires, des vernis, des mastics (19-GP-1M) et d'autres revêtements de protection. Elle peut aussi servir à des usages particuliers, notamment la lubrification des chaînes d'ancre pour empêcher la corrosion.

Withdrawn/Retiré

DILUANT, ESSENCE MINÉRALE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un diluant, essence minérale ou white spirit, produit de distillation du pétrole, convenant à un usage général dans la dilution des peintures et vernis.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le diluant, conforme à la présente norme, convient à un usage général dans la dilution des peintures, vernis et produits de revêtement semblables qui ne requièrent pas de diluants spéciaux comme les diluants à pouvoir solvant élevé et à faible point d'éclair.

2.2 Le présent diluant peut être utilisé pour le nettoyage des pinceaux et de l'équipement de pulvérisation, lorsqu'il est spécifié pour la dilution des produits appliqués. Les pinceaux ne doivent pas être entreposés dans ce diluant.

Withdrawn/Retiré

DILUANT, ESSENCE MINÉRALE À FAIBLE POINT D'ÉCLAIR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un diluant essence VMP Naphtha, produit de distillation du pétrole, utilisée pour la dilution des peintures et lorsqu'un produit plus volatil que le diluant 1-GP-4M est préférable et qu'aucun point d'éclair minimal n'est requis.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 L'essence minérale, conforme à la présente norme, peut être utilisée pour la dilution des peintures, vernis et produits de revêtement semblables qui ne requièrent pas de diluants spéciaux, lorsqu'un produit plus volatil que le diluant 1-GP-4M est préférable, et lorsqu'un point d'éclair faible ne présente aucun danger.

2.2 Le présent diluant peut être utilisé pour le nettoyage des pinceaux et de l'équipement de pulvérisation, lorsqu'il est spécifié pour la dilution des produits appliqués. Les pinceaux ne doivent pas être entreposés dans ce diluant.

CÉRUSE (CARBONATE DE PLOMB BASIQUE), PÂTE DANS L'HUILE

1. OBJET

- 1.1 La présente norme s'applique au carbonate de plomb basique (céruse) broyé dans l'huile de lin pure.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

- 2.1 La pâte de céruse conforme à la présente norme est destinée à être utilisée comme matériau d'assise dans la construction ou la réparation de bateaux en bois, et pour la protection de surfaces métalliques nouvellement usinées.
- 2.2 La pâte peut être utilisée comme matériau de raccordement pour les conduits d'eau et canalisations de branchement.
- 2.3 La pâte peut aussi être utilisée sur le filetage des boulons d'éléments démontables, tels que les boulons d'ancrage de machines installées à l'extérieur.

COULEURS ÉTALONS DES PEINTURES

1. OBJET

1.1 La norme 1-GP-12c, couleurs étalons des peintures, est une collection de couleurs étalons, dans laquelle chaque couleur a son propre code d'identification. Ces couleurs sont utilisées à titre de: (1) référence de couleur pour les normes de l'ONGC, (2) guide de sélection des couleurs et (3) référence de couleur pour les règlements, codes de sécurité, panneaux de signalisation et autres usages connexes.

1.2 La présente norme comprend trois parties:

PARTIE I: Identification et choix des couleurs, comprenant une collection de petites fiches de couleur mesurant 9.5 x 32 mm et disposées sur une feuille de papier épais qui se replie à 21.6 x 28 cm. Ces petites fiches sont destinées à l'identification et au choix des couleurs.

PARTIE II: La même collection de couleurs étalons, mais chaque fiche de couleur mesure 76 x 127 mm et est insérée dans une enveloppe individuelle. Ces fiches, de grandeur supérieure, sont destinées au contrôle et au contretype des couleurs.

PARTIE III: Chromaticités et luminances lumineuses. Il s'agit des coordonnées de chromaticité et de luminances lumineuses établies par le CIE pour chaque couleur qui figure dans la norme 1-GP-12c. Elles sont destinées à servir de référence et permettent de déceler les changements graduels des fiches de couleur causés par le vieillissement.

PEINTURE POUR COUCHE PRIMAIRE AU MINIMUM À L'HUILE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture au minium, pré-mélangée à l'huile de lin, destiné à être utilisée comme couche primaire sur l'acier de construction.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La présente peinture pour couche primaire est destinée à être appliquée sur l'acier de construction et sur d'autres surfaces exposées en milieux rural, industriel et marin, où la préparation de la surface est limitée.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Par suite de sa teneur élevée en huile de lin brute, cette peinture primaire est recommandée sur les surfaces dont la préparation est limitée à un grattage ou à un brossage avec une brosse métallique ou sur celles qui sont difficiles à bien nettoyer. Le cas échéant, cette peinture doit être appliquée au pinceau afin que les parties rouillées qui n'ont pu être nettoyées soient complètement recouvertes. Une meilleure préparation de la surface prolongera la durée de la peinture.

3.2 La peinture primaire peut être appliquée soit en chantier soit en atelier, mais sa longue durée de séchage peut déranger les horaires de travail en atelier. Elle ne doit pas être recouverte de peinture à l'huile avant 36 h, ni de peinture aux résines alkydes avant 72 h, dans de bonnes conditions de séchage.

3.3 Bien que la peinture primaire blanchisse et farine au cours de la longue période d'exposition qui précède l'application d'un revêtement en chantier, ces changements superficiels n'influent pas sur sa durabilité. Immersée dans l'eau douce ou salée, elle donne un rendement assez satisfaisant si on l'a laissé sécher auparavant pendant plusieurs mois. Elle n'est pas recommandée pour les surfaces galvanisées.

3.4 Les peintures de finition conformes aux normes suivantes conviennent à l'application sur la peinture primaire 1-GP-14M:

1-GP-28M — Peinture bâtiment, pour extérieur, alkyde

1-GP-59M — Peinture-émail d'extérieur, brillante, aux résines alkydes.

PEINTURE, PRÉPARATION HYDROFUGE POUR MATÉRIEL EN FORTE TOILE

1. OBJET

- 1.1 La présente norme s'applique à une peinture hydrofuge destinée à être appliquée sur le matériel en forte toile.

2. DESCRIPTION

- 2.1 Le produit conforme à la présente norme doit être composé de mélanges pigmentaires appropriés bien dispersés dans un milieu de suspension de type émulsion; il doit être homogène après agitation et convenir à l'application uniforme au pinceau, au tampon ou au rouleau sans indices de reprises ni de stries.
- 2.2 Appliqué de manière uniforme, le produit doit remettre à neuf l'équipement en forte toile ou en masquer les taches et, une fois sec, il doit présenter une couleur uniforme qu'il doit conserver dans des conditions d'utilisation ordinaires. Le revêtement ne doit pas s'enlever par frottement sur les uniformes.
- 2.3 Le produit ne doit pas contenir de cire; il doit être ininflammable et ne doit pas dégager de vapeurs ni d'odeurs désagréables pendant et après l'application. Il ne doit pas blesser la peau.

3. UTILISATIONS PRÉVUES

- 3.1 La peinture, conforme à la présente norme, est destinée à être appliquée sur le matériel en forte toile (effets réglementaires) comme enduit et revêtement protecteur hydrofuge.

VERNIS GOMME LAQUE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une solution de gomme laque dans des alcools appropriés, destinée à être utilisée lorsqu'un revêtement protecteur non pigmenté est requis pour le bois.

2. DESCRIPTION

2.1 La gomme laque doit être le produit fabriqué de la sécrétion du *Tachardia lacca* et doit être exempte de résines ajoutées ou d'autres adultérants.

3. UTILISATIONS PRÉVUES

3.1 Le vernis gomme laque, conforme à la présente norme, est destiné à un usage général lorsqu'un revêtement protecteur non pigmenté est requis pour le bois. Le type 1 peut être utilisé pour recouvrir les noeuds, mais la peinture d'impression 1-GP-126M, qui lui est supérieure, est recommandée à cette fin.

3.2 Le vernis gomme laque de type 2 perd sa propriété de séchage lorsqu'il est entreposé, de telle sorte que les achats doivent se borner à des quantités utilisables dans les 6 mois suivant leur fabrication.

4. MÉTHODES D'APPLICATION

4.1 Le vernis gomme laque peut être dilué conformément aux instructions du fabricant.

MILIEU DE SUSPENSION, TYPE VERNIS, POUR PEINTURE À L'ALUMINIUM

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un vernis durable, résistant à l'eau, constitué de résines phénoliques et destiné à être utilisé comme milieu de suspension pour la peinture à l'aluminium d'intérieur et d'extérieur, d'usage général.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le vernis conforme à la présente norme est destiné à être mélangé avec le pigment d'aluminium en poudre 1-GP-22M ou en pâte 1-GP-24M dans les proportions prescrites ci-dessous, de façon à produire une peinture à l'aluminium de première qualité, d'usage général pour l'intérieur et l'extérieur. La peinture mélangée convient à une utilisation en milieu marin.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Les subjectiles métalliques extérieurs doivent être enduits de la peinture primaire 1-GP-14M, 1-GP-40M ou d'une autre peinture primaire appropriée, avant l'application de la peinture à l'aluminium.

3.2 Les subjectiles extérieurs en bois doivent être enduits de la peinture d'impression 1-GP-55, avant l'application de la peinture à l'aluminium.

3.3 Le vernis, destiné à être utilisé dans une plage de température comprise entre 65 et 200°C, doit être dilué de 15% avec le diluant 1-GP-4M, avant d'être mélangé au pigment d'aluminium en poudre ou en pâte.

3.4 À des températures plus élevées, utiliser la peinture à l'aluminium 1-GP-143M.

3.5 **Proportions de mélange** — Lors de la préparation de la peinture à l'aluminium, mélanger 1 L du milieu de suspension 1-GP-19M, type vernis, à une quantité de pigment d'aluminium en poudre ou en pâte, comme suit:

Catégorie	1-GP-22	1-GP-24
A	100 g	150 g
B	150 g	250 g
C	250 g	375 g

3.6 **Mode de préparation du mélange** — Le milieu de suspension, de type vernis, doit être ajouté au pigment d'aluminium; le pigment ne doit jamais être ajouté au milieu de suspension. Utiliser environ 10% du milieu de suspension pour la première addition; 10% pour la deuxième; 20% pour la suivante; et finalement le 60% restant, en remuant complètement après chaque addition. Les additions en petites quantités sont initialement nécessaires afin d'imprimer un effet de cisaillement maximal pour faciliter la dispersion.

PIGMENT D'ALUMINIUM POUR PEINTURE, EN POUDRE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un pigment pour peinture, en poudre, composé essentiellement du métal d'aluminium, finement divisé, sous forme de paillettes sèches.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le pigment d'aluminium en poudre, conforme à la présente norme, est destiné à être utilisé comme pigment dans la préparation des peintures à l'aluminium, des peintures-émail et des produits-laque lorsque le pigment d'aluminium en pâte ne peut être utilisé pour des raisons d'incompatibilité ou autres.

2.2 **Catégorie A** (particules extra fines) — Pour les surfaces demandant une peinture d'aspect très lisse. Comme cette catégorie n'est pas aussi résistante à la corrosion atmosphérique que la catégorie B ou C, par suite de la grande finesse des particules pigmentaires, elle est destinée à la décoration intérieure.

2.3 **Catégorie B** (particules moyennes) — Cette catégorie est considérée d'un usage admis dans les peintures à l'aluminium d'usage général, pour les applications d'intérieur et d'extérieur. Elle présente une résistance maximale à l'humidité de même qu'une souplesse et une durabilité optimales.

2.4 **Catégorie C** (particules grossières) — Conçue pour la peinture à l'aluminium et les revêtements bitumineux à l'aluminium, lorsqu'une réflectivité et une luminosité maximales sont requises, pour les applications d'intérieur et d'extérieur.

2.5 **Mode de préparation du mélange** — Le milieu de suspension de type vernis doit être ajouté au pigment d'aluminium; le pigment d'aluminium ne doit jamais être ajouté au milieu de suspension. Utiliser environ 10% du milieu de suspension pour la première addition, 10% pour la seconde, 20% pour la suivante, et finalement le 60% restant, en remuant complètement après chaque addition. Les additions en petites quantités sont initialement nécessaires afin d'imprimer un effet de cisaillement maximal pour faciliter la dispersion.

PIGMENT D'ALUMINIUM POUR PEINTURE, EN PÂTE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un pigment pour peinture, en pâte, composé essentiellement de métal d'aluminium, finement divisé sous forme de paillettes dispersées dans un diluant approprié.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le pigment d'aluminium en pâte, conforme à la présente norme, est recommandé pour la préparation des peintures à l'aluminium, en raison de ses caractéristiques de manutention facile et de sûreté.

2.2 **Catégorie A** (particules extra fines) — Conçue pour les surfaces demandant une peinture d'aspect très lisse. Comme cette catégorie n'est pas aussi résistante à la corrosion atmosphérique que la catégorie B ou C, par suite de la grande finesse des particules pigmentaires, elle est destinée à la décoration intérieure.

2.3 **Catégorie B** (particules moyennes) — Cette catégorie est considérée comme étant admise dans les peintures à l'aluminium d'usage général, pour les applications d'intérieur et d'extérieur. Elle présente une résistance maximale à l'humidité de même qu'une souplesse et une durabilité optimales.

2.4 **Catégorie C** (particules grossières) — Pour la peinture à l'aluminium et les revêtements bitumineux à l'aluminium, lorsqu'une réflectivité et une luminosité maximales sont requises, pour les applications d'intérieur et d'extérieur.

2.5 **Mode de préparation du mélange** — Le milieu de suspension, de type vernis, doit être ajouté au pigment d'aluminium en pâte; le pigment d'aluminium en pâte ne doit jamais être ajouté au milieu de suspension. Utiliser environ 10% du milieu de suspension pour la première addition, 10% pour la seconde, 20% pour la suivante, et finalement le 60% restant, en remuant complètement après chaque addition. Les additions en petites quantités sont initialement nécessaires afin d'imprimer un effet de cisaillement maximal pour faciliter la dispersion.

PEINTURE BÂTIMENT, POUR EXTÉRIEUR, ALKYDE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture bâtiment, aux résines alkydes, d'usage général sur les surfaces en bois et en métal convenablement préparées et revêtues d'une peinture d'impression ou d'une peinture primaire, à l'exception des planchers.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture bâtiment d'extérieur conforme à la présente norme est destinée à un usage général sur des surfaces en bois et des surfaces métalliques d'assemblage de bâtiments en bois convenablement préparées et préalablement revêtues d'une peinture d'impression ou d'une peinture primaire. Lorsqu'une peinture à l'huile autonettoyante est requise, il est recommandé d'utiliser la peinture 1-GP-109M.

2.2 Les peintures conformes à la présente norme ne doivent pas être utilisées comme peintures d'extérieur pour planchers.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 **Surfaces de bois non peinturées et peinturées** — Les surfaces de bois non peinturées doivent recevoir une couche de peinture d'impression 1-GP-189M suivie de deux couches de peinture bâtiment aux résines alkydes. Lorsque le feuillet ne présente aucun défaut, en appliquer, selon les besoins, une ou deux couches sur les surfaces de bois déjà peinturées. Éliminer toute trace de cloquage, de craquelage ou d'écaillage à la brosse métallique ou au grattoir et retoucher ces endroits avec la peinture d'impression 1-GP-55 ou 1-GP-189M, avant l'application de la peinture bâtiment.

3.2 **Tôle galvanisée** — La tôle galvanisée neuve et la tôle galvanisée ayant été exposée aux intempéries doivent être complètement débarrassées de toute trace de saleté et de graisse à l'aide d'un solvant comme l'essence minérale 1-GP-4M. Appliquer ensuite une couche de peinture primaire à la poussière de zinc et à l'oxyde de zinc 1-GP-178M ou une couche de peinture primaire additionnée de ciment 1-GP-198M et recouvrir de la peinture aux résines alkydes 1-GP-28M. La norme 85-GP-16M, intitulée Peinturage de l'acier galvanisé, donne d'autres systèmes de peintures pour les tôles galvanisées ainsi que des renseignements sur la préparation et le peinturage de ces surfaces.

3.3 **Autres surfaces métalliques** — Avant l'application de la couche de finition 1-GP-28M, les surfaces métalliques doivent être nettoyées de la manière prescrite au par. 3.2, puis recouvertes de la peinture primaire 1-GP-40M ou 1-GP-140M. Si le temps de séchage le permet, utiliser la peinture primaire 1-GP-14M.

VERNIS D'USAGE GÉNÉRAL, D'INTÉRIEUR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un vernis aux résines alkydes, d'usage général, pour les boiseries d'intérieur, y compris les parquets.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Les vernis, conformes à la présente norme, sont destinés à un usage intérieur sur les meubles, boiseries et parquets en bois, mais lorsqu'une meilleure résistance à l'usure est requise, il est préférable d'utiliser les revêtements aux résines de polyuréthane de type 1, conformes aux normes 1-GP-175M, 1-GP-176M ou 1-GP-180M. Les vernis de types 1 et 2 conformes à la présente norme sont destinés à un usage général, sauf que le vernis de type 2 ne doit pas être appliqué sur les parquets.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Pour la finition des surfaces neuves ou lorsque les couches de finition précédentes ont été complètement décapées, il peut être nécessaire de boucher les pores et d'appliquer une teinture, selon les besoins, avant l'application d'une couche de finition de vernis.

3.2 Les surfaces préalablement finies doivent être soigneusement lavées et légèrement poncées avant l'application du vernis. Il est particulièrement important d'éliminer toute trace de cire.

3.3 Le vernis, conforme à la présente norme, ne doit pas être appliqué sur des carreaux de sol en caoutchouc ou en asphalte.

COUCHE DE FOND, POUR PEINTURE-ÉMAIL, INTÉRIEUR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture, utilisée à l'intérieur, sur du bois non imprégné ou des surfaces préalablement peinturées, comme couche de fond, avant l'application de la peinture-émail.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 **Travaux neufs** — La présente peinture pour couche de fond est destinée à être appliquée sur des surfaces intérieures neuves avant l'application de la peinture-émail semi-brillante ou brillante.

2.2 **Travaux d'entretien (subjectiles déjà peinturés)** — La peinture pour couche de fond peut aussi être utilisée pour le repeinturage de subjectiles déjà recouverts de peinture-émail brillante ou semi-brillante.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture pour couche de fond conforme à la présente norme est destinée à être appliquée au pinceau ou au rouleau. Elle peut aussi être appliquée au pistolet lorsqu'elle est diluée conformément aux instructions du fabricant.

3.2 **Travaux neufs** — Pour de meilleurs résultats, poncer la couche de fond, après 18 h de séchage, avant l'application de la couche de finition.

3.3 **Travaux d'entretien (subjectiles déjà peinturés)** — Les subjectiles déjà peinturés doivent être lavés afin d'éliminer toute trace de saleté, de graisse et de cire, rincés à grande eau, puis séchés avant l'application de la couche de fond. Pour le repeinturage des subjectiles déjà peinturés qui peuvent être absorbants, de meilleurs résultats seront obtenus avec la peinture d'impression 1-GP-68M ou 1-GP-119M.

3.4 **Peintures de finition** — Les peintures de finition suivantes sont habituellement utilisées avec la présente couche de fond:

- 1-GP-57M — Peinture-émail, d'intérieur, semi-brillante, aux résines alkydes
- 1-GP-60M — Peinture-émail d'intérieur, brillante, aux résines alkydes
- 1-GP-100M — Peinture-émulsion (latex) d'intérieur, mate
- 1-GP-202M — Peinture-émail d'intérieur, aux résines alkydes, peu brillante.

PEINTURE POUR COUCHE PRIMAIRE, OLÉOGLYCÉROPH TALIQUE, ACIER DE CONSTRUCTION

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture pour couche primaire au chromate de zinc et à l'oxyde de fer destinée à être utilisée sur des subjectiles ferreux comme l'acier de construction.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture pour couche primaire conforme à la présente norme est destinée à être appliquée sur des ponts et d'autres subjectiles de même genre en acier de construction brut, soit comme peinture primaire d'atelier soit comme couche de renforcement, lorsqu'une bonne résistance aux intempéries est exigée. Cette peinture primaire se caractérise par une facilité d'application au pinceau sur l'acier brut, une bonne capacité de remplissage des vides (au lieu de ponter les irrégularités de relief) et d'adhérence aux arêtes vives (les têtes de boulons par ex.) et par une bonne résistance aux intempéries.

2.2 La peinture primaire convient à une utilisation en milieu rural, industriel et marin.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Étant donné que 50% du milieu de suspension de la présente peinture primaire est constitué d'huile de lin, cette peinture peut être appliquée sur des subjectiles n'ayant subi qu'une mise en état restreinte comme l'acier nettoyé manuellement. Toutefois, ce genre de nettoyage doit être fait soigneusement à cause des caractéristiques de mouillage réduit et de séchage plus rapide conférées par les résines alkydes. Une préparation de surface plus efficace qu'un nettoyage manuel assure une meilleure adhérence et prolonge la durabilité de la peinture.

3.2 Les produits conformes aux normes suivantes constituent des peintures de finition applicables sur la peinture primaire 1-GP-40M:

- 1-GP-28M — Peinture bâtiment, pour extérieur, alkyde
- 1-GP-59M — Peinture-émail d'extérieur, brillante, aux résines alkydes

PEINTURE POUR OBLITÉRER

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture à séchage rapide destinée à être appliquée sur des subjectiles en bois ou en métal afin d'oblitérer les marquages antérieurs et d'obtenir un fond se prêtant à l'application d'une nouvelle peinture au pochoir.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La présente peinture est principalement destinée à recouvrir des marquages à la peinture ou au pochoir déjà effectués sur des matériaux de conditionnement en carton, en bois ou en métal afin de permettre un nouveau marquage au pochoir en moins d'une heure.

2.2 La présente peinture n'est pas destinée à être utilisée sur les marquages comme sous-couche d'une peinture-émail.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture pour oblitérer s'applique au pinceau.

3.2 Avant d'être recouverts, les marquages à la peinture doivent sécher pendant 18 h au moins.

3.3 Les produits à pocher suivants peuvent être utilisés avec la présente peinture:

- 1-GP-106 — Encre à pochoir pour le marquage sur subjectiles absorbants
- 1-GP-107 — Encre à pochoir pour le marquage sur subjectiles non absorbants
- 1-GP-112 — Laque pour application au pochoir
- 1-GP-115 — Encre en pâte

PEINTURE POUR COUCHE PRIMAIRE, MARINE, SUR ACIER

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture pour couche primaire destinée à être appliquée sur les surfaces en acier, intérieures et extérieures, à bord des navires dans les conditions d'ambiance marine et d'immersion intermittente dans l'eau de mer.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La présente peinture pour couche primaire est destinée à être appliquée sur les métaux ferreux à bord des navires.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La présente peinture pour couche primaire s'applique généralement sur l'enduit de prétraitement 1-GP-121M.

3.2 Elle peut être utilisée comme peinture primaire sur l'acier des pièces de charpente, de la machinerie et de l'équipement ayant été phosphaté, décapé dans un bain d'acide ou au jet de sable ou nettoyé par un moyen mécanique.

3.3 La norme 85-GP-11, Peinturage de protection de l'acier continuellement mouillé, donne des renseignements sur la préparation et l'application de la peinture primaire de même que sur les autres systèmes de peintures disponibles.

DILUANT, TYPE ESTER, POUR PRODUITS-LAQUE DE FINITION

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un mélange de liquides organiques dont la partie de solvant actif pour produits-laqué est du type ester.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le présent diluant est destiné à la dilution des produits-laqué de finition afin qu'ils soient applicables au pistolet, lorsque l'odeur des autres diluants est désagréable.

2.2 Ce diluant convient à un usage général dans la dilution des produits-laqué suivants: 1-GP-111, 1-GP-112, 1-GP-129 et 1-GP-134M.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Par temps très humide, une quantité suffisante de diluant 1-GP-136 doit être ajoutée pour éviter l'opalescence.

3.2 Le diluant fourni sur référence à la présente norme peut être nocif pour les ouvriers; par conséquent, il doit être utilisé dans un endroit bien aéré.

PEINTURE-ÉMAIL AUX RÉSINES ALKYDES POUR NAVIRES, D'INTÉRIEUR, IGNIFUGE*

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail ignifuge*, semi-brillante, utilisée comme couche de finition d'intérieur, sur les navires dans des conditions d'ambiance marine.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émail conforme à la présente norme est destinée à être utilisée comme couche de finition d'intérieur sur les navires.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Cette peinture-émail peut être appliquée sur l'acier revêtu de la peinture pour couche primaire 1-GP-48M, sur l'aluminium revêtu de la peinture pour couche primaire 1-GP-132M et sur le bois revêtu de la peinture pour couche d'impression 1-GP-125M.

3.2 Pour plus de renseignements sur les méthodes d'application appropriées des peintures marines, se reporter au Canadian Forces Technical Order CFTO (Notice technique des Forces canadiennes) C-03-010-016/AM-000, Schedule of Instructions for the Pretreatment and Painting of HMC Ships.

* Le terme "ignifuge" indique que la peinture-émail est considérée ignifuge dans la mesure où le feu complètement durci n'entretient pas la combustion.

PEINTURE POUR COUCHE PRIMAIRE POUR BOIS EXTÉRIEUR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture à l'huile pigmentée, pré-mélangée, destinée à être utilisée comme peinture pour couche primaire sur les boiseries d'extérieur, sous un système de peinture à l'huile ou de peinture-émulsion.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Cette peinture pour couche primaire est destinée à être appliquée sur des subjectiles en bois d'extérieur non peints ou préalablement peints.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Cette peinture pour couche primaire peut être revêtue d'une peinture à l'huile ou d'une peinture-émulsion d'extérieur.

3.2 La peinture pour couche primaire conforme à la présente norme est destinée à l'application au pinceau.

3.3 Cette peinture pour couche primaire doit sécher pendant au moins 24 h, à une température normale (environ 21°C), avant l'application de la couche de finition.

3.4 **Subjectiles préalablement peints** — Éliminer toute trace de cloquage, de craquelage, d'écaillage au moyen d'une brosse métallique, d'un grattoir ou d'un chalumeau avant de procéder aux retouches avec la peinture pour couche primaire 1-GP-55. Lorsque le fini précédant a fait défaut et qu'un système de peinture résistant au cloquage est requis, décapier complètement l'ancienne peinture avant l'application de la peinture pour couche primaire 1-GP-55.

3.4.1 Lorsqu'une peinture-émulsion d'extérieur est requise comme couche de finition, éliminer d'abord tous les défauts comme prescrit au par. 3.4. Recouvrir ensuite complètement les surfaces modérément farinées d'une couche de peinture pour couche primaire 1-GP-55 avant d'appliquer la peinture 1-GP-138. Les surfaces fortement farinées doivent être débarrassées du plus gros du farinage avant l'application de la peinture pour couche primaire 1-GP-55.

3.5 Les peintures de finition suivantes sont habituellement utilisées avec cette peinture pour couche primaire:

1-GP-28M — Peinture bâtiment, pour extérieur, alkyde

1-GP-109M — Peinture blanche pour phares

1-GP-138M — Peinture-émulsion (latex) mate, pour extérieur

PEINTURE-ÉMAIL D'INTÉRIEUR, SEMI-BRILLANTE, AUX RÉSINES ALKYDES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail pré-mélangée, semi-brillante, destinée à être utilisée à l'intérieur sur des surfaces non poreuses, à l'exception des sols, recouvertes d'une peinture pour couche primaire, imprégnées ou préalablement peinturées.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La présente peinture-émail peut être appliquée au besoin sur toute surface intérieure convenablement préparée, en bois, en métal, en plâtre, en placoplâtre, en carton de fibres ou en ciment. Elle peut être utilisée dans les maisons, les bureaux et les entrepôts où les conditions ambiantes sont relativement peu rigoureuses. Il se peut que sa tenue en service soit moins satisfaisante dans les zones industrielles ou dans des conditions d'exposition plus rigoureuses.

2.2 Cette peinture-émail est destinée à être utilisée pour la finition de surfaces intérieures non absorbantes, revêtues d'une peinture primaire, convenablement imprégnées ou préalablement peinturées, à l'exception des sols.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture-émail semi-brillante conforme à la présente norme est destinée à une application au pinceau ou au rouleau. Elle peut aussi être appliquée au pistolet quand elle est diluée conformément aux instructions du fabricant.

3.2 Les murs et boiseries préalablement peinturés doivent être secs, propres et exempts de saleté, de matière grasse ou de peinture non adhérente. Ne pas appliquer cette peinture sur fond de colle diluée, de peinture à la caséine ou de papier peint; ces fonds doivent d'abord être enlevés. Les surfaces poncées ou réparées doivent être revêtues d'une peinture primaire ou imprégnées, respectivement, avant la finition, sinon l'adhérence sera mauvaise et la finition ne sera pas uniforme. Ne pas employer de gomme laque pour retoucher les zones réparées. Il est à noter que les peintures mates ne constituent pas, en général, des peintures d'impression convenables.

3.3 Travaux neufs (surfaces non peinturées)

Bois: Appliquer: Couche de fond 1-GP-38M, couche de finition 1-GP-57M.

Murs: Appliquer: Couche d'impression 1-GP-119M, couche de finition 1-GP-57M.

3.4 Travaux d'entretien (surfaces préalablement peinturées)

Murs ou subjectiles de bois non poreux — Appliquer directement.

Subjectiles de bois poreux — Appliquer: Couche de fond 1-GP-38M, couche de finition 1-GP-57M.

Murs poreux — Appliquer: Couche d'impression 1-GP-119M, couche de finition 1-GP-57M.

PEINTURE-ÉMAIL D'EXTÉRIEUR, BRILLANTE, AUX RÉSINES ALKYDES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail, durable, résistant aux intempéries, destinée à être utilisée à l'extérieur sur des surfaces métalliques revêtues d'une peinture primaire, et des surfaces en bois, revêtues d'une peinture d'impression, à l'exception des sols.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émail conforme à la présente norme est destinée à être utilisée principalement comme couche de finition sur l'acier de charpente revêtu d'une peinture primaire, comme fini de boiserie et comme revêtement sur les accessoires métalliques. Elle sert particulièrement à l'identification et au marquage des systèmes avertisseurs d'incendie et du matériel et accessoires de lutte contre l'incendie, pour lesquels le rouge 509-102 est la couleur admise.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 À l'extérieur, elle est destinée à être appliquée sur de l'acier préalablement revêtu de la peinture primaire 1-GP-40M ou 1-GP-140M; si on peut la laisser sécher pendant la période requise, la peinture primaire 1-GP-14M peut être utilisée.

3.2 Pour le repeinturage des surfaces ferreuses, enlever toute rouille ou peinture non adhérente au moyen d'une brosse métallique, d'un grattoir ou de tout autre moyen convenable, puis procéder à des retouches avec la peinture primaire 1-GP-14M, 1-GP-40M ou 1-GP-140M avant d'appliquer la couche de finition. Les surfaces galvanisées doivent d'abord être nettoyées et revêtues de la peinture primaire aux résines alkydes, à la poussière de zinc et à l'oxyde de zinc 1-GP-178M.

3.3 Pour l'application à l'extérieur sur des surfaces de bois non peinturées, appliquer une couche de peinture d'impression 1-GP-189M suivie de deux couches de peinture-émail. Sur des surfaces de bois préalablement peinturées, appliquer une ou deux couches de peinture-émail, selon les besoins, lorsque le feuil ne présente aucune défectuosité. Éliminer toute trace de cloquage, de craquelage ou d'écaillage, à la brosse métallique ou au grattoir et retoucher ces endroits avec la peinture d'impression 1-GP-189M avant d'appliquer la peinture-émail. Laisser sécher la peinture d'impression pendant 18 h au moins avant l'application de la couche de finition de peinture-émail.

PEINTURE-ÉMAIL D'INTÉRIEUR, BRILLANTE, AUX RÉSINES ALKYDES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à la peinture-émail, brillante, destinée à être appliquée sur des subjectiles d'intérieur, revêtus d'une peinture primaire ou préalablement peints à l'exception des sols.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Les peintures-émail, conformes à la présente norme, sont destinées à être utilisées à l'intérieur seulement, particulièrement dans les cuisines et les salles de bain, sur les boiseries, les lambris, etc.

2.2 Cette peinture-émail peut être appliquée, au besoin, sur toutes les surfaces d'intérieur convenablement préparées (exception faite des sols), en bois, en métal, en plâtre, en placoplâtre, en carton de fibres ou en ciment. Elle peut être utilisée dans les maisons, les bureaux et les entrepôts où les conditions ambiantes sont relativement peu rigoureuses. Il se peut que sa tenue en service soit moins satisfaisante dans les zones industrielles ou dans des conditions d'exposition plus rigoureuses.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Sur les murs et plafonds non peints, appliquer une couche de peinture d'impression 1-GP-68M ou 1-GP-119M, avant l'application de la peinture-émail.

3.2 Sur les subjectiles de bois non peints, appliquer une couche de fond pour peinture-émail 1-GP-38M, et poncer légèrement avant l'application de la couche de finition.

3.3 Les subjectiles préalablement revêtus d'une peinture brillante ou semi-brillante doivent être lavés soigneusement et poncés légèrement avant l'application de la couche de finition.

3.4 Les subjectiles préalablement recouverts d'une peinture mate (à l'exception de la peinture 1-GP-100M) doivent être imprégnés de nouveau avec la peinture d'impression 1-GP-68M ou 1-GP-119M, avant l'application de la couche de finition.

3.5 Pour des renseignements supplémentaires sur l'application de la peinture-émail 1-GP-60M, se reporter à la norme 85-GP-33M, Peinture du plâtre et de panneaux muraux intérieurs.

PEINTURE-ÉMAIL D'EXTÉRIEUR ET D'INTÉRIEUR, MARINE, AUX RÉSINES ALKYDES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail destinée à être utilisée à l'extérieur ou à l'intérieur des navires, dans des conditions d'ambiance marine et d'immersion intermittente dans l'eau de mer.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émail, conforme à la présente norme, est destinée à être utilisée comme revêtement de finition d'extérieur sur les navires, bateaux, machinerie et équipement de pont dans des conditions d'ambiance marine et d'immersion intermittente dans l'eau de mer.

2.2 Elle peut aussi être utilisée comme revêtement de finition d'intérieur à bord des navires.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Elle convient à l'application au pinceau ou au rouleau, mais peut également être appliquée au pistolet lorsqu'elle est diluée conformément au mode d'emploi du fabricant.

3.2 Elle peut servir de couche de finition sur l'aluminium revêtu de la peinture primaire 1-GP-132M, sur l'acier revêtu de la peinture primaire 1-GP-48M, et sur le bois revêtu de la peinture d'impression 1-GP-125M.

3.3 La surface brillante de la peinture-émail est destinée à supporter le lavage au détergent 2-GP-115M ou 2-GP-175M.

3.4 Pour des renseignements supplémentaires sur la préparation et l'application de la peinture-émail et aussi sur les autres systèmes de peintures disponibles, voir la norme 85-GP-11M, Peinturage de protection de l'acier continuellement mouillé.

PEINTURE-ÉMAIL D'INTÉRIEUR, POUR SOLS DE BÉTON

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail destinée à être appliquée sur les sols de béton intérieurs.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émail conforme à la présente norme est une peinture de qualité supérieure, résistant aux alcalis, et destinée à être appliquée sur les sols de béton intérieurs secs; elle peut également être appliquée sur les subjectiles de béton et de maçonnerie d'intérieur connexes. Sur les sols de béton durcis à coeur, il est possible d'utiliser la peinture-émail 1-GP-73M.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 En général, il est nécessaire d'appliquer deux couches de peinture-émail sur les sols non revêtus d'une peinture primaire, la première couche étant diluée conformément aux instructions du fabricant. En cas de surpeinturage de sols préalablement peints, il est recommandé d'effectuer un essai de retouche pour s'assurer que l'application de la peinture-émail 1-GP-66M n'occasionnera pas la détrempe du feuillet précédent.

3.2 Pour la plupart des sols, une dilution normale (par 3.1) de la première couche est suffisante après balayage; les sols de béton poudreux peuvent être durcis avec une solution de fluosilicate de magnésium appliquée conformément au mode d'emploi du fabricant, avant d'être revêtus de peinture-émail.

3.3 Le béton nu, extrêmement lisse doit subir un lavage préliminaire à l'acide chlorhydrique (muriatique) à 10%, être rincé à fond et séché avant l'application de la peinture-émail.

3.4 Pour des renseignements supplémentaires sur la préparation et l'application de la peinture-émail et aussi sur les autres systèmes de peintures disponibles, voir la norme 85-GP-32M, Peinture des sols en béton.

3.5 La présente peinture-émail ne présente pas une grande résistance aux solvants ni à la pression hydrostatique.

3.6 La peinture-émail dégage habituellement une odeur forte et doit, par conséquent, être utilisée dans un endroit bien aéré.

PEINTURE D'IMPRESSION D'INTÉRIEUR, TYPE SOLVANT, POUR MURS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture d'impression d'intérieur pour murs, utilisée normalement pour imprégner le plâtre durci à coeur ou les surfaces absorbantes, déjà peinturées.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Cette peinture d'impression est essentiellement destinée à être appliquée sur des surfaces non peinturées comme le plâtre sec durci à coeur et sur des surfaces absorbantes déjà peinturées telles que l'on en rencontre lors du repeinturage des murs revêtus de finis mats. La peinture d'impression doit sécher pendant 18 h avant l'application de la couche de finition.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Les surfaces nouvellement plâtrées ne doivent pas être peinturées si le taux d'humidité, établi à l'hygromètre, est supérieur à 16%.

3.2 La peinture d'impression peut être appliquée au pinceau, au rouleau ou au pistolet.

3.3 Un pouvoir couvrant élevé dans le cas d'une peinture d'impression est souvent indésirable, car il s'ensuit normalement des caractéristiques d'impression inférieures. Le pouvoir couvrant offert par une couche de peinture d'impression revêtue d'une couche de peinture-émail semi-brillante doit être satisfaisant.

3.4 Sur certains types de panneau mural, la peinture d'impression 1-GP-68M peut donner naissance à du "duvet de pêche". Le cas échéant, poncer légèrement et appliquer une deuxième couche de peinture d'impression. Les peintures-émulsion d'impression du type 1-GP-119M réduisent ce risque au minimum, et une couche de ce type de peinture-émulsion d'impression peut être employée au lieu de deux couches de la peinture d'impression 1-GP-68M.

3.5 Lorsqu'un système de trois couches à fini-mat est prescrit, il est préférable d'appliquer, en deuxième couche, une couche du produit constitué d'une partie de peinture d'impression et de deux parties de peinture mate, pourvu que les deux produits soient compatibles afin d'éliminer les risques de formation d'ombres ou d'embru.

3.6 Les produits conformes aux normes suivantes peuvent être utilisés comme couche de finition avec cette peinture.

- 1-GP-57M — Peinture-émail d'intérieur, semi-brillante, aux résines alkydes
- 1-GP-60M — Peinture-émail d'intérieur, brillante, aux résines alkydes
- 1-GP-100M — Peinture-émulsion (latex) d'intérieur, mate
- 1-GP-118M — Peinture de finition intérieure, mate, aux résines alkydes
- 1-GP-195M — Peinture-émulsion (latex) d'intérieur, semi-brillante
- 1-GP-202M — Peinture-émail d'intérieur, aux résines alkydes, peu brillante

PEINTURE À L'ALUMINIUM

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture à l'aluminium, pré-mélangée, destinée à un usage général, à l'intérieur et à l'extérieur, sur les surfaces en bois ou en métal.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture à l'aluminium, conforme à la présente norme est destinée à un usage général, à l'intérieur et à l'extérieur, sur les surfaces en bois et en métal. Elle n'est pas destinée à être utilisée dans des conditions de température élevée ou marine.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Les surfaces en bois d'extérieur doivent être revêtues de la peinture d'impression 1-GP-189M avant l'application de la peinture à l'aluminium.

3.2 Les surfaces en métal ferreux d'extérieur doivent être revêtues de la peinture primaire 1-GP-14M, 1-GP-40M, 1-GP-140M ou d'une autre peinture primaire appropriée, avant l'application de la peinture à l'aluminium.

3.3 Les surfaces galvanisées d'extérieur doivent être revêtues de la peinture primaire réactive vinylique 1-GP-121M, de la peinture primaire à la poussière de zinc et à l'oxyde de zinc, 1-GP-178M ou de la peinture primaire additionnée de ciment, 1-GP-198M, avant l'application de la peinture à l'aluminium.

3.4 Lorsqu'on prévoit rencontrer des conditions d'exposition sévères, utiliser la peinture marine à l'aluminium 1-GP-93M, ou la peinture à l'aluminium résistante à la chaleur 1-GP-143M.

3.5 Pour plus de renseignements sur la préparation de la surface et les autres systèmes de peintures disponibles, consulter les normes suivantes:

85-GP-1M — Peinturage des surfaces extérieures en bois non peinturées

85-GP-14M — Peinturage des surfaces en acier exposées à une atmosphère normalement sèche

85-GP-16M — Peinturage de l'acier galvanisé

DILUANT À POUVOIR SOLVANT ÉLEVÉ

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un diluant à pouvoir solvant élevé, destiné à être utilisé avec les produits de finition à base de résine synthétique.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le diluant conforme à la présente norme convient à la dilution de tous les produits de finition à base de résine synthétique nécessitant un pouvoir solvant plus élevé que celui du diluant 1-GP-4M, mais moins élevé que celui du diluant 1-GP-94M.

2.2 Il convient particulièrement à la dilution des produits appliqués au pistolet étant donné qu'il s'évapore plus vite que le diluant 1-GP-4M et que les produits appliqués au pistolet doivent avoir moins tendance à couler en forme de draperie.

MÉTHODES D'ESSAI DES PEINTURES ET PIGMENTS

1. OBJET

1.1 La présente norme renferme les méthodes d'essai physiques et chimiques des peintures, pigments et préparations connexes, destinées à établir leur conformité aux normes publiées par l'Office des normes générales du Canada et aux lois et règlements établis par le Gouvernement du Canada. Ces méthodes visent à uniformiser les modes opératoires d'essai de façon à empêcher les divergences dans les résultats provenant de l'utilisation de méthodes variées.

1.2 Le comité des méthodes d'essai de l'ONGC est chargé d'élaborer de nouvelles méthodes et de mettre à jour les méthodes existantes. Le gouvernement fédéral, les provinces, les établissements de la défense, l'industrie des revêtements et les laboratoires industriels y sont représentés.

1.3 Un programme canadien d'échange, administré par le Comité des peintures, analyse les méthodes d'essai et a pour but de les améliorer et si possible, il fournit les résultats du travail de coopération réalisé dans ce domaine pouvant être utilisés pour établir des limites de précision pour les méthodes d'essai 1-GP-71.

PEINTURE-ÉMAIL D'EXTÉRIEUR ET D'INTÉRIEUR, POUR SOLS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail, durable, résistant à l'eau, destinée à être utilisée à l'extérieur et à l'intérieur, sur les sols de bois ou de béton complètement durci.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Les exigences de la présente norme se rapportent aux peintures-émail de qualité supérieure, d'extérieur et d'intérieur, pour sols, normalement utilisées comme couche de finition sur les sols de bois, les porches et d'autres surfaces en bois, et sur les sols de béton complètement durci (vieux d'un an, au moins) soumis à l'usure par une circulation piétonne normale.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 **Bois neuf** — Les surfaces en bois neuf doivent être imprégnées de la peinture-émail diluée au diluant 1-GP-4M, conformément au mode d'emploi du fabricant, et être recouvertes d'une couche de peinture-émail non diluée.

3.2 **Repeinturage** — Les zones très usées des surfaces intérieures et extérieures à repeindre doivent être retouchées avec la peinture-émail diluée au diluant 1-GP-4M, conformément au mode d'emploi du fabricant, et être recouvertes d'une couche de peinture-émail non diluée.

3.3 Sols de béton complètement durci

3.3.1 Bien que la peinture-émail puisse être appliquée sur des sols de béton complètement durci, d'intérieur et d'extérieur, et sur des surfaces de béton et de maçonnerie intérieures connexes, elle n'est pas formulée pour être très résistante aux solvants ni pour supporter une pression hydrostatique. Pour les sols de béton n'ayant durci que pendant un mois, la peinture-émail 1-GP-66M ou la peinture-émulsion 1-GP-154M peut être employée.

3.3.2 Deux couches de la peinture-émail sont habituellement utilisées sur les sols non recouverts d'une peinture d'impression, la première couche étant diluée conformément aux instructions du fabricant.

3.3.3 Le béton nu, extrêmement lisse, doit subir un lavage préliminaire avec une solution d'acide chlorhydrique (muriatique) à 10%, être rincé à fond, puis séché avant l'application de la peinture-émail.

3.3.4 Pour la plupart des sols, une dilution normale de la première couche est suffisante, après balayage. Les sols de béton poudreux peuvent être durcis avec une solution de fluosilicate de magnésium, appliquée conformément au mode d'emploi du fabricant, avant l'application de la peinture-émail.

PEINTURE ALKYDE DE DÉMARCATIION ROUTIÈRE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture destinée principalement à l'application au pistolet sur les surfaces pavées bitumineuses ou bétonnées, aux fins de démarcation des zones de circulation, avec ou sans l'application d'un recouvrement en perles de verre réfléchissantes.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La présente peinture est destinée à la démarcation des zones de circulation sur des surfaces pavées bitumineuses ou bétonnées. Elle peut être appliquée au pinceau sur des surfaces restreintes comme sur les bordures de trottoir ou dans les entrepôts.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 En général, il n'est pas nécessaire de diluer la peinture, mais, au besoin, employer le diluant 1-GP-5M.

PEINTURE-ÉMAIL RÉSISTANT À LA CHALEUR, D'INTÉRIEUR ET D'EXTÉRIEUR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail, d'intérieur et d'extérieur, résistant à la chaleur et séchant à l'air ambiant, destinée à être appliquée sur des subjectiles métalliques soumis à une température maximale de 200°C. Elle convient particulièrement aux véhicules automobiles, aux moteurs à essence, à vapeur et aux moteurs diesel, ainsi qu'aux bâtiments des chaudières.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émail, conforme à la présente norme, est destinée à être utilisée à l'intérieur et à l'extérieur sur des subjectiles métalliques revêtus d'une couche de peinture primaire ou préalablement peints, lorsque la température des subjectiles peints est au-dessus de la moyenne sans être supérieure à 200°C. Lorsque la température du subjectile peut atteindre 420°C, il est recommandé d'utiliser la peinture à l'aluminium 1-GP-143M.

2.2 La peinture-émail est destinée à être appliquée sur les moteurs à essence, à vapeur et sur les moteurs diesel, les turbines à vapeur, les pompes, etc., les éléments internes de construction des chaudières et les bâtiments des chaudières.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Dans les conditions susmentionnées, la peinture-émail peut être appliquée directement sur le métal nu pourvu que celui-ci soit exempt d'huile, de graisse, de salissures et de rouille.

3.2 Il est prévu qu'une deuxième couche de peinture-émail puisse être appliquée à condition que le surpeinturage ait lieu entre 24 et 72 h après l'application de la première couche.

3.3 Bien que les peintures-émail conformes à la présente norme puissent être fournies dans l'une quelconque des couleurs brillantes conformes à la norme 1-GP-12c, il est à noter que tous les pigments n'ont pas le même degré de résistance thermique. Quand l'aspect est aussi important que la protection à une température élevée (200°C), seules les couleurs pouvant résister à cette température doivent être utilisées. En général, les couleurs vives comme le rouge, l'orange, le jaune et le vert subissent d'importantes altérations lorsqu'elles sont exposées de façon continue à la chaleur.

**PEINTURE POUR COUCHE PRIMAIRE AUX RÉSINES ALKYDES,
SÉCHANT À L'AIR AMBIANT ET AU FOUR,
POUR LES VÉHICULES AUTOMOBILES ET L'ÉQUIPEMENT**

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture pour couche primaire aux résines alkydes, pigmentée à l'oxyde de fer rouge, destinée principalement aux surfaces d'acier ou d'aluminium des véhicules automobiles et de l'équipement.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Les peintures primaires, conformes à la présente norme, sont destinées à être appliquées sur les surfaces métalliques nettoyées et traitées des véhicules automobiles et de tout autre équipement. Elles sont destinées à être appliquées sur de l'acier soigneusement préparé, exempt de toute calamine ou rouille. Elles peuvent être utilisées sur du zinc et de l'aluminium convenablement préparés. Elles ne doivent pas être appliquées sur du bois.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Même si les peintures primaires 1-GP-81M peuvent être appliquées au pinceau sur des petites surfaces, elles sont habituellement appliquées au pistolet. Elles sont destinées à être recouvertes d'une couche de finition constituée de la peinture-émail 1-GP-98M dans le cas du vert 503-101, de la peinture-émail 1-GP-88M dans le cas des autres couleurs brillantes, de la peinture-émail 1-GP-104M dans le cas d'une peinture semi-brillante et de la peinture-émail 1-GP-114 dans le cas des couleurs mates. La machinerie intérieure peut être revêtue d'une couleur de finition constituée de la peinture-émail semi-brillante 1-GP-101M.

3.2 Habituellement, les produits conformes à la présente norme sont utilisés en atelier et appliqués au pistolet. Toutefois, au besoin, ils peuvent être utilisés pour des retouches au pinceau. Si une peinture primaire de ce type est demandée pour des travaux sur le terrain, il y a lieu de choisir le produit de type 1, séchant à l'air ambiant, puisque les installations nécessaires pour le séchage au four des produits de type 2 ne sont habituellement pas disponibles sur le terrain.

3.3 Il est essentiel que les peintures primaires de ce type soient appliquées sur une surface parfaitement propre, car, en raison de leur séchage très rapide et de leur faible teneur en huile, elles ne mouilleront pas convenablement une surface sale. Par conséquent, l'acier de construction étant rarement exempt de produits de corrosion, il n'est pas recommandé d'utiliser ces peintures primaires.

3.4 **Caractéristiques de séchage au four de la peinture primaire de type 2** — La peinture primaire de type 2 est destinée à être séchée au four conformément au mode d'emploi du fabricant qui doit préciser la durée et la température de séchage, sauf que la durée doit être de 30 min au plus.

APPRÊT DE TYPE ALKYDE POUR BOIS DUR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un apprêt gris à base de résines alkydes destiné à être utilisé comme couche de fond des peintures-émail appliquées sur les subjectiles en bois extérieurs tels que les éléments en bois des véhicules automobiles et de l'équipement.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 L'apprêt, conforme à la présente norme, est destiné principalement à servir de couche de fond pour les peintures-émail appliquées sur les surfaces en bois extérieures comme les carrosseries des véhicules automobiles et les pièces de l'équipement. Il n'est pas destiné à être appliqué sur les subjectiles métalliques extérieurs ni à être utilisé comme apprêt pour les peintures bâtiment, mais il peut être utilisé comme couche de fond sur les garnitures ou pour d'autres peintures-émail d'extérieur.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Cet apprêt est habituellement recouvert d'une couche de finition constituée de la peinture-émail brillante 1-GP-98M dans le cas du vert 503-101, ou de la peinture-émail brillante 1-GP-88M pour les autres couleurs, et de la peinture-émail semi-brillante 1-GP-104M. Il peut également être revêtu d'une couche de finition constituée de la peinture-émail 1-GP-59M.

3.2 Même si l'apprêt 1-GP-84 peut être appliqué au pinceau ou au trempé, il est habituellement appliqué au pistolet. Il est destiné à assurer un bon support sur le bois nu de manière à ce qu'une peinture d'impression ne soit pas normalement nécessaire; toutefois, l'utilisation du vernis d'obturation 1-GP-102M est recommandée. Le bouche-pores 1-GP-103M doit être appliqué sur le bois à grain grossier.

PEINTURE-ÉMAIL AUX RÉSINES ALKYDES, SÉCHANT À L'AIR AMBIANT ET AU FOUR, BRILLANTE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail aux résines alkydes, durable et brillante, destinée aux surfaces d'aéronefs, de véhicules automobiles et d'autre équipement revêtues d'une peinture pour couche primaire.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émail conforme à la présente norme est destinée à être appliquée principalement sur les surfaces métalliques des aéronefs, véhicules automobiles et autre équipement, nettoyées et revêtues d'une couche de peinture primaire, de même que sur les meubles en métal. Elle sert particulièrement à l'identification et au marquage des systèmes avertisseurs d'incendie et du matériel et accessoires de lutte contre l'incendie, pour lesquels le rouge 509-102 est la couleur admise.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture-émail de type 1 peut être appliquée sur les pièces en bois, convenablement préparées, de l'équipement. Les deux types de peinture sont préférablement appliqués au pistolet.

3.2 Les systèmes suivants sont recommandés:

Type de couche	Sur subjectile en acier	Sur subjectile en bois
Bouche-pores	—	1-GP-103M (au besoin)
Vernis d'obturation	—	1-GP-102M
Peinture primaire ou d'impression	1-GP-81M, type 1 ou 2	1-GP-84
Peinture-émail de finition	1-GP-88M, type 1 ou 2	1-GP-88M, type 1

3.3 Pour utilisation sur d'autres subjectiles métalliques:

3.3.1 L'acier galvanisé doit d'abord être revêtu d'une couche de peinture primaire à la poussière de zinc et à l'oxyde de zinc 1-GP-178M.

3.3.2 L'aluminium doit d'abord être revêtu d'une couche de peinture primaire au chromate de zinc, 1-GP-132M.

3.4 **Caractéristiques de séchage au four de la peinture-émail de type 2** — La peinture-émail de type 2 est destinée à être séchée au four conformément au mode d'emploi du fabricant qui doit préciser la durée et la température de séchage sauf que la durée doit être de 30 min au plus. L'utilisateur est prévenu qu'un séchage par rayons infrarouges peut produire de légères différences de couleur et d'aspect du feuil sec de peinture-émail par rapport au fini obtenu par séchage dans une étuve à convection. Si le séchage se fait par rayons infrarouges, un essai préliminaire doit être effectué afin d'assurer l'utilisateur qu'il obtient le résultat désiré.

PEINTURE MARINE À L'ALUMINIUM

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture marine à l'aluminium, pré-mélangée, destinée à être appliquée sur les parois intérieures des réservoirs d'alimentation et de lest et sur les subjectiles métalliques extérieurs.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture conforme à la présente norme est destinée à être appliquée sur des subjectiles extérieurs comme couche de finition sur la peinture primaire 1-GP-48M. Elle est aussi destinée à être utilisée comme revêtement intérieur des réservoirs de réserve d'eau d'alimentation, des principaux réservoirs d'eau d'alimentation et des réservoirs de trop-plein et de drainage. Pour le peinturage de réservoirs de ce genre, la peinture peut être appliquée directement sur le métal nu et propre.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Dans certains cas, la peinture faisant l'objet de la présente norme peut aussi être utilisée comme couche de finition sur la peinture d'impression 1-GP-125M et la peinture primaire 1-GP-132M.

3.2 Dans des conditions moins rigoureuses, la peinture à l'aluminium 1-GP-69M peut être utilisée.

3.3 Pour plus de précisions sur les méthodes d'application appropriées des peintures marines, se reporter à la norme BRCN 1100 intitulée Schedule of Instructions for the Pretreatment and Painting of HMC Ships.

DILUANT, XYLÈNE (XYLOL)

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique au xylène, de qualité industrielle, destiné à la dilution des produits de finition à base de résines synthétiques.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le produit, conforme à la présente norme, est destiné à être utilisé lorsqu'un diluant ayant un pouvoir solvant un peu plus élevé que celui de la norme 1-GP-70M est requis.

2.2 Ce diluant est particulièrement conçu pour la dilution des peintures suivantes:

peintures primaires 1-GP-105M et 1-GP-132M
peintures-émail 1-GP-114, 1-GP-116 et 1-GP-117
peintures-émail à l'aluminium 1-GP-141.

PEINTURE-ÉMAIL AUX RÉSINES ALKYDES, SÉCHANT À L'AIR AMBIANT ET AU FOUR, BRILLANTE (VERT 503-101)

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à la peinture-émail aux résines alkydes, brillante et durable, destinée à être appliquée sur les surfaces métalliques des véhicules automobiles et d'autre équipement revêtues d'une peinture pour couche primaire.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émail conforme à la présente norme est destinée à être appliquée principalement sur les surfaces métalliques, nettoyées et revêtues d'une peinture primaire des véhicules automobiles et d'autre équipement.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture-émail de type 1 peut être appliquée sur les parties en bois convenablement préparées de l'équipement.

3.2 Les systèmes suivants sont recommandés:

<u>Type de couche</u>	<u>Sur subjectiles en acier</u>	<u>Sur subjectiles en bois</u>
Bouche-pores	—	1-GP-103M (au besoin)
Vernis d'obturation	—	1-GP-102M
Peinture, primaire ou d'impression	1-GP-81M, type 1 ou 2	1-GP-84
Peinture-émail de finition	1-GP-98M, type 1 ou 2	1-GP-98M, type 1

3.3 Pour l'application sur d'autres subjectiles métalliques:

3.3.1 L'acier galvanisé doit d'abord être revêtu d'une couche de peinture primaire à la poussière de zinc et à l'oxyde de zinc, 1-GP-178M.

3.3.2 L'aluminium doit d'abord être revêtu d'une couche de peinture primaire au chromate de zinc, 1-GP-132M.

3.4 Les peintures-émail sont appliquées de préférence au pistolet.

3.5 **Caractéristiques de séchage au four de la peinture-émail de type 2** — La peinture-émail de type 2 est destinée à être séchée au four conformément au mode d'emploi du fabricant qui doit préciser la durée et la température de séchage, la durée ne devant pas dépasser 30 min. L'utilisateur est prévenu qu'un séchage par rayons infrarouges peut produire de légères différences de couleur et d'aspect du feuil sec de peinture-émail par comparaison avec le fini produit par séchage dans une étuve à convection. Si le séchage se fait par rayons infrarouges, un essai préliminaire doit être effectué afin de s'assurer que le résultat désiré est obtenu.

VERNIS AUX RÉSINES PHÉNOLIQUES, EXTÉRIEUR ET MARIN

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un vernis aux résines phénoliques, résistant à l'eau et durable, destiné à un usage extérieur général et marin.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le vernis, conforme à la présente norme, est destiné à être utilisé comme fini d'extérieur et d'intérieur et comme vernis d'impression sur le bois nu dans des milieux marins.

2.2 Le vernis fourni sur référence à la présente norme peut également être destiné à un usage général, à l'extérieur, dans le domaine de la construction et à des fins d'entretien, pourvu que l'utilisateur soit conscient de la courte durée utile et du besoin d'entretien accru de tous les finis non pigmentés appliqués sur du bois extérieur.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Pour plus de précisions sur les méthodes d'application appropriées des peintures marines, se reporter à la norme RCN intitulée Schedule of Instructions for the Pretreatment and Painting of HMC Ships, BRCN 1100.

PEINTURE-ÉMULSION (LATEX), D'INTÉRIEUR, MATE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émulsion (latex), mate, pour murs intérieurs, destinée à être appliquée sur tout type de surfaces murales, neuves ou déjà peinturées.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture conforme à la présente norme est destinée à être appliquée sur les murs et les plafonds, à l'exception de ceux des salles de bains et des cuisines. Elle peut être appliquée sur presque tous les types de murs, y compris les panneaux muraux, le placoplâtre, le plâtre sec, le ciment, la brique ou les blocs de béton.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture est auto-imprégnante et résistante aux alcalis. Habituellement, aucune peinture d'impression n'est requise. En cas de difficulté à obtenir un fini uniforme en deux couches, il est recommandé d'appliquer une couche de la peinture de finition 1-GP-118M.

3.2 Les murs de plâtre ne doivent pas être neutralisés au sulfate de zinc avant le peinturage. La peinture étant résistante aux alcalis, ce traitement, qui peut s'avérer nuisible, n'est pas nécessaire.

3.3 Généralement, deux couches de la peinture conforme à la présente norme suffisent pour la plupart des travaux.

3.4 Normalement, il n'est pas recommandé d'appliquer cette peinture sur un fond brillant sans un léger ponçage préalable afin d'assurer une adhérence satisfaisante.

3.5 Étant donné que cette peinture contient de l'eau, elle ne doit pas être appliquée à une température inférieure à 7°C. S'assurer que la surface à peindre est aussi au-dessus de 7°C et qu'elle n'est pas recouverte d'humidité brute ni d'eau de condensation.

PEINTURE-ÉMAIL AUX RÉSINES ALKYDES, SEMI-BRILLANTE, POUR MACHINES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant, en un feuil dur et résistant, destinée à être appliquée sur tous les types de machines d'ateliers.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émail conforme à la présente norme est destinée à être appliquée principalement sur tous les types de machines d'atelier.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Les systèmes suivants sont recommandés:

<u>Type de couche</u>	<u>Sur subjectiles en acier</u>	<u>Sur subjectiles en bois</u>
Bouche-pores	—	1-GP-103M (au besoin)
Vernis d'obturation	—	1-GP-102M
Peinture primaire ou d'impression	1-GP-81M, type 1	1-GP-84
Peinture-émail	1-GP-101M	1-GP-101M

3.2 Les peintures-émail fournies sur référence à la présente norme sont appliquées de préférence au pistolet.

VERNIS D'OBTURATION AUX RÉSINES ALKYDES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un vernis d'obturation, atoxique, destiné à être utilisé principalement sur le bois propre et non peinturé.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le vernis d'obturation peut être utilisé comme première couche sur les subjectiles en bois d'extérieur, tels que les garnitures en bois et les carrosseries claire-voie, sur les planchers en bois et comme conditionneur sur des surfaces de maçonnerie modérément peinturées.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Lorsque le vernis est appliqué sur des garnitures en bois et sur des carrosseries claire-voie, les surfaces obturées doivent être revêtues d'une couche de peinture de finition afin d'assurer une protection et une durabilité satisfaisantes.

3.2 Lorsque le vernis est appliqué sur des planchers en bois, il peut être revêtu du vernis 1-GP-36M ou encaustiqué, comme requis.

3.3 Le vernis utilisé comme agent fixateur est appliqué avant le repeinturage (voir aussi la norme 1-GP-142M, Vernis d'obturation, non pigmenté, résistant aux alcalis).

3.4 Le vernis peut être appliqué au pinceau, au pistolet ou par immersion.

BOUCHE-PORES EN PÂTE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une pâte destinée à boucher les pores du bois à grain grossier devant être utilisé à l'intérieur ou à l'extérieur.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le bouche-pores conforme à la présente norme est destiné à boucher les pores du bois à grain grossier comme le frêne, l'acajou et le chêne avant l'application du système de finition. Il est fourni couleur naturelle de manière à ne pas teindre le bois de couleur pâle.

2.2 Pour l'application sur du bois de couleur, le bouche-pores peut être coloré par l'addition d'une teinture pigmentée.

2.3 Les systèmes de finition suivants sont recommandés:

2.3.1 Pour les meubles:

1-GP-103M	Bouche-pores en pâte
1-GP-150M	Vernis-laque pour meubles en bois

2.3.2 Pour les planchers:

1-GP-103M	Bouche-pores en pâte
1-GP-102M	Vernis d'obturation aux résines alkydes
1-GP-36M	Vernis d'usage général, d'intérieur, brillant, type 1
25-GP-2	Encaustique en pâte pour parquets

2.3.3 Pour les véhicules:

1-GP-103M	Bouche-pores en pâte
1-GP-102M	Vernis d'obturation aux résines alkydes
1-GP-84	Apprêt du type alkyde pour bois dur
1-GP-88M	Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante
ou 1-GP-98M	Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante (vert 503-101)

PEINTURE-ÉMAIL AUX RÉSINES ALKYDES, SEMI-BRILLANTE, D'EXTÉRIEUR, SÉCHANT À L'AIR AMBIANT ET AU FOUR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail aux résines alkydes, durable, destinée à être appliquée sur les surfaces des véhicules automobiles et d'autre équipement revêtues d'une peinture pour couche primaire. La peinture-émail est livrée en deux types: type 1, séchant à l'air ambiant et type 2, séchant au four.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Les peintures-émail conformes à la présente norme sont destinées à être appliquées principalement sur les surfaces métalliques, nettoyées et revêtues d'une couche de peinture primaire, des véhicules automobiles, des aéronefs et d'autre équipement.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture-émail de type 1 peut être appliquée sur les parties en bois convenablement préparées de l'équipement.

3.2 Les systèmes suivants sont recommandés:

Type de couche	Sur subjectiles en acier	Sur subjectiles en bois
Bouche-pores	—	1-GP-103M (au besoin)
Vernis d'obturation	—	1-GP-102M
Peinture primaire ou d'impression	1-GP-81M, type 1 ou 2	1-GP-84
Peinture-émail de finition	1-GP-104M, type 1 ou 2	1-GP-104M, type 1

3.3 Pour application sur d'autres subjectiles métalliques.

3.3.1 L'acier galvanisé doit d'abord être revêtu d'une couche de peinture primaire à la poussière de zinc et à l'oxyde de zinc, 1-GP-178M.

3.3.2 L'aluminium doit d'abord être revêtu d'une couche de peinture primaire au chromate de zinc, 1-GP-132M.

3.4 Les peintures-émail sont appliquées de préférence au pistolet.

3.5 **Caractéristiques de séchage au four de la peinture-émail de type 2** — La peinture-émail de type 2 doit être séchée au four conformément au mode d'emploi du fabricant qui doit préciser la durée et la température de séchage, sauf que la durée doit être d'au plus 30 min. L'utilisateur est prévenu que le séchage par rayons infrarouges peut produire de légères différences de couleur et d'aspect du feuil sec de peinture-émail en comparaison avec le fini produit par séchage dans une étuve à convection. Si le séchage se fait par rayons infrarouges, un essai préliminaire doit être effectué afin de s'assurer que le résultat désiré est obtenu.

PEINTURE POUR COUCHE PRIMAIRE, SÉCHAGE RAPIDE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture pour couche primaire, à séchage rapide, destinée à être appliquée sur l'acier. Elle est destinée plus précisément à être utilisée comme couche de fond pour une peinture-émail de finition à séchage rapide.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture primaire conforme à la présente norme est destinée principalement à être appliquée sur les surfaces métalliques nettoyées et traitées des véhicules automobiles et de l'équipement lorsque les travaux de repeinture exigent un système à séchage rapide.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Il est essentiel que la peinture primaire de ce type soit appliquée sur une surface parfaitement propre, car, en raison de ses caractéristiques de séchage rapide, elle ne mouillera pas convenablement les surfaces sales. Par conséquent, l'acier de construction étant rarement exempt de produits de corrosion, il n'est pas recommandé d'utiliser cette peinture primaire.

3.2 Même si elle peut être appliquée par immersion, la peinture primaire est habituellement appliquée au pistolet. Elle est destinée à recevoir une couche de finition constituée de la peinture-émail mate 1-GP-114, de la peinture-émail brillante 1-GP-116, de la peinture-émail semi-brillante 1-GP-117 ou de la peinture-émail à séchage rapide pour véhicules automobiles 1-GP-191M. Elle peut aussi être utilisée avec la peinture-laque mate 1-GP-111 ou la peinture-laque pour application au pochoir 1-GP-112, lorsqu'une peinture primaire pour l'acier est requise.

ENCRE À POCHOIR POUR LE MARQUAGE DES SUBJECTILES ABSORBANTS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une encre à pochoir destinée à être appliquée sur les subjectiles absorbants, comme les caisses à claire-voie, les boîtes en bois et en carton et la toile d'emballage.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Cette encre est destinée au marquage d'identification ou autre des subjectiles absorbants, comme les caisses à claire-voie, les boîtes en bois et en carton et la toile d'emballage.

2.2 Elle peut aussi être appliquée sur des surfaces enduites de peinture pour oblitérer 1-GP-47M.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 L'encre conforme à la présente norme est destinée à être appliquée au pinceau à trempage ou à réservoir pour pochoir et au carton pour pochoir, ainsi qu'avec des appareils à marquer au pochoir automatiques.

ENCRE À POCHOIR POUR LE MARQUAGE DES SUBJECTILES NON ABSORBANTS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une encre à pochoir destinée à être appliquée sur des subjectiles non absorbants comme le métal et le verre.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Cette encre est destinée au marquage d'identification et autre des subjectiles non absorbants comme les métaux, le verre et la porcelaine.

2.2 Elle peut aussi être appliquée sur des surfaces enduites de peinture pour oblitérer 1-GP-47M.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 L'encre conforme à la présente norme est destinée à être appliquée au pinceau à trempage ou à réservoir pour pochoir et au carton pour pochoir, ainsi qu'avec des appareils à marquer au pochoir automatiques.

PEINTURE NOIRE RÉSISTANT AUX ACIDES ET AUX ALCALIS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à la peinture bitumineuse noire résistant aux acides et aux alcalis.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture conforme à la présente norme est destinée à être appliquée sur les montages de munitions, dans les entrepôts et sur le matériel militaires ainsi que sur les bacs d'accumulateurs et les canalisations souterraines pour les protéger de la corrosion par les acides et les alcalis. Elle peut aussi être utilisée pour imperméabiliser les fondations en béton sous le niveau du sol.

2.2 Cette peinture peut également être utilisée dans les salles de batteries et d'équipement sous basse tension des navires canadiens de Sa Majesté conformément aux prescriptions de la norme BRCN 1100, Schedule of Instructions for Pretreatment and Painting of HMC Ships.

Withdrawn/Retiré

PEINTURE BLANCHE POUR PHARES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture à l'huile de lin, pré-mélangée, destinée à un usage extérieur général sur des surfaces revêtues d'une couche de peinture primaire lorsque le farinage est désiré.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture conforme à la présente norme est principalement destinée à revêtir les phares et toute autre surface devant maintenir un degré élevé de blancheur.

2.2 Étant donné la nature farinante de cette peinture, elle ne doit pas être appliquée sur les surfaces où le farinage n'est pas admis.

2.3 Cette peinture ne doit pas être utilisée pour recouvrir des planchers extérieurs ni comme couche de finition sur l'acier de construction.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Cette peinture est destinée à un usage extérieur général sur le bois convenablement imprégné avec la peinture d'impression 1-GP-55, sur le bois déjà peinturé et sur les accessoires métalliques des constructions en bois recouverts d'une couche de peinture primaire.

3.2 Les surfaces en bois déjà peinturées doivent être nettoyées à fond et, si le feuil ne présente aucun défaut, recouvertes d'une ou de deux couches de peinture, au besoin. Dans le cas contraire, frotter à la brosse métallique ou gratter les endroits présentant des cloques, des craquelures ou des écailles et retoucher avec la peinture d'impression 1-GP-55 avant l'application de la peinture.

3.3 Les métaux ferreux doivent d'abord être nettoyés à fond et revêtus d'une couche de peinture primaire 1-GP-14M, 1-GP-40M, 1-GP-48M ou 1-GP-140M, avant l'application de la présente peinture.

3.4 **Tôles galvanisées** — Les tôles galvanisées neuves ou celles ayant été exposées aux intempéries doivent être débarrassées de toute saleté et de graisse à l'aide d'un solvant comme l'essence minérale 1-GP-4M. Elles doivent ensuite être recouvertes de la peinture primaire à la poussière de zinc et à l'oxyde de zinc 1-GP-178M, puis de la peinture 1-GP-109M. Des renseignements supplémentaires sur la préparation et l'application de la peinture, de même que sur les autres systèmes disponibles pour les tôles galvanisées sont données dans la norme 85-GP-16M, Peinturage de l'acier galvanisé.

3.5 Lorsque la corrosion cryptogamique est un problème, le recours aux agents fongicides doit être envisagé. Pour la préparation des surfaces et les produits à employer, les utilisateurs doivent se conformer aux indications du fabricant.

DILUANT D'USAGE GÉNÉRAL, POUR PRODUITS-LAQUE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un mélange de liquides organiques dont la partie de solvant actif pour le produit-laque est du type cétone et(ou) ester.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le produit conforme à la présente norme est destiné à la dilution des produits-laque afin qu'ils soient applicables au pistolet.

2.2 Le présent diluant est destiné à un emploi général dans la dilution des produits-laque et est utilisé pour diluer les produits-laque 1-GP-111, 1-GP-112, 1-GP-129 et 1-GP-134M.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Dans des conditions d'humidité élevée, une quantité suffisante de diluant 1-GP-136 doit être ajoutée pour éviter l'opalescence.

3.2 Les diluants fournis sur référence à la présente norme peuvent être nocifs pour les ouvriers; par conséquent, ils doivent être utilisés dans un endroit suffisamment aéré.

PEINTURE-LAQUE MATE POUR PULVÉRISATION À CHAUD ET À FROID

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-laque pouvant être pulvérisée à des températures normales ou élevées, comme couche de finition sur du métal revêtu de peinture primaire ou phosphaté.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-laque mate conforme à la présente norme est destinée au revêtement final mat des obus, bombes, grenades, véhicules, autre équipement métallique et de leurs parties composantes, dont la surface a reçu une couche de peinture primaire ou un traitement de phosphatation.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Bien que la peinture-laque puisse être diluée au moyen du diluant décrit dans les normes 1-GP-50M ou 1-GP-110M et pulvérisée à la température ambiante, elle est d'abord destinée à la pulvérisation à chaud. Les pistolets et les pressions recommandées pour la pulvérisation à chaud sont indiqués dans la présente norme. Les instructions de dilution pour la pulvérisation à froid se trouvent sur l'étiquette du contenant.

3.2 Les peintures primaires qui doivent être utilisées sous la peinture-laque doivent être un produit-laque ou être résistantes à la peinture-laque; la peinture primaire décrite dans la norme 1-GP-105M convient à l'acier et la peinture primaire 1-GP-132M aux alliages légers. Lorsque la peinture-laque doit être appliquée sans couche de peinture primaire, les revêtements au phosphate pour l'acier décrits dans les normes 31-GP-105M, Revêtement de conversion, phosphate de zinc, base de peinture et 31-GP-106, Revêtement de conversion, phosphate de fer, base de peinture, sont satisfaisants.

3.3 Dans les cas d'exposition à des conditions rigoureuses (véhicules automobiles), il est recommandé d'appliquer d'abord un revêtement (comme l'enduit aux résines vinyliques décrit dans la norme 1-GP-121M ou les revêtements au phosphate susmentionnés), puis une couche de peinture primaire, avant d'appliquer la dernière couche de peinture-laque.

PEINTURE-LAQUE POUR POCHOIR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-laque destinée à être pulvérisée au pochoir, sur du bois peinturé ou nu et sur des surfaces métalliques peinturées.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-laque conforme à la présente norme est destinée à être pulvérisée au pochoir, sur les surfaces peinturées et non peinturées des boîtes d'emballage, des caisses, des cartons ou des objets semblables faits en bois, en papier ou en métal peinturé, pour des fins de marquage. Elle sèche rapidement, permettant ainsi de faire des caractères nets et clairs et de procéder rapidement.

2.2 Ce produit sert surtout à marquer au pochoir les caisses et les boîtes de munitions.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Il n'est pas recommandé d'appliquer cette peinture-laque sur des surfaces métalliques non protégées et non recouvertes de peinture primaire, car il peut y avoir manque d'adhérence ou destruction de l'adhérence par la corrosion. Le métal galvanisé doit être nettoyé avec le décapant pour métal 31-GP-107 et peinturé avec la peinture primaire 1-GP-105M ou 1-GP-132M avant le marquage au pochoir ou il doit être nettoyé et revêtu d'une couche de peinture primaire à la poussière de zinc et à l'oxyde de zinc 1-GP-178M. Des renseignements supplémentaires sur la préparation et le peinturage du métal galvanisé sont donnés dans la norme 85-GP-16M, Peinturage de l'acier galvanisé. Les surfaces destinées à recevoir la peinture-laque doivent être exemptes de graisse, d'huile, de saleté ou de poudre de farinage et ne présenter aucune trace d'écaillage, de pelage, de craquelage ni d'autres détériorations.

3.2 Elle doit être tenace, adhérente, durable et suffisamment résistante à l'eau pour assurer un marquage indélébile, bien que cette indélébilité dépende en grande partie de la durabilité du support. Elle peut être appliquée sur des surfaces peinturées sans risque de détrempe ou de frilage.

PEINTURE-ÉMAIL, À SÉCHAGE RAPIDE, MATE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail, à séchage rapide, durable, à base d'un liant synthétique convenable, à utiliser sur métal.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Cette peinture-émail peut généralement être utilisée sur les surfaces métalliques intérieures et extérieures de l'équipement léger et lourd, des véhicules et des munitions, lorsqu'un fini mat est exigé. Ces surfaces peuvent être d'acier, de cuivre, de zinc, d'aluminium ou de magnésium, convenablement apprêté. Cette peinture n'est pas destinée à être utilisée en principe sur du bois ou de la maçonnerie qui peuvent être exposés aux intempéries.

2.2 Cette peinture-émail est avant tout destinée à être appliquée sur les munitions, l'équipement et les véhicules, lorsqu'un fini mat est exigé à des fins de camouflage. Elle a une bonne résistance à la corrosion chimique et à l'eau lorsqu'elle est appliquée à une épaisseur suffisante sur un système de peinture pour couche primaire approprié. Dans des conditions normales, elle devrait donner un bon rendement pendant cinq ans ou plus.

2.3 Cette peinture-émail n'est pas destinée à être utilisée lorsque la résistance à l'essence constitue une exigence primordiale, sur l'équipement motorisé par exemple.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Application sur des subjectiles neufs

3.1.1 Le métal doit être propre, sec et exempt de produits de corrosion, d'huile et de graisse.

3.1.2 Les surfaces d'acier doivent être revêtues d'une couche de peinture primaire ou phosphatées. Les revêtements de conversion au phosphate 31-GP-105M et 31-GP-106 constituent des traitements préparatoires satisfaisants. Si l'acier n'est pas prétraité, il doit être revêtu d'une couche de peinture primaire 1-GP-105M qui peut être poncée et essuyée avec un tampon gras pour enlever la poussière.

3.1.3 Les surfaces d'aluminium et de magnésium doivent d'abord être revêtues de la peinture primaire 1-GP-132M. Le prétraitement chimique conforme à la norme 31-GP-101M est recommandé pour l'aluminium, et celui qui est conforme à la norme 31-GP-110 est nécessaire pour le magnésium.

3.1.4 Le cuivre et le laiton peuvent être recouverts d'une couche de peinture primaire non inhibitrice, séchant en un feuillet dur.

3.1.5 Les surfaces de zinc doivent être traitées avant l'application du système de peinture. Si le prétraitement ne consiste pas à appliquer un revêtement préalable, le zinc doit être lavé avec le décapant pour métal 31-GP-107. Une fois sèche, la surface peut recevoir une couche de peinture primaire 1-GP-105M.

3.1.6 Pour des conditions d'exposition rigoureuses, il est recommandé de prétraiter le subjectile avec l'enduit aux résines vinyliques 1-GP-121M ou les revêtements phosphatants susmentionnés, et de le recouvrir d'une couche de peinture primaire avant l'application de la peinture-émail de finition. Lorsque deux couches de peinture-émail sont requises, la deuxième couche peut être appliquée sans qu'il n'y ait eu séchage prolongé de la première couche.

3.2 Application sur des subjectiles anciens

3.2.1 Lorsque la surface peinte est encore intacte et qu'un surpeinturage s'avère nécessaire uniquement pour des raisons d'aspect, appliquer la nouvelle couche après avoir enlevé les traces de farinage, la saleté ou les dépôts divers, la graisse ou l'huile par essuyage, lavage ou brossage. Laver avec de l'eau et du détergent, du savon ou une solution de phosphate de sodium à 2,5%, puis rincer à fond et sécher. Poncer légèrement avec le papier

abrasif de silex fin 30-GP-9 pour rendre la surface plus rugueuse et assurer ainsi un meilleur accrochage de la couche suivante. Appliquer ensuite une couche de peinture-émail directement sur la surface. Si la peinture prend une teinte trop pâle, l'application de deux couches peut s'avérer nécessaire.

- 3.2.2 S'il y a eu détérioration de la peinture à certains endroits par abrasion, pelage, désagrégation ou corrosion, décapier le sujet à nu à ces endroits, le nettoyer convenablement, le recouvrir d'une couche de peinture primaire, puis d'une couche de peinture de finition. Si toute la surface peinte est plus ou moins détériorée en raison de corrosion, craquelage, écaillage, pelage, etc., décapier complètement le sujet et le recouvrir de nouveau comme dans le cas d'un sujet métallique neuf.

Withdrawn/Retirée

ENCRE EN PÂTE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une encre en pâte, à séchage rapide, destinée à être appliquée à la main ou à l'aide d'appareils à marquer au pochoir automatiques, par report d'un cliché en caoutchouc.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 L'encre en pâte conforme à la présente norme est avant tout destinée au marquage des munitions et des contenants cylindriques à munitions.

2.2 Elle peut aussi être utilisée sur les étuis de cartouches en acier revêtus d'une couche de peinture primaire, mais non sur ceux en laiton.

Withdrawn/Retirée

**PEINTURE-ÉMAIL AUX RÉSINES ALKYDES MODIFIÉES,
À SÉCHAGE RAPIDE, BRILLANTE (VERT 503-101)**

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail à séchage rapide, durable, à base de liant aux résines alkydes modifiées, destinée à être appliquée sur des surfaces métalliques revêtues d'une peinture primaire, spécialement sur celles des véhicules automobiles.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Les peintures-émail conformes à la présente norme sont destinées à être appliquées sur des surfaces métalliques revêtues de la peinture primaire 1-GP-105M.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture-émail est appliquée au pistolet.

3.2 La peinture-émail doit pouvoir recevoir une seconde couche dans les 2 h qui suivent l'application de la première. Si la seconde couche ne peut être appliquée dans les 2 h, laisser sécher la peinture-émail au moins 72 h avant de surpeindre. La peinture-émail n'est pas destinée à être surpeinte au cours de la période comprise entre 2 et 72 h après la première application.

PEINTURE-ÉMAIL AUX RÉSINES ALKYDES MODIFIÉES, À SÉCHAGE RAPIDE, SEMI-BRILLANTE (VERT 503-201)

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail à séchage rapide, durable, à base de liant aux résines alkydes modifiées, destinée à être appliquée sur des surfaces métalliques revêtues de peinture primaire, spécialement sur celles des véhicules automobiles.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émail semi-brillante conforme à la présente norme doit être une peinture-émail durable, à séchage rapide, destinée à être appliquée sur les surfaces métalliques recouvertes de peinture primaire, spécialement sur celles des véhicules automobiles lorsqu'un fini semi-brillant est requis.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Cette peinture-émail est destinée à être appliquée principalement au pistolet sur une couche de peinture primaire à séchage rapide 1-GP-105M.

3.2 Cette peinture-émail doit pouvoir recevoir une seconde couche dans les 2 h qui suivent l'application de la première. Si la seconde couche ne peut être appliquée dans les 2 h, laisser sécher la peinture-émail au moins 72 h avant de surpeindre. La peinture-émail n'est pas destinée à être surpeinte au cours de la période comprise entre 2 et 72 h après la première application.

PEINTURE DE FINITION INTÉRIEURE, MATE, AUX RÉSINES ALKYDES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture de finition d'intérieur, mate, aux résines alkydes, à faible odeur, destinée à être appliquée comme couche de finition sur du plâtre, du placoplâtre et des panneaux muraux convenablement préparés.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture de finition aux résines alkydes visée par la présente norme est destinée aux applications intérieures sur les murs et les plafonds, exception faite des cuisines et salles de bains.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Normalement, cette peinture de finition aux résines alkydes est appliquée au pinceau mais elle peut également être appliquée au rouleau. Lorsqu'elle doit être appliquée au pistolet, les instructions de dilution du fabricant doivent être suivies à la lettre.

3.2 **Préparation de la surface** — Les murs et les boiseries doivent être secs, propres et exempts de saleté, de graisse et de peinture non adhérente. Ne pas utiliser sur de la colle, de la peinture à la caséine ou du papier peint; les enlever au préalable. Les surfaces ayant subi un ponçage, un replâtrage ou une réparation doivent être retouchées avec la peinture de finition avant d'appliquer toute la couche de finition. Ne pas retoucher les zones replâtrées avec de la gomme laque.

3.3 **Surfaces neuves (non peinturées)** — Aucune peinture primaire ni aucune couche de fond n'est requise à moins que la surface ne soit exceptionnellement absorbante. Au besoin, utiliser les produits suivants:

Bois — Couche de fond 1-GP-38M

Murs (secs et exempts d'alcalis) — Peinture d'impression 1-GP-68M ou 1-GP-119M

Si l'alcalinité présente un danger, utiliser seulement la peinture d'impression 1-GP-119M.

3.4 **Vieilles surfaces (déjà peinturées)** — En général, une couche de peinture de finition 1-GP-118M suffit, à moins qu'il n'y ait un changement sensible de couleur. Si une deuxième couche s'avère nécessaire, laisser sécher la première couche toute la nuit. Si la surface est exceptionnellement absorbante, la traiter comme prescrit au par. 3.3.

3.5 Lorsqu'un système à faible odeur est requis, il y a lieu d'utiliser la peinture d'impression 1-GP-119M sous la peinture de finition aux résines alkydes 1-GP-118M.

3.6 Si un certain degré de résistance aux taches est exigé, l'application de la peinture-émail d'intérieur, peu brillante, aux résines alkydes 1-GP-202M, est recommandée.

PEINTURE-ÉMULSION (LATEX) D'IMPRESSION POUR MURS INTÉRIEURS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émulsion (latex) d'impression destinée à être appliquée sur les murs intérieurs y compris le placoplâtre, le plâtre sec, le béton ainsi que sur les surfaces absorbantes déjà peinturées.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émulsion d'impression conforme à la présente norme est destinée à être appliquée sur des surfaces non peinturées, telles que le plâtre sec (dont le taux d'humidité, vérifié à l'hygromètre, est d'au plus 16%), le placo-plâtre et les panneaux muraux, ainsi que sur les surfaces absorbantes déjà peinturées que l'on rencontre lors du surpeinturage de murs à fini mat.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Habituellement, cette peinture d'impression peut être recouverte d'une couche de finition 3 h après son application.

3.2 Une solution de sulfate de zinc ne doit jamais être employée sur le plâtre avant l'application de la peinture d'impression.

3.3 La peinture d'impression est normalement appliquée au pinceau ou au rouleau, mais peut aussi être appliquée au pistolet moyennant l'équipement approprié.

3.4 Un pouvoir couvrant élevé dans le cas d'une peinture d'impression est souvent indésirable, car il s'ensuit habituellement des caractéristiques d'impression inférieures. Le pouvoir couvrant d'une couche de peinture d'impression revêtue d'une couche de peinture semi-brillante doit être satisfaisant.

3.5 Étant donné que ce produit contient de l'eau, il ne doit pas être appliqué à une température inférieure à 7°C. S'assurer qu'il n'y a pas d'eau de condensation ou d'humidité brute sur la surface à peindre, et que cette dernière est également au-dessus de 7°C.

3.6 La peinture d'impression peut être surpeinturée des peintures de finition suivantes:

- 1-GP-57M — Peinture-émail d'intérieur, semi-brillante, aux résines alkydes
- 1-GP-60M — Peinture-émail d'intérieur, brillante, aux résines alkydes
- 1-GP-118M — Peinture de finition intérieure, mate, aux résines alkydes
- 1-GP-195M — Peinture-émulsion (latex) d'intérieur, semi-brillante
- 1-GP-202M — Peinture-émail d'intérieur, aux résines alkydes, peu brillante

REVÊTEMENT PROTECTEUR PELABLE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement pigmenté pelable destiné à être appliqué au pistolet sur l'équipement afin de le protéger lors de l'entreposage extérieur et du transport.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le revêtement conforme à la présente norme est destiné à protéger l'équipement lors de l'entreposage et du transport. Il doit être appliqué sur des surfaces sèches, peinturées ou non peinturées, en métal, en bois, en caoutchouc et en tissu; il ne devrait pas être appliqué sur des matières plastiques.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Le revêtement sec donne un feuil résistant, élastique et hydrofuge qui constitue une protection efficace contre le passage de l'humidité. Le feuil peut être pelé à la main par larges bandes sans endommager la surface recouverte.

3.2 Ne pas diluer le produit au solvant, mais l'agiter à fond avant l'utilisation. L'appliquer avec un pistolet de type à pression muni d'une buse à mélange extérieur, qui utilise des pressions d'air variant entre 414 et 690 kPa et des pressions pour le liquide comprises entre 172 et 276 kPa, selon la température. Les désagréations mineures du feuil peuvent être réparées en effectuant des retouches au pinceau ou au pistolet.

3.3 Mode d'emploi

3.3.1 *Préparation du produit* — Le produit ne gèlera pas, mais deviendra gélatineux à basse température. Pour de meilleurs résultats, entreposer le produit dans un endroit tiède avant l'emploi et l'appliquer à une température supérieure à 7°C. Le produit est utilisé à la consistance à laquelle il est fourni et ne nécessite aucune dilution, mais, avant l'application, il doit être agité pendant une période comprise entre 15 et 30 min, ou jusqu'à ce qu'il soit épais et crémeux. Le produit est habituellement appliqué au pistolet directement du récipient. Une agitation et une circulation continues au cours de l'application au pistolet sont essentielles.

3.3.2 *Préparation de la surface* — Les surfaces destinées à être peinturées doivent être sèches et exemptes de graisse, d'huile et de saleté. Étant donné que les solvants contenus dans le produit ont tendance à détremper les peintures et les peintures-émail qui ne sont pas parfaitement sèches, laisser sécher les nouveaux revêtements au moins 24 h (de préférence plus longtemps) avant l'application du produit. Couvrir les vides et les trous d'une largeur supérieure à 13 mm avec un ruban s'étendant sur les surfaces avoisinantes sur une distance comprise entre 13 et 38 mm.

3.4 Équipement

3.4.1 Les pistolets doivent être du type à pression muni d'une buse d'air pour mélange extérieur afin d'assurer une pulvérisation appropriée. Les combinaisons suivantes se sont avérées satisfaisantes: pistolet Binks, modèle 18, avec buse produit 63B ou 66 et buse d'air 63 PA; pistolet DeVilbiss MBC avec buse produit E ou FX et buse d'air 765. Tout équipement équivalent est également satisfaisant.

3.4.2 Le produit devient plus visqueux à basse température de sorte que des pressions plus élevées sont nécessaires pour la pulvérisation. À 21°C, l'application au pistolet du produit s'effectue à une pression d'air (pulvérisation) comprise entre 414 et 552 kPa et à une pression du liquide (pression dans le réservoir d'alimentation) comprise entre 172 et 207 kPa, tandis qu'à 0°C, la pression d'air peut atteindre 690 kPa et la pression dans le réservoir d'alimentation peut être comprise entre 242 et 276 kPa.

3.5 Application

- 3.5.1 Les pressions étant réglées en fonction de la température du revêtement, placer la buse à 200 mm de la surface et en régler l'ouverture de manière à pulvériser une bande de 150-200 mm. Tenir le pistolet perpendiculairement à la surface et, en effectuant des mouvements égaux et uniformes, appliquer une couche aussi épaisse que possible sans qu'il n'en résulte de coulures ni d'abaissements. Pulvériser d'abord les surfaces de dessus pour réduire au minimum les excès de projection, puis les surfaces verticales et les dessous. Régler la pulvérisation pour ne pas appliquer de peinture sur les zones adjacentes. Utiliser des écrans protecteurs pour prévenir toute projection de peinture inutile. Tenir la buse à une distance comprise entre 150 et 200 mm de la surface et éviter des mouvements rapides ou saccadés du pistolet.
- 3.5.2 À l'application, le produit doit avoir un aspect lustré et humide. Chaque bande successive appliquée au pistolet doit chevaucher la bande précédente sur au moins 13 mm. Appliquer des couches supplémentaires de la même manière de façon à ce que chaque couche soit uniforme et continue.
- 3.5.3 Un feuil ayant une épaisseur comprise entre 75 et 100 μm est souhaitable car il sera plus étanche à l'humidité et moins susceptible à la perforation qu'un feuil plus mince. Il est également plus facile de peler un feuil plus épais sans le déchirer. L'application de trois ou quatre couches est habituellement nécessaire pour l'obtention d'un feuil de l'épaisseur désirée.
- 3.5.4 Lorsqu'il s'agit de couvrir des craquelures, l'épaisseur de feuil nécessaire doit s'étendre d'au moins 25,4 mm de chaque côté de la craquelure avant de commencer à s'amincir. Lorsqu'il s'agit de ponter de gros vides et de gros trous ayant été recouverts de ruban, pulvériser le produit à partir du centre du ruban vers les bords et poursuivre l'application sur la surface avoisinante sur une distance de 25 à 30 mm. Éviter d'arracher le ruban par un jet d'air trop fort ou de former des bulles d'air sous le ruban ou dans le revêtement. Accroître l'épaisseur du produit autour du ruban jusqu'à ce que la surface soit lisse et continue.
- 3.5.5 Lorsqu'il s'agit de vides plus petits, de séparations du ruban et de trous d'une largeur pouvant atteindre 13 mm, les ponter sans utiliser de ruban en suivant la technique suivante. Tenir le pistolet à une distance comprise entre 0,6 et 0,9 m de la surface, réduire l'ouverture du bec et presser lentement la détente jusqu'à l'obtention de cordons ou de filaments de revêtement. Recouvrir le vide de ces cordons jusqu'à l'obtention d'un pont pouvant soutenir les couches normales et humides ultérieures. Le pistolet ne doit en aucun autre moment produire des cordons ou des filaments.

ENDUIT AUX RÉSINES VINyliQUES, PRÉPARATION DES SURFACES MÉTALLIQUES (Peinture primaire réactive vinylique)

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un enduit préliminaire, ou couche d'accrochage, destiné à être appliqué sur des surfaces métalliques propres et sèches pour les traiter avant l'application d'un système de revêtement. Le produit est utilisé pour améliorer l'adhérence du système de revêtement. Il n'est pas destiné à servir de revêtement protecteur permanent.

1.2 L'enduit aux résines vinyliques pour la préparation des surfaces est aussi connu sous le nom de peinture primaire réactive vinylique.

2. DESCRIPTION

2.1 Le produit visé par la présente norme est livré dans deux contenants. Le constituant résine est composé essentiellement de chromate de zinc basique et d'une matière de charge dispersée dans une solution de résine butyral-vinylique. Le constituant acide est composé d'une solution d'acide phosphorique dans de l'alcool dénaturé. L'enduit de préparation est appliqué en une couche mince séchant rapidement et pouvant être surpeinturée après 1 h. Les constituants individuels sont stables pendant au moins 1 an, mais le mélange doit être appliqué dans les 8 h qui suivent sa préparation.

3. UTILISATIONS PRÉVUES

3.1 L'enduit aux résines vinyliques de préparation conforme à la présente norme est destiné à servir de traitement préparatoire ou de couche d'accrochage pour améliorer l'adhérence des revêtements aux surfaces métalliques.

3.2 Cet enduit peut être utilisé comme couche d'accrochage sur la peinture-émail 1-GP-171M avant l'application de la couche de finition.

3.3 Cet enduit peut être utilisé sous les peintures primaires 1-GP-48M et 1-GP-132M et sous l'enduit 1-GP-183M.

3.4 Même si l'enduit aux résines vinyliques de prétraitement est compatible avec les enduits bitumineux, il n'est pas nécessaire de l'utiliser avec des produits bitumineux qui présentent une bonne adhérence.

4. MÉTHODES D'APPLICATION

4.1 Lorsqu'il est destiné à être utilisé avec les systèmes vinyliques comme ceux appliqués sur les carènes décapées ou lavées au sable, l'enduit de préparation doit toujours être appliqué avant la peinture primaire 1-GP-122M.

4.2 Au besoin, l'enduit 1-GP-121M mélangé peut être dilué avec le solvant 1-GP-164M dans la proportion nécessaire pour obtenir l'épaisseur de feuil requise. L'équipement utilisé pour l'application de l'enduit peut être nettoyé avec le solvant 1-GP-164M.

4.3 Les pièces en magnésium utilisées avec de l'aluminium et d'autres métaux doivent recevoir le revêtement de conversion 31-GP-110 ou tout autre revêtement protecteur durable, afin de prévenir tout contact direct entre la peinture primaire et les surfaces en magnésium, avant l'application de la peinture primaire réactive 1-GP-121M.

PEINTURE POUR COUCHE PRIMAIRE, AUX RÉSINES VINyliQUES, ANTICORROSION

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture primaire anticorrosion, aux résines vinyliques, destinée à être appliquée sur les surfaces métalliques exposées à des conditions corrosives.

2. TYPES DE PEINTURE PRIMAIRE

2.1 La peinture primaire doit être livrée dans les types suivants:

- Type 1 — Minium, aux résines vinyliques, pour utilisation sur les métaux ferreux
- Type 2 — Chromate de zinc, aux résines vinyliques, pour utilisation sur les métaux ferreux et non ferreux
- Type 3 — Pigment d'aluminium, aux résines vinyliques, pour utilisation sur les métaux ferreux et non ferreux

3. UTILISATIONS PRÉVUES

3.1 La peinture primaire conforme à la présente norme est destinée à être appliquée sur l'enduit aux résines vinyliques, préparation des surfaces (peinture primaire réactive vinylique) 1-GP-121M comme revêtement protecteur. Elle ne doit pas être appliquée directement sur un métal quelconque.

3.2 Si les bâtiments ont subi un traitement de protection cathodique, il faut utiliser la peinture primaire à l'aluminium, aux résines vinyliques de type 3 seulement.

4. MÉTHODES D'APPLICATION

4.1 La peinture primaire est destinée à être appliquée sur l'acier ayant subi un traitement préparatoire. Lorsqu'elle est utilisée sur la carène des navires, elle doit être recouverte de la peinture aux résines vinyliques, antisalissure 1-GP-123M. Pour d'autres applications, comme sur les superstructures des sous-marins et l'acier exposé à l'air libre, la peinture doit être revêtue avec d'autres peintures de finition vinyliques telles que les peintures 1-GP-172M, 1-GP-173 et 1-GP-182M.

4.2 Pour plus de renseignements sur les méthodes d'application appropriées des peintures marines, consulter les normes suivantes:

- BRCN 1100 — Schedule of Instructions for the Pretreatment and Painting of HMC Ships
- 85-GP-11 — Peinturage de protection de l'acier continuellement mouillé
- 85-GP-13 — Peinturage de protection de l'acier de construction contre les milieux très industriels

PEINTURE AUX RÉSINES VINyliQUES, ANTISALISSURE, POUR CARÈNES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture antisalissure destinée à être appliquée sur l'acier recouvert d'un système comprenant la peinture primaire réactive vinylique 1-GP-121M et la peinture aux résines vinyliques 1-GP-122M.

2. DESCRIPTION

2.1 La peinture conforme à la présente norme est constituée essentiellement d'oxyde cuivreux dispersé dans un milieu de suspension plastifié aux résines modifiées constitué de poly (acétate et chlorure de vinyle). Cette composition est destinée à former un feuillet possédant toujours une concentration toxique à sa surface en raison de la lixiviation lente de l'agent antisalissant de la résine. La peinture est sèche au toucher en 15 min et durcie à coeur en 1 h à une température de 24°C. Elle doit rester utilisable pendant 1 an.

3. UTILISATIONS PRÉVUES

3.1 La peinture conforme à la présente norme est destinée à être utilisée comme revêtement antisalissure pour carènes.

4. MÉTHODES D'APPLICATION

4.1 Les subjectiles métalliques doivent être convenablement nettoyés et revêtus de la peinture primaire réactive vinylique 1-GP-121M, puis de la peinture primaire anticorrosion 1-GP-122M du type approprié (selon le type de subjectile métallique), avant l'application de la peinture antisalissure. Les subjectiles neufs en bois doivent être revêtus d'une couche de peinture d'impression vinylique 1-GP-126M, avant l'application de la peinture antisalissure. Ces systèmes de peinture doivent empêcher la formation de salissures sur les carènes pendant une période de deux ans, au moins.

4.2 Pour le peinturage d'entretien, poncer d'abord la couche détériorée de peinture antisalissure, puis recouvrir le feuillet sain d'une couche de peinture primaire réactive vinylique 1-GP-121M, avant l'application de la peinture primaire anticorrosion 1-GP-122M et de la peinture antisalissure.

4.3 Utiliser le diluant 1-GP-124M lorsqu'il faut diluer la peinture 1-GP-123M.

4.4 Pour plus de renseignements sur les méthodes d'application appropriées des peintures marines, consulter la norme RCN, Schedule of Instructions for the Pretreatment and Painting of HMC Ships, BRCN 1100.

DILUANT POUR REVÊTEMENTS AUX RÉSINES VINyliQUES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un mélange de liquides organiques destiné à être utilisé comme solvant ou diluant des revêtements à base de résines vinyliques.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le diluant conforme à la présente norme est destiné à la dilution de la peinture pour couche primaire, anti-corrosion, aux résines vinyliques 1-GP-122M, de la peinture aux résines vinyliques, antisalissure 1-GP-123M et d'autres peintures aux résines vinyliques, notamment la 1-GP-172M et la 1-GP-182M.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Lorsque le diluant 1-GP-124M est utilisé pour diluer la peinture primaire 1-GP-122M et la peinture 1-GP-123M, se conformer au mode d'emploi du fabricant en ce qui concerne le pourcentage de dilution.

3.2 Pour de plus amples renseignements sur les méthodes d'application appropriées des peintures marines, consulter la norme RCN, Schedule of Instructions for the Pretreatment and Painting of HMC Ships, BRCN 1100.

PEINTURE POUR COUCHE D'IMPRESSION, MARINE, POUR COQUES EN BOIS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à la peinture d'impression grise destinée à être appliquée sur les coques en bois des navires et bateaux, tant au-dessous qu'au-dessus de la ligne de flottaison.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture d'impression conforme à la présente norme est destinée à être appliquée sur du bois nu, du bois ayant reçu une couche de vernis d'impression 1-GP-99M ou du bois préalablement traité avec certains enduits de conservation; elle ne doit pas être appliquée sur du bois traité avec des enduits de conservation non siccatifs. Elle n'est pas destinée à être utilisée avec des systèmes spéciaux pour carènes, comme le système de peinture vinylique, mais elle peut être utilisée comme revêtement protecteur temporaire sur la carène lors de la construction du navire.

2.2 La peinture d'impression est aussi destinée à servir de couche de fond pour la peinture à l'aluminium 1-GP-93M dans les cales des navires en bois et pour les peintures-émail 1-GP-52M et 1-GP-61M appliquées sur les structures internes et externes des bateaux ou des navires en bois.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Pour de plus amples renseignements sur les méthodes d'application appropriées des peintures marines, consulter la norme RCN, Schedule of Instructions for the Pretreatment and Painting of HMC Ships, BRCN 1100.

PEINTURE D'IMPRESSION VINYLIQUE, POUR LE BOIS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture d'impression à base de résines synthétiques destinée à être utilisée pour l'imprégnation du bois avant le peinturage.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture d'impression conforme à la présente norme est destinée à être utilisée sur les noeuds pour prévenir le saignement de résine des noeuds et la décoloration des couches de peinture ultérieures.

2.2 Cette peinture d'impression est aussi destinée à être appliquée sur les coques de navires en bois sous la peinture aux résines vinyliques, antiallure, 1-GP-123M.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Sur le bois neuf, tout noeud et toute veine poisseuse doivent être recouverts d'un couvre-noeuds avant l'application de la peinture d'impression.

3.2 Sur le bois à repeindre, décaper l'ancienne couche de peinture des noeuds et veines poisseuses jusqu'au bois nu. À l'aide d'un papier abrasif, poncer les bords du feuillet de peinture en biseau et recouvrir d'un couvre-noeuds les endroits dénudés, avant le repeinturage.

3.3 Appliquer la peinture d'impression soigneusement au pinceau sur les noeuds et les parties environnantes en les recouvrant complètement. Si une couche ne semble pas suffisante, en appliquer une deuxième. La peinture d'impression est sèche au toucher en une période comprise entre 10 et 15 min; toutefois, il est préférable de la laisser sécher toute la nuit avant de la surpeindre. Ne pas utiliser la peinture d'impression sous un produit-laque ni appliquer de mastic directement sur la peinture d'impression. Boucher les fissures et les trous de clous après l'application de la peinture d'impression.

3.4 Pour de plus amples renseignements sur les méthodes d'application appropriées des peintures marines, consulter la norme RCN, Schedule of Instructions for the Pretreatment and Painting of HMC Ships, BRCN 1100.

REVÊTEMENT PAR PEINTURE, INTÉRIEUR, POUR RÉSERVOIRS D'EAU DOUCE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement à base de goudron, auto-apprêtant, à séchage rapide, destiné à protéger l'intérieur des réservoirs d'eau potable en acier.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le produit conforme à la présente norme est destiné à être utilisé comme revêtement protecteur à l'intérieur des réservoirs d'eau potable en acier.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Le produit doit être d'une consistance permettant d'obtenir un feuillet sec d'une épaisseur minimale de 75 µm en deux couches normales, appliquées au pinceau. Au besoin, le produit doit être dilué avec le diluant 1-GP-70M, conformément aux instructions du fabricant. Il doit être appliqué dans des conditions normales sur un sujetile dont la température est d'au moins 15°C.

3.2 **Surfaces neuves** — Avant l'application du revêtement, nettoyer tous les sujetiles et enlever les écailles de laminage par sablage commercial conformément à la norme 31-GP-404 ou aux exigences du SSPC-SP-6 (correspondant à l'étalon visuel A, B ou C Sa 2 de la méthode D 2200 de l'ASTM ou du SSPC-Vis 1) ou par décapage suivant les exigences du SSPC-SP-8 avec le décapant et le désoxydant pour métaux (inhibé) 31-GP-108 ou un conditionneur approuvé. Si l'état du métal est égal à D avant l'application du revêtement, toutes les surfaces doivent être décapées au jet à demi-blanc (SSPC-SP-10) correspondant à l'étalon visuel D Sa 2-1/2.

3.3 **Surfaces déjà peinturées** — Avant l'application du revêtement, enlever toute peinture détachée, les écailles et la rouille par ponçage mécanique suivant les exigences du SSPC-SP-3.

3.4 Le revêtement ne doit communiquer aucune odeur ni aucune saveur désagréable à l'eau.

GOMME LAQUE ET LES DISSOLUTIONS DE GOMME LAQUE D'APPLICATION AUX MUNITIONS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à la gomme laque et aux dissolutions de gomme laque orange dans des alcools appropriés.

2. CLASSIFICATIONS

2.1 La gomme laque ou les dissolutions de gomme laque sont livrées dans l'une des catégories suivantes:

<u>Catégorie</u>	<u>% de matière non volatile</u>
Catégorie I	Gomme laque sèche
Catégorie II	60
Catégorie III	50
Catégorie IV	40
Catégorie V	33
Catégorie VI	30
Catégorie VII	20
Catégorie VIII	15.5
Catégorie IX	11
Catégorie X	6

3. UTILISATIONS PRÉVUES

3.1 La catégorie I, gomme laque sèche, est utilisée dans la préparation des dissolutions de gomme laque des catégories II à X et comme constituant des compositions d'amorce et des compositions pyrotechniques.

3.2 Les dissolutions de gomme laque des catégories II à X sont destinées à être utilisées dans la fabrication des composants de munitions comme revêtement et pour la fixation des tubes en papier, des disques et des constituants métalliques. La dissolution de gomme laque de catégorie VIII est destinée particulièrement au vernissage de la surface des capsules fulminantes et exige un contrôle strict pour assurer une sensibilité satisfaisante.

4. MÉTHODES D'APPLICATION

4.1 Avant l'emploi, bien remuer la dissolution de gomme laque pour la rendre homogène.

PEINTURE-LAQUE ET VERNIS-LAQUE AU NITRATE DE CELLULOSE POUR L'IDENTIFICATION DES MUNITIONS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-laque et un vernis-laque au nitrate de cellulose destinés à l'identification des munitions.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le produit conforme à la présente norme est utilisé aux fins d'identification et de scellement lors de la fabrication de munitions d'armes portatives, d'éléments à retardement, de détonateurs, de tubes percutants, d'amorces d'artillerie, de cartouches d'amorçage et de charges supplémentaires.

2.2 Il est particulièrement conçu pour l'application sur du métal à dorer, mais il peut aussi être utilisé sur l'aluminium, le laiton, le cuivre et d'autres métaux.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 À la livraison, ce produit possède une consistance propre à l'application au pinceau, mais il peut être appliqué au trempé ou au pistolet après dilution avec le diluant 1-GP-50 ou 1-GP-110M.

3.2 On a démontré que l'addition d'une petite quantité d'acide phosphorique, soit au diluant, soit à 25% dans du butanol, améliore l'adhérence des produits-laque au métal à dorer. L'addition de 56.7 g d'une solution d'acide phosphorique à 25% dans du butanol à 4.5 L du produit visé par la présente norme constitue la quantité maximale requise à cette fin.

COMPOSÉ POUR IMPERMÉABILISER LES CIRCUITS D'ALLUMAGE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un composé d'imperméabilisation transparent destiné à être appliqué sur les fils électriques et les pièces de moteur à combustion interne.

2. DESCRIPTION

2.1 Le composé conforme à la présente norme doit être constitué d'une solution de résines alkydes styrénées, modifiées aux résines acryliques, d'une longueur en huile comprise entre courte et moyenne. Il est livré en une consistance propre à l'application au pinceau ou au pistolet. Le composé est sec au toucher en 15 min à 25°C et sèche en 1 h en feuil dur et souple. Il n'influe pas sur l'élasticité du caoutchouc, du ruban ou de l'isolant sur lesquels il peut être appliqué. Le revêtement possède une bonne résistance à l'eau, à l'essence et à la corrosion pour un produit non pigmenté. Il ne contient pas de solvants toxiques. Même si son point d'éclair est aussi bas que 25°C, le feuil parfaitement sec ne s'enflammera pas spontanément et ne brûlera pas, mais se décomposera graduellement s'il est exposé à une température élevée. Le composé doit demeurer utilisable pendant au moins un an.

3. UTILISATIONS PRÉVUES

3.1 Le composé isolant conforme à la présente norme est destiné à protéger les circuits électriques et les pièces des moteurs à combustion interne de l'humidité et la corrosion.

3.2 Bien que le composé soit un bon conducteur de chaleur, il est un mauvais conducteur d'électricité et ne doit pas être appliqué sur des bornes ni sur des contacts électriques hors circuit.

4. MÉTHODES D'APPLICATION

4.1 Ce composé peut être appliqué au pistolet ou au pinceau sur les fils d'allumage, les câbles d'accumulateur, les bornes connectées, les surfaces extérieures et les accessoires des moteurs ainsi qu'à l'arrière des panneaux de commande. Le composé sèche en un fini dur et souple qui ne nuit pas à l'élasticité du caoutchouc, du ruban ou de l'isolant. Les surfaces sur lesquelles le composé est appliqué doivent être sèches et exemptes de graisse, d'huile et de saleté.

PEINTURE POUR COUCHE PRIMAIRE, AU CHROMATE DE ZINC, À FAIBLE SENSIBILITÉ À L'HUMIDITÉ

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture pour couche primaire, au chromate de zinc, destinée à être appliquée principalement sur les subjectiles métalliques d'alliage léger.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Cette peinture primaire est destinée à être utilisée comme peinture anticorrosion, soit seule, soit revêtue d'une couche de peinture de finition, sur des subjectiles métalliques d'alliage léger.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture primaire convient à une application dans des conditions de température et d'humidité très variées; elle peut être appliquée au pistolet sur le métal nu ou recouvert de la peinture primaire réactive vinylique 1-GP-121M. Il est recommandé d'appliquer la peinture primaire sur la couche d'apprêt 1-GP-121M lorsque la peinture est employée à l'extérieur. En cas d'application par immersion ou par arrosage, la stabilité doit être déterminée par l'utilisateur. Une application convenable doit produire un feuil jaune verdâtre semi-transparent; un feuil de recouvrement d'un jaune foncé est à éviter. Une couche chargée est nécessaire pour assurer un maximum d'adhérence et de protection contre la rouille.

3.2 Les peintures de finition habituellement utilisées avec cette peinture primaire sont les suivantes:

- 1-GP-61M — Peinture-émail extérieure, marine, aux résines alkydes
- 1-GP-88 — Peinture-émail aux résines alkydes, séchage à l'air ambiant et au four, brillante
- 1-GP-98M — Peinture-émail aux résines alkydes, séchage à l'air ambiant et au four, brillante (vert 503-101)
- 1-GP-134M — Peinture-laque et vernis-laque au nitrate de cellulose, brillants, pour aéronefs
- 1-GP-135M — Peinture-émail aux résines alkydes, mate

PEINTURE-LAQUE ET VERNIS-LAQUE AU NITRATE DE CELLULOSE, BRILLANTS, POUR AÉRONEFS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-laque et à un vernis-laque au nitrate de cellulose, brillants, destinés à être utilisés principalement comme peinture de finition sur les aéronefs ainsi que les subjectiles métalliques, d'intérieur et d'extérieur, revêtus d'une peinture primaire, lorsqu'un fini à séchage rapide est requis.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le vernis-laque et la peinture-laque au nitrate de cellulose, brillants, conformes à la présente norme, sont destinés à être utilisés principalement pour la finition des aéronefs ainsi que d'autres subjectiles métalliques, d'intérieur et d'extérieur, revêtus d'une peinture primaire.

2.2 Ce produit ne doit pas être utilisé sur le métal nu.

2.3 Dans des circonstances exceptionnelles, il peut aussi être utilisé pour les insignes et le marquage sur toile revêtue d'enduit de tension.

PEINTURE-ÉMAIL AUX RÉSINES ALKYDES, MATE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail mate, aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant, destinée à être appliquée sur des surfaces en bois et sur des surfaces métalliques revêtues d'une peinture primaire, spécialement lorsqu'un fini non éblouissant est requis.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émail conforme à la présente norme est destinée à être utilisée à l'intérieur ou à l'extérieur comme revêtement protecteur des subjectiles métalliques ferreux, revêtus de la peinture primaire 1-GP-81M, et des subjectiles métalliques non ferreux recouverts de la peinture primaire au chromate de zinc 1-GP-132M, lorsqu'un fini non éblouissant est requis.

2.2 La peinture-émail peut être utilisée comme couche de finition sur les boîtes en bois ou en métal, et surtout sur les caisses de munitions qui doivent, obligatoirement, avoir un fini mat.

2.3 La peinture-émail peut être appliquée sur les caillebotis en bois non apprêtés des ponts de sous-marins et convient aussi à d'autres emplois marins semblables, lorsqu'un fini terne est exigé.

DILUANT ANTI-OPALESCEMENT POUR VERNIS-LAQUE NITROCELLULOSIQUE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un diluant qui ralentit la vitesse d'évaporation des solvants pour produits-laque, de façon à empêcher l'opalescence des revêtements. Le diluant se compose d'un mélange de liquides organiques destiné à être utilisé avec les produits-laque nitrocellulosiques dans des conditions de température et d'humidité élevées.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Ce diluant ne doit pas être utilisé lorsque les diluants 1-GP-50 et 1-GP-110M donnent des résultats satisfaisants (absence d'opalescence).

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Ce diluant est habituellement ajouté aux diluants 1-GP-50 ou 1-GP-110M dans des proportions de 10 à 15%, ou en quantités suffisantes pour ralentir la vitesse d'évaporation de façon à empêcher l'opalescence.

3.2 Ce produit peut être nocif pour l'utilisateur et doit donc être utilisé dans un endroit bien aéré.

4. DÉFINITIONS

4.1 **Opalescence** — Dans le glossaire des termes de peinture (section 7), on définit l'opalescence comme suit: "Aspect d'un feuil de vernis-laque dont la transparence initiale est altérée dans sa masse au cours du séchage. Cette altération est causée par l'absorption d'humidité de l'air par le feuil et dépend de la vitesse d'évaporation du solvant et de l'humidité relative. Elle ne peut être enlevée par simple essuyage."

MASTIC INHIBITEUR DE CORROSION, AU CHROMATE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un mastic inhibiteur de corrosion à base de chromate de zinc et d'oxyde de zinc destiné à être appliqué entre les joints de métaux différents.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le mastic conforme à la présente norme est destiné à servir d'inhibiteur de corrosion dans les joints de métaux différents.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Appliquer le mastic en un feuil épais et assembler avant que le mastic ne sèche. Pour l'application au pinceau, la consistance peut être diminuée avec le diluant 1-GP-4M.

PEINTURE-ÉMULSION (LATEX) MATE, POUR EXTÉRIEUR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émulsion (latex), destinée à être utilisée à l'extérieur sur le bois revêtu d'une peinture d'impression et sur la maçonnerie y compris le béton, la brique, le stuc, les blocs en béton ainsi que sur les bardeaux et les parements en fibro-ciment.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 **Généralités** — La peinture fournie sur référence à la présente norme est destinée à être appliquée sur du bois convenablement apprêté et sur les maçonneries extérieures notamment le béton, les blocs de cendre ou de ciment, la brique, les tuiles et les parements en fibro-ciment non lustrés*. Toutefois, comme la plupart des parements en fibro-ciment sont recouverts d'un enduit hydrofuge, il faut attendre au moins un an avant d'y appliquer cette peinture.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Cette peinture ne doit pas être appliquée à une température inférieure à 10°C.

3.2 Surfaces de maçonnerie

3.2.1 *Surfaces de maçonnerie non peinturées* — Cette peinture peut être appliquée sur les maçonneries neuves après une semaine de séchage par beau temps. Les surfaces solides et exemptes d'écailles détachées, de saleté et d'efflorescence ne nécessitent pas d'apprêt avant le peinturage. Enlever toute écaille détachée et toute saleté avant l'application de la peinture. Par temps très chaud et sec, il y a lieu d'humecter le subjectile avant le peinturage, surtout s'il est absorbant.

3.2.2 *Surfaces de maçonnerie déjà peinturées* — Les surfaces doivent être propres, solides et exemptes de saleté et d'écailles détachées. La peinture ne doit pas être appliquée sur des surfaces farinées n'ayant pas subi un traitement préparatoire. Les subjectiles, recouverts d'une ou de deux couches de peinture modérément farinante, peuvent être traités avec le vernis d'impression 1-GP-102M, qu'il faudra cependant remplacer par le vernis d'obturation résistant aux alcalis 1-GP-142M, si le degré d'alcalinité est très élevé. Ces deux vernis doivent toujours être appliqués au pinceau seulement. Les surfaces recouvertes de plusieurs couches de peinture additionnée de ciment, ou très farinantes, doivent nécessairement être décapées au jet de sable pour donner de bons résultats.

3.2.3 Une évaluation de la quantité de peinture requise dans le cas des subjectiles de maçonnerie très rugueux doit se fonder sur un rendement superficiel spécifique de 5 à 6 m²/L.

3.3 Surfaces en bois

3.3.1 *Surfaces en bois non peinturées* — La peinture peut être appliquée sur des surfaces en bois non peinturées ayant été revêtues d'une couche de peinture d'impression 1-GP-189M ou 1-GP-203M. Deux couches de peinture doivent être appliquées à intervalle de 24 h. Pour de meilleurs résultats, la peinture d'impression doit être surpeinturée après 24 h mais avant 72 h après l'application.

3.3.2 *Surfaces en bois déjà peinturées* — Les surfaces doivent être propres, solides et exemptes de saletés et d'écailles détachées. Les endroits présentant des traces de cloquage, de craquelage et d'écailage doivent être décapés jusqu'au bois nu. Lorsqu'un système résistant au cloquage doit être appliqué sur un revêtement qui n'a pas tenu, décapier toute l'ancienne peinture et peindre la surface comme prescrit à l'al. 3.3.1. Si l'ancien revêtement est en bon état mais présente un farinage excessif, appliquer d'abord une couche de peinture d'impression 1-GP-189M.

*Ce type de peinture ne convient pas aux stucs magnésiens.

3.4 **Surfaces métalliques** — Bien que non destinée au métal, la peinture fournie sur référence à la présente norme peut être appliquée sur les accessoires métalliques préalablement recouverts de la peinture primaire 1-GP-40M.

3.5 En ce qui concerne la préparation des subjectiles et les autres systèmes de peintures disponibles, consulter les normes suivantes:

85-GP-1M — Peinturage des surfaces extérieures en bois non peinturées

85-GP-31M — Peinturage des surfaces de stuc, de maçonnerie et de brique

4. ENTREPOSAGE

4.1 La température d'entreposage idéale pour cette peinture varie entre 5 et 30°C; la peinture ne doit jamais être exposée à une température de plus de 50°C ni au gel. Tout produit ayant gelé une ou deux fois doit être vérifié avant l'utilisation.

Withdrawn/Retirée

PEINTURE POUR COUCHE PRIMAIRE, TYPE OLÉOGLYCÉROPHTALIQUE, AU MINIMUM DE PLOMB ET À L'OXYDE DE FER ROUGE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture pour couche primaire au minium de plomb et à l'oxyde de fer rouge, dispersée dans un milieu de suspension oléoglycérophtalique, destinée à être appliquée sur l'acier de construction et d'autres subjectiles ferreux.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture pour couche primaire conforme à la présente norme est destinée à être appliquée sur l'acier de construction, comme les ponts et les charpentes métalliques, ainsi que sur d'autres subjectiles en métal ferreux, lorsqu'une bonne résistance à l'action corrosive des milieux ambiants usuels est requise.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Cette peinture primaire est destinée à être utilisée dans le cadre des programmes de mise en peinture exigeant une manutention et un surpeinturage après une période de séchage de 16 h, laquelle devrait être suffisante dans des conditions normales.

3.2 Une certaine quantité d'huile de lin est présente dans le milieu de suspension pour assurer une bonne adhérence surtout sur les surfaces qui n'ont pu être débarrassées complètement des produits de corrosion. Cette peinture doit être appliquée au pinceau afin d'obtenir une meilleure adhérence.

3.3 Les produits fournis sur référence aux normes suivantes constituent des peintures de finition appropriées pour l'application sur la peinture primaire 1-GP-140M:

1-GP-28M	Peinture bâtiment, pour extérieur, alkyde
1-GP-59M	Peinture-émail d'extérieur, brillante, aux résines alkydes

3.4 Si la consistance de la peinture primaire doit être réduite, utiliser le diluant 1-GP-4M.

3.5 Le milieu de suspension de la peinture primaire étant constitué à 50% d'huile de lin, celle-ci convient à une application sur des subjectiles n'ayant subi qu'une mise en état restreinte, et peut être appliquée sur l'acier nettoyé manuellement. Toutefois, ce genre de nettoyage doit être fait soigneusement en raison des caractéristiques de mouillage réduit et de séchage plus rapide conférées par les résines alkydes. Une préparation de surface plus efficace qu'un nettoyage manuel augmente l'adhérence et la durée de vie de la peinture. Cette peinture convient à une utilisation en milieu rural, industriel et marin.

PEINTURE-ÉMAIL AUX RÉSINES ALKYDES, À L'ALUMINIUM, SÉCHAGE AU FOUR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail à l'aluminium pré-mélangée, séchant au four, destinée à être appliquée sur des surfaces métalliques recouvertes d'une peinture primaire.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émail conforme à la présente norme est destinée à être utilisée à l'extérieur et à l'intérieur, sur les surfaces métalliques propres et recouvertes de peinture primaire des boîtes aux lettres et d'autre équipement.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Cette peinture-émail doit être appliquée au pistolet.

3.2 La peinture primaire 1-GP-81M de type 2 convient comme couche primaire sur les surfaces d'acier et d'aluminium. Cette couche primaire doit être séchée légèrement au four avant l'application de la peinture-émail. Si deux couches de peinture-émail sont prévues, la première de ces deux couches doit aussi être séchée légèrement au four; le système complet doit ensuite subir une cuisson complète.

VERNIS D'OBTURATION, NON PIGMENTÉ, RÉSISTANT AUX ALCALIS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un milieu de suspension, à faible viscosité, destiné à être utilisé comme agent fixateur sur les surfaces peinturées, modérément farinantes, avant le surpeinturage, et comme vernis d'obturation sur le béton.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le vernis d'obturation conforme à la présente norme est destiné à être utilisé comme agent fixateur sur les surfaces modérément farinantes, avant le surpeinturage (voir les normes 1-GP-138M et 1-GP-144M). Dans ce but, le vernis d'obturation doit être appliqué au pinceau à un rendement superficiel spécifique suffisant pour que le farinage soit entièrement saturé. Lorsque le vernis est sec, il ne doit pas être brillant; une surface brillante indiquerait que le vernis d'obturation a été appliqué en une couche trop généreuse. Réciproquement, un feuil poudreux non adhérent, indiquerait que le vernis a été appliqué en une couche trop mince.

2.2 Ce produit est aussi destiné à être utilisé comme vernis d'obturation sur le béton.

2.3 Lorsqu'un produit d'obturation pour sols en terrazzo est requis, l'apprêt imperméable 25-GP-20M peut être utilisé.

PEINTURE-ÉMAIL AUX RÉSINES SILICONES-ALKYDES À L'ALUMINIUM, RÉSISTANTE À LA CHALEUR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail à l'aluminium, pré-mélangée, destinée à être appliquée sur des subjectiles métalliques d'intérieur et d'extérieur, convenablement nettoyés, pouvant être exposés à une température élevée.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émail conforme à la présente norme est destinée à être appliquée sur des subjectiles métalliques d'intérieur et d'extérieur pouvant être soumis à une température atteignant 425°C.

2.2 Cette peinture-émail est destinée à être appliquée sur des moteurs à essence, des moteurs diesel, des machines à vapeur, des turbines à vapeur, des pompes, etc., ainsi que sur les pièces de charpente intérieure des chaudières et des bâtiments de chaudières.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture-émail peut être appliquée directement sur le métal nu ayant été décapé au jet jusqu'à l'obtention d'un profil fin suivant la méthode SSPC-SP-6 (Décapage au jet commercial) du Steel Structures Painting Council, après que l'huile, la graisse et la saleté ont été complètement enlevées.

3.2 Normes ONGC connexes (quant à l'usage)

1-GP-69M — Peinture à l'aluminium

1-GP-93M — Peinture marine à l'aluminium

REVÊTEMENT PAR PEINTURE AUX RÉSINES ALKYDES, POUR STUC ET MAÇONNERIE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement par peinture perméable destiné à être utilisé, principalement, à l'extérieur, en application chargée, sur les subjectiles en stuc, brique, béton, blocs-maçonnerie et fibro-ciment, lorsqu'un fini granuleux, de longue durabilité, est requis. Étant donné sa texture, le revêtement peut être utilisé pour minimiser les aspérités superficielles.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Ce revêtement est destiné à être utilisé, à l'extérieur et à l'intérieur, sur tous les types de subjectiles en maçonnerie absorbants comme le béton, la brique, les blocs, le stuc et le fibro-ciment. Le type I (texture grossière) est destiné principalement aux travaux neufs; le type II (texture moyenne) est utilisé pour le repeinturage, mais peut également servir aux travaux neufs.

2.2 Le revêtement convient particulièrement aux surfaces comportant des aspérités ou des craquelures de nature secondaire, comme des traces de coffrage dans le béton et des traces d'effritement ou des cassures dans la brique. Le fini rugueux réduit au minimum l'importance de ces défauts et la consistance épaisse du produit permet de garnir et de ponter les petites fissures et les valonnements de la surface. Les défauts importants doivent être réparés avant le peinturage.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Ce revêtement convient à l'application au pinceau et peut être pulvérisé lorsqu'il est appliqué conformément au mode d'emploi du fabricant. Ce revêtement contenant un agrégat grossier, le choix de l'équipement de pistelage doit se faire avec soin. Le produit doit être remué, de temps en temps, pour que l'agrégat se tienne en suspension.

3.2 Lorsque le revêtement est appliqué sur des subjectiles neufs et des subjectiles non peints, ceux-ci doivent être secs et solides et avoir durci pendant au moins 28 d. Ce revêtement peut aussi être appliqué sur des subjectiles préalablement peints qui sont solides et ne présentent aucune trace de farinage. Les subjectiles peints, farinés, doivent être recouverts du vernis d'impression 1-GP-102M ou d'obturation 1-GP-142M. Certains revêtements doivent être réduits avec le diluant 1-GP-4M; ils peuvent être utilisés sans dilution pour garnir les petites fissures et défauts avant le peinturage; les retouches doivent être sèches avant le peinturage. Ces revêtements ne doivent pas être appliqués sur le dessus de surfaces horizontales où l'eau peut s'accumuler.

3.3 Ces produits sont destinés à être appliqués principalement en une seule couche sur les surfaces en maçonnerie nue, à une épaisseur de feuillet relativement chargée. Sur les subjectiles plus ou moins lisses, comme le béton coulé ou les blocs de béton, la couche simple doit être appliquée à un rendement superficiel spécifique compris entre 1.2 et 1.8 m²/L. Lorsque deux couches sont prescrites pour les subjectiles susmentionnés, le rendement superficiel spécifique est d'environ 2 m²/L (pour le type I) et 3 m²/L (pour le type II), pour la première couche. Le rendement superficiel spécifique est d'environ 3 m²/L (pour le type I) et 4 m²/L (pour le type II), pour la deuxième couche. Pour les blocs de poids léger à texture ouverte, moyenne ou grossière, deux couches sont recommandées et le rendement superficiel spécifique peut être réduit jusqu'à 1.2 m²/L par couche, attendu qu'il est nécessaire de garnir les cavités afin d'obtenir un feuillet continu. Pour ces derniers types de subjectiles, les deux couches de peinture doivent être appliquées à intervalle de 24 h, suivant la méthode pistolet-pinceau-pistolet, conformément au mode d'emploi du fabricant.

TEINTURE PIGMENTÉE À BASE DE SOLVANT

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une teinture à pouvoir couvrant élevé ou semi-transparente destinée à être utilisée à l'intérieur et à l'extérieur, sur du bois, à des fins décoratives et protectrices.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Les teintures conformes à la présente norme sont destinées à être appliquées sur des subjectiles comme produit de finition décoratif et protecteur d'extérieur (type 1) et d'intérieur (type 2). Certaines teintures peuvent satisfaire aux exigences relatives à la fois aux produits de type 1 et de type 2.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Deux couches au moins de la teinture de type 1 sont nécessaires. Si un fini protecteur brillant est requis, utiliser le vernis 1-GP-99M ou le revêtement de polyuréthane 1-GP-180M.

3.2 Normalement, deux couches de la teinture de type 2 sont requises. Il est recommandé d'appliquer aussi un produit de finition protecteur choisi parmi les suivants: 1-GP-36M, 1-GP-175M ou 1-GP-176M.

3.3 Lorsque la corrosion cryptogamique est un problème, le recours aux agents fongicides doit être envisagé. Pour la préparation des surfaces et les produits à employer, les utilisateurs doivent se conformer aux instructions du fabricant de teinture.

REVÊTEMENT PAR PEINTURE AUX RÉSINES ÉPOXYDIQUES, DURCISSEMENT À FROID, BRILLANT

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement par peinture aux résines époxydiques, pigmenté, durcissant à froid, livré en deux constituants, destiné à être appliqué sur des surfaces non peinturées soigneusement préparées, telles que le plâtre, le béton et le bois ainsi que sur le métal convenablement recouvert de peinture primaire.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Les revêtements conformes à la présente norme sont destinés à être appliqués sur des surfaces non peinturées, lorsqu'une bonne résistance au choc, une excellente lavabilité et une bonne durabilité sont exigées, pour des applications industrielles demandant une excellente résistance aux produits chimiques, et pour des usages en milieu marin. Ils peuvent être appliqués sur presque toutes les surfaces soigneusement préparées, notamment les panneaux muraux, le placo-plâtre, le plâtre sec, le bois, la brique, le béton, les blocs de béton, et les métaux. Ces revêtements conviennent à une utilisation extérieure, mais elles jaunissent une fois exposées aux intempéries.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Ce produit doit être appliqué sur le revêtement aux résines époxydiques à pouvoir garnissant élevé 1-GP-153M, mais ne peut être appliqué sur d'autres peintures à l'exception de celles prescrites aux par. 3.2, 3.3 et 3.4.

3.2 Les surfaces métalliques doivent être propres, sèches et exemptes d'huile, de graisse et de produits de corrosion. Elles doivent alors être recouvertes de la peinture primaire aux résines époxydiques 1-GP-165M conformément aux instructions du fabricant. Pour la finition des surfaces intérieures des réservoirs d'emmagasinage de carburant 3-GP-24M et CAN2-3.25-M77, deux couches de la peinture primaire aux résines époxydiques 1-GP-165M et deux couches du revêtement aux résines époxydiques doivent être appliquées à une épaisseur de feuillet sec totale de 150 μm .

3.3 Les blocs en béton, le béton et la brique doivent être débarrassés de tout matériau non adhérent; les subjectiles rugueux et absorbants doivent d'abord être revêtus de l'apprêt pour blocs 1-GP-188M, selon le mode d'emploi du fabricant.

3.4 Sur le bois à grain grossier, appliquer le bouche-pores 1-GP-103M.

4. MODE D'EMPLOI

4.1 Étant donné la possibilité d'effectuer des erreurs lors du mélange, des unités complètes telles que définies dans la norme doivent être utilisées, à condition que tout le produit soit appliqué dans les 10 h qui suivent le mélange.

4.2 Le revêtement doit être appliqué à une épaisseur de feuillet frais comprise entre 50 et 75 μm par couche et seulement à une température variant entre 15 et 40°C et une humidité relative inférieure à 80%, car les conditions atmosphériques influent sur la durée de durcissement, la durée d'utilisation et l'aspect du mélange.

4.3 Normalement, deux couches du revêtement aux résines époxydiques sont appliquées pour des travaux architecturaux. Pour une résistance aux produits chimiques, un minimum de 125 μm du système recommandé par le fabricant est requis. Le feuillet du revêtement peut être surpeinturé après 6 h. Si cette dernière opération est effectuée après 7 d, le feuillet doit d'abord être poncé légèrement.

4.4 Le mélange aux résines époxydiques doit être appliqué dans des conditions d'aération adéquates, et des précautions appropriées doivent être prises pour protéger le corps et la santé de l'utilisateur. Le mode d'emploi du fabricant doit être strictement observé.

4.5 Ce produit contient des solvants volatils inflammables; par conséquent, des précautions appropriées doivent être prises pour enrayer toute possibilité d'étincelles ou de flammes nues pendant l'application et le séchage de la peinture. Une bonne aération est essentielle.

4.6 Ce revêtement convient parfaitement à l'application au pistolet, une fois dilué suivant les instructions du fabricant. Il peut aussi être appliqué au pinceau ou au rouleau; toutefois, le cas échéant, il faut éviter la formation de bulles d'air. L'application au pinceau ou au rouleau est quelque peu difficile, et le fini qui en résulte peut être moins uniforme que celui obtenu par pulvérisation. Ces deux dernières méthodes doivent être réservées aux endroits où l'utilisation du pistolet n'est pas pratique.

4.7 Lorsque le revêtement est appliqué au pinceau ou au rouleau, il est recommandé d'utiliser des pinceaux en soies naturelles 22-GP-1M et des rouleaux 22-GP-42 (types 1 et 2).

4.8 Prendre soin de nettoyer soigneusement le matériel, régulièrement et immédiatement après l'emploi, avec le diluant aux résines époxydiques 1-GP-197M. Le nettoyage des pinceaux et des rouleaux avec des solvants doit être suivi d'un rinçage à l'eau savonneuse, car la peinture aux résines époxydiques durcit même immergée dans des solvants.

Withdrawn/Retiré

LUT POUR MUNITIONS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un mélange visqueux et hydrofuge destiné à sceller les joints et convenant à des applications particulières où il y a contact avec des explosifs.

2. DESCRIPTION

2.1 Le lut conforme à la présente norme se compose essentiellement de polyéthylène et de polyisobutylène de même que d'un plastifiant et d'une petite quantité de pigments verts.

3. UTILISATIONS PRÉVUES

3.1 Le lut conforme à la présente norme est destiné à sceller les joints chaque fois qu'un produit de scellement non durcissant, peu adhésif et compatible avec les explosifs doit être utilisé à une température comprise entre - 60 et + 75°C.

3.2 Ce produit est destiné principalement à sceller les joints qui plus tard devront être démontés ou modifiés. Il est aussi utile pour sceller les joints qui présentent des ouvertures ou qui sont sujets à des déformations dues à la chaleur.

PEINTURE DE CAMOUFLAGE, DÉCAPABLE, MATE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture de camouflage décapable avec de l'essence, destinée à être appliquée sur les véhicules et l'équipement militaires.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture conforme à la présente norme est destinée au camouflage. Elle présente de bonnes caractéristiques de durabilité et de solidité de couleur tout en étant facilement enlevable au moyen de chiffons imbibés d'essence.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Cette peinture est destinée à être appliquée au pistolet sur le système de revêtement ordinaire des véhicules et de l'équipement. Elle ne doit pas être appliquée directement sur les surfaces métalliques non recouvertes de peinture primaire.

Withdrawn/Retiré

PEINTURE AUX RÉSINES ALKYDES, RÉFLÉCHISSANTE, POUR DÉMARCATIION ROUTIÈRE, BLANCHE ET JAUNE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture réfléchissante destinée à l'application au pistolet sur les surfaces pavées bitumineuses ou bétonnées, aux fins de démarcation des zones de circulation.

1.2 Cette norme vise aussi les perles de verre incorporées à la peinture.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Cette peinture est destinée à être appliquée sur les surfaces pavées bitumineuses ou bétonnées aux fins de démarcation des zones de circulation.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Habituellement, cette peinture n'est pas diluée, mais, au besoin, elle peut l'être avec le diluant 1-GP-5M.

4. INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

4.1 Pour obtenir 455 L de peinture réfléchissante, ajouter 193 kg de perles de verre à 386 L de peinture.

VERNIS-LAQUE POUR MEUBLES EN BOIS

1. OBJET

- 1.1 La présente norme s'applique au vernis-laque au nitrate de cellulose destiné à être appliqué sur les meubles en bois.

2. DESCRIPTION

- 2.1 Le vernis-laque conforme à la présente norme est fourni dans les types et catégories suivants:

Type 1 — Prêt pour l'application au pistolet à la température ambiante normale

Catégorie A — Brillant (polissable)

Catégorie B — Satiné (non polissable)

Type 2 — Pour pulvérisation à chaud ($70 \pm 3^{\circ}\text{C}$)

Catégorie A — Brillant (polissable)

Catégorie B — Satiné (non polissable)

- 2.2 Le vernis-laque se compose essentiellement de nitrate de cellulose et de résines modificatrices dissous dans des solvants appropriés. Le vernis-laque de catégorie A doit être un produit de brillant élevé et être polissable au moyen d'une huile minérale volatile et d'une pierre ponce ou de tout autre produit de polissage approprié, lorsqu'un fini satiné est demandé. Le vernis-laque de catégorie B doit contenir des agents de matité afin de sécher en un fini satiné sans polissage.

3. UTILISATIONS PRÉVUES

- 3.1 Ce vernis-laque est destiné principalement à être appliqué sur les meubles en bois d'intérieur mais peut aussi être appliqué sur d'autres subjectiles en bois tels que les panneaux de bois, les portes, etc.

4. MÉTHODES D'APPLICATION

- 4.1 Lorsque le polissage n'est pas requis, utiliser le vernis-laque de catégorie B.
- 4.2 Pour application sur du métal, il y a lieu d'utiliser le vernis-laque au nitrate de cellulose 1-GP-134M.
- 4.3 Le système suivant est recommandé:

Teinture ne gonflant pas le grain, solide à la lumière et gélatinisante au besoin (e.g., U.S. Federal Specification TT-S-720: Stain, Wood, Nongrain-raising, Solvent-dye Type)

Couche d'impression de vernis-laque dilué	1-GP-150M
Bouche-pores en pâte	1-GP-103M
Vernis-laque	1-GP-150M

REVÊTEMENT DE PEINTURE, INTUMESCENT, IGNIFUGE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement de peinture intumescent et ignifuge destiné à être utilisé à l'intérieur sur des subjectiles combustibles et incombustibles convenablement préparés, y compris l'acier de construction.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le revêtement conforme à la présente norme est destiné à être utilisé comme revêtement ignifuge d'intérieur sur les surfaces combustibles dans les endroits présentant un risque d'incendie comme les cages d'escaliers, les couloirs et corridors, les cuisines, les chambres à coucher, les sous-sols, les entrepôts, les aires d'approvisionnements, etc.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Ce revêtement peut être utilisé seul ou de concert avec la peinture de finition 1-GP-152M. Une couche de finition est habituellement appliquée sur ce produit lorsqu'une meilleure lavabilité est requise. Lorsqu'une couche de finition est requise, utiliser la peinture 1-GP-152M provenant du même fabricant.

3.2 Afin d'obtenir le degré d'ignifugation prévu ou requis, il importe que le revêtement soit appliqué au même rendement superficiel spécifique, soit $4 \text{ m}^2/\text{L}$, que celui utilisé lors de l'évaluation du produit en vue de la détermination de son comportement au feu, selon la description de la norme.

3.3 **Application sur le bois** — Le bois nu doit être revêtu d'une couche de fond 1-GP-38M qui doit sécher pendant 24 h avant l'application du revêtement de peinture ignifuge. Les subjectiles préalablement peints doivent être débarrassés de toute peinture non adhérente, des traces de saleté et de graisse, et les endroits nus doivent être retouchés avec la couche de fond 1-GP-38M. Les couches de revêtement doivent ensuite être appliquées à intervalle de 48 h.

3.4 **Application sur l'acier** — L'acier doit être revêtu d'une couche de peinture primaire 1-GP-40M qui doit sécher pendant 24 h avant l'application du revêtement de peinture ignifuge. Les couches de revêtement doivent ensuite être appliquées à intervalle de 48 h.

3.5 **Application sur d'autres subjectiles** — Lorsque ce revêtement est appliqué sur des subjectiles autres que le bois et l'acier, une couche de peinture d'impression 1-GP-119M doit d'abord être utilisée.

REVÊTEMENT DE PEINTURE, INTÉRIEUR, COUCHE DE FINITION SUR REVÊTEMENT DE PEINTURE IGNIFUGE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement de peinture destiné à être utilisé, à l'intérieur, sur une couche de fond ignifuge complémentaire provenant du même fabricant. Cette peinture ne constitue pas en elle-même un revêtement ignifuge; elle est destinée à être utilisée comme couche de finition sur le revêtement de peinture ignifuge d'intérieur 1-GP-151M.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le revêtement de peinture conforme à la présente norme est destiné à être utilisé comme couche de finition sur le revêtement de peinture ignifuge 1-GP-151M.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Ce revêtement de peinture ne doit pas être utilisé seul dans les endroits où un traitement d'ignifugation est requis, mais seulement comme couche de finition complémentaire sur le revêtement de peinture ignifuge 1-GP-151M dans les endroits où la circulation est dense ou lorsqu'une résistance à l'humidité et (ou) un brillant plus élevé sont requis.

3.2 Lorsqu'ils sont utilisés ensemble comme système de peintures, le revêtement de peinture ignifuge 1-GP-151M et le revêtement de peinture 1-GP-152M doivent être fournis par le même fabricant.

REVÊTEMENT DE PEINTURE AUX RÉSINES ÉPOXYDIQUES, À POUVOIR GARNISSANT ÉLEVÉ, BRILLANT

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique au revêtement de peinture aux résines époxydiques, durcissant à la température ambiante, à haute teneur en matières solides et livré en deux constituants, destiné à être appliqué sur des subjectiles non peints, comme le plâtre, le béton, le bois et le métal pouvant également servir dans la fabrication des plastiques stratifiés.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le revêtement de peinture conforme à la présente norme est destiné à être appliqué sur des subjectiles non peints lorsqu'un feuillet à pouvoir garnissant élevé est requis. Il est recommandé lorsqu'une bonne résistance au choc et à l'eau, une excellente lavabilité et une longue durée de vie sont demandées. Il peut être appliqué sur presque tous les types de subjectiles convenablement préparés, tels que les panneaux muraux, le plâtre, le plâtre sec, la brique, le béton, les blocs de béton et les métaux. Le revêtement de peinture peut également être appliqué sur du bois. Bien qu'il convienne à une utilisation extérieure, ce revêtement farine et jaunit lorsqu'il est exposé aux intempéries.

2.2 Ce revêtement peut aussi être utilisé dans la fabrication de plastiques stratifiés aux résines époxydiques et fibres de verre. Il ne doit pas être appliqué sur d'autres peintures que celles prescrites dans la présente norme.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Les subjectiles métalliques doivent être propres, secs et exempts d'huile, de graisse et de produits de corrosion. Ils doivent alors être recouverts de la peinture primaire aux résines époxydiques durcissant à froid 1-GP-165M ou de toute autre peinture primaire anticorrosion appropriée, conformément au mode d'emploi du fabricant.

3.2 Les blocs de béton, le béton et la brique doivent être débarrassés de tout matériau non adhérent; les trous ou les fissures de grande dimension doivent être bouchés avec l'apprêt pour blocs 1-GP-188M.

3.3 Lorsqu'un feuillet à pouvoir garnissant élevé n'est pas requis, il y a lieu d'envisager l'utilisation du revêtement de peinture aux résines époxydiques 1-GP-146M.

3.4 Lorsqu'une résistance supérieure aux produits chimiques est désirée, il y a lieu d'envisager l'application d'une couche de finition composée du revêtement de peinture aux résines époxydiques 1-GP-146M et de s'assurer de l'élimination préalable de tout suintement ayant pu apparaître.

4. MODE D'EMPLOI

4.1 Le revêtement de peinture aux résines époxydiques conforme à la présente norme doit être utilisé conformément aux instructions du fabricant. Indépendamment de la durée d'utilisation indiquée, le produit frais ne doit pas être mélangé au produit préalablement mélangé.

4.2 Le revêtement doit être appliqué à une épaisseur de feuillet frais comprise entre 125 et 150 μm par couche et seulement lorsque la température ambiante ou la température du subjectile varie entre 10 et 35°C et que l'humidité relative est inférieure à 85%, car les conditions atmosphériques influent sur la durée de durcissement, la durée d'utilisation et l'aspect. Si au moment de l'application, l'humidité relative est supérieure à 85%, il peut y avoir opalescence.

4.3 Avec ce type de revêtement, il peut quelquefois se produire un suintement*. Le cas échéant, l'éliminer par lavage à l'aide d'une solution composée de 1 partie d'alcool méthylique et de 9 parties d'eau; prendre soin de ne pas tacher les zones adjacentes. Le lavage destiné à éliminer le suintement ne nuit pas aux caractéristiques de surface de la peinture. Cette opération s'avère surtout importante lors du surpeinturage.

* Le suintement est une exsudation huileuse ou collante de la surface du feuillet.

4.4 Le mélange aux résines époxydiques doit être appliqué dans des conditions d'aération adéquates, et des précautions doivent être prises pour protéger la peau et la santé de l'utilisateur; le mode d'emploi du fabricant doit être strictement observé.

4.5 Ce produit contient des solvants volatils inflammables et, par conséquent, des précautions doivent être prises pour enrayeur toute possibilité d'étincelles ou de flammes nues pendant l'application et le séchage du produit. Une bonne aération est essentielle.

4.6 L'application au pinceau du revêtement de peinture aux résines époxydiques est assez difficile et le fini peut être moins uniforme que celui obtenu au rouleau. L'application au pinceau doit être réservée aux endroits restreints lorsque le rouleau n'est pas pratique.

4.7 Lors de l'application au pinceau ou au rouleau, prendre soin d'éviter toute bulle d'air.

4.8 Que le produit soit utilisé dans la fabrication de plastiques stratifiés ou qu'il soit appliqué comme revêtement, il est essentiel de faire appel à une personne expérimentée pour effectuer le travail. Le mode d'application doit être strictement conforme aux instructions du fabricant.

5. ENTREPOSAGE

5.1 Les constituants du revêtement de peinture aux résines époxydiques doivent être entreposés à une température comprise entre 5 et 30°C, et ne doivent, en aucun cas, être soumis à une température supérieure à 50°C.

6. ÉQUIPEMENT

6.1 Des pinceaux en soies naturelles (22-GP-1M) et des rouleaux en mohair sont recommandés vu que la plupart des matières synthétiques sont attaquées par les solvants employés dans les revêtements de peinture aux résines époxydiques.

6.2 Prendre soin de nettoyer l'équipement à fond, régulièrement et immédiatement après l'emploi, avec le diluant 1-GP-197M. Le lavage avec les solvants doit être suivi d'un rinçage à l'eau savonneuse afin d'éliminer tous résidus, car le revêtement de peinture aux résines époxydiques durcit même plongé dans des solvants.

PEINTURE-ÉMULSION (LATEX) POUR SOLS EN BÉTON

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émulsion (latex), destinée à être utilisée à l'intérieur sur le béton et plus particulièrement sur les sols.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture conforme à la présente norme est destinée à être appliquée sur les subjectiles en maçonnerie et en béton d'intérieur, et particulièrement sur les sols quand un brillant peu élevé est satisfaisant.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Cette peinture est auto-imprégnante et résistante aux alcalis. Toutefois, les surfaces en maçonnerie et en béton de construction neuve doivent durcir 30 d avant le peinturage.

3.2 Les surfaces solides, propres et exemptes d'efflorescence ne doivent pas être apprêtées avant le peinturage. Il est recommandé de boucharder à l'acide le béton nu lissé à la truelle d'acier; prendre soin d'enlever toute trace d'acide avant le peinturage. Les surfaces déjà peinturées doivent être propres, solides et exemptes de saleté et d'écailles détachées. Cette peinture ne doit pas être appliquée sur des surfaces farinantes et poudreuses ou comportant des traces d'acide, d'huile ou de graisse. Les surfaces brillantes doivent être poncées pour favoriser l'adhérence.

3.3 La peinture fournie sur référence à la présente norme ne doit pas être appliquée sur des surfaces à une température inférieure à 10°C. Deux couches de cette peinture-émulsion sont normalement requises. Laisser sécher chaque couche pendant au moins 4 h. Sur des surfaces absorbantes ou rugueuses, la première couche doit être appliquée au pinceau. Les sols fraîchement peinturés avec ce produit doivent sécher pendant au moins 4 h avant de permettre toute circulation piétonne légère et 24 h pour la circulation dense. L'évaluation de la quantité de peinture requise doit se baser sur un rendement superficiel spécifique de 5 à 6 m²/L, pour la première couche, sur le béton poreux non peinturé et de 12.3 m²/L sur des surfaces déjà peinturées. Lorsqu'il fait très chaud et sec et que la surface est absorbante, il peut être avantageux de la mouiller avant le peinturage. Un taux d'humidité élevé ne gêne pas le peinturage, mais s'il est excessif, il peut y avoir prolongation de la durée de séchage et de durcissement.

ENDUIT DE TENSION POUR TOILE D'AÉRONEF

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à l'enduit de tension nitrocellulosique, pigmenté et non pigmenté, destiné à être appliqué au pinceau ou au pistolet sur les pièces d'aéronef revêtues de toile.

2. CLASSIFICATION

2.1 Cet enduit est livré dans les deux types suivants:

- Type 1 — Non pigmenté, transparent
- Type 2 — Pigmenté, brillant

3. UTILISATIONS PRÉVUES

3.1 L'enduit de type 1 est destiné à être utilisé comme couche de fond de raidissement sur les pièces d'aéronef revêtues de toile et pour la réparation des surfaces en toile revêtues d'enduit de tension.

3.2 L'enduit de type 2 est destiné principalement à être utilisé comme couche de finition pigmentée lorsqu'un enduit de tension est prescrit et, également, comme couche de fond de raidissement pigmentée.

3.3 Cet enduit peut être appliqué sur une toile de coton ou une toile de lin, mais ne doit pas être appliqué sur une toile caoutchoutée.

REVÊTEMENT DE VERNIS-LAQUE, NON PIGMENTÉ, SÉCHAGE RAPIDE, POUR MUNITIONS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique au revêtement de vernis-laque, non pigmenté, séchage rapide, destiné à protéger les fusées de munitions.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le produit conforme à la présente norme est destiné à être utilisé comme revêtement sur les fusées de munitions afin de les protéger contre les effets de la condensation, les intempéries, le mouillage par une solution saline et le brouillard marin pendant l'entreposage et le transport.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Le revêtement est destiné à être appliqué au trempé ou au pistolet.

Withdrawn/Retiré

PRODUIT DE MARQUAGE NOIR, À SÉCHAGE RAPIDE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique au produit de marquage noir, à séchage rapide, destiné à être utilisé sur les étuis de cartouches en laiton.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 En plus de servir à marquer les étuis de cartouches en laiton, le produit peut également être utilisé au marquage des armes portatives.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Il doit être appliqué au moyen d'un tampon en caoutchouc et, normalement, il ne nécessite aucune dilution préalable.

Withdrawn/Retiré

PEINTURE-LAQUE POUR COUCHE PRIMAIRE, AU NITRATE DE CELLULOSE, MODIFIÉE AUX RÉSINES ALKYDES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à la peinture-laque pour couche primaire, anticorrosive, à séchage rapide, applicable au pistolet, destinée à être utilisée sur l'enduit aux résines vinyliques 1-GP-121M.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-laque au nitrate de cellulose conforme à la présente norme est destinée à être utilisée comme peinture primaire, anticorrosive, à séchage rapide, applicable au pistolet. Elle fait fonction de couche d'accrochage entre un revêtement de prétraitement et une couche de finition constituée d'un revêtement-laque au nitrate de cellulose ou aux résines acryliques et au nitrate de cellulose. Cette peinture peut aussi être utilisée avec un revêtement de prétraitement sur des surfaces métalliques neuves ou déjà peinturées et décapées.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Une mince couche chargée doit être appliquée sur l'enduit aux résines vinyliques 1-GP-121M, de façon à obtenir un feuil de couleur jaune verdâtre. L'application d'une épaisse couche masquante, d'un jaune opacifiant, doit être évitée.

3.2 Les couches de finition suivantes sont habituellement utilisées avec cette peinture primaire:

- 1-GP-159M — Peinture-laque et vernis-laque à la résine acrylique et au nitrate de cellulose, brillants
- 1-GP-160 — Laque à la résine acrylique et au nitrate de cellulose, camouflage

PEINTURE-LAQUE ET VERNIS-LAQUE À LA RÉSINE ACRYLIQUE ET AU NITRATE DE CELLULOSE, BRILLANTS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-laque et un vernis-laque à la résine acrylique et au nitrate de cellulose brillants, destinés à être utilisés comme revêtements extérieurs généraux pour protéger les surfaces métalliques, en particulier lorsqu'une résistance à l'huile de graissage à base de diesters est requise.

2. CLASSIFICATION

2.1 La peinture-laque et le vernis-laque brillants conformes à la présente norme sont livrés dans les types suivants:

- Type 1 — Non pigmenté
- Type 2 — Pigmenté

3. UTILISATIONS PRÉVUES

3.1 La peinture-laque et le vernis-laque à la résine acrylique et au nitrate de cellulose conformes à la présente norme sont destinés à un emploi général comme revêtement extérieur pour protéger les surfaces métalliques, en particulier celles des aéronefs où une résistance à l'huile de graissage à base de diesters est requise.

4. MÉTHODES D'APPLICATION

4.1 Le revêtement est conçu principalement pour l'application au pistolet.

4.2 Le revêtement est destiné à être appliqué sur la peinture primaire 1-GP-158M; il ne doit pas être appliqué directement sur l'enduit aux résines vinyliques 1-GP-121M.

LAQUE À LA RÉSINE ACRYLIQUE ET AU NITRATE DE CELLULOSE, CAMOUFLAGE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une laque de camouflage, à la résine acrylique et au nitrate de cellulose, destinée à être utilisée comme revêtement extérieur général pour protéger les surfaces métalliques, en particulier lorsqu'une résistance à l'huile de graissage à base de diesters est requise.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La laque à la résine acrylique et au nitrate de cellulose conforme à la présente norme est destinée à un emploi général comme revêtement de camouflage extérieur pour protéger les surfaces métalliques, en particulier lorsqu'une résistance à l'huile de graissage à base de diesters est requise.

2.2 Le revêtement est conçu principalement pour l'application sur des aéronefs.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Le revêtement est destiné essentiellement à l'application au pistolet.

3.2 Le revêtement est destiné à être appliqué sur la peinture primaire 1-GP-158M; il ne doit pas être appliqué directement sur l'enduit aux résines vinyliques 1-GP-121M.

REVÊTEMENT À BASE DE GOUDRON DE HOUILLE, APPLICATION À FROID

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un produit à base de goudron de houille applicable à froid et destiné à protéger de la corrosion les structures et les compartiments en acier.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le revêtement conforme à la présente norme est destiné à protéger de la corrosion les structures et les compartiments en acier, y compris, mais non exclusivement les puits à chaîne, les intérieurs de gouvernails, etc., dont les parties intérieures doivent être enduites par arrosage et où la préparation de la surface est limitée.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Ce revêtement est applicable au pinceau, au pistolet ou par arrosage afin de recouvrir complètement la surface.

Withdrawn/Retiré

REVÊTEMENT, TYPE ÉMULSION, POUR STUC ET MAÇONNERIE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique au revêtement perméable destiné à être utilisé principalement à l'extérieur, en application chargée, sur des subjectiles en stuc, brique, béton, blocs de béton et fibro-ciment, lorsqu'un fini rugueux de longue durée est requis. La texture du revêtement permet de l'employer pour minimiser les aspérités superficielles.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Les revêtements conformes à la présente norme sont destinés à un emploi extérieur et intérieur sur tous les types de surfaces en maçonnerie, telles que béton, brique, bloc et stuc.

2.2 Ces revêtements conviennent particulièrement aux surfaces comportant des aspérités ou des craquelures minimes, comme des traces de coffrage dans le béton ou des traces d'effritement ou des cassures dans la brique. Le fini rugueux permet de réduire au minimum les imperfections, et la consistance épaisse du produit permet de garnir et de ponter les petites fissures et les inégalités de la surface.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Ces revêtements conviennent à l'application au pinceau et peuvent être pulvérisés lorsqu'ils sont appliqués selon le mode d'emploi du fabricant. S'ils doivent être dilués, on peut utiliser de l'eau. Comme ces produits contiennent un agrégat grossier, l'équipement de pistelage classique ne convient pas; il faut choisir avec soin le genre d'équipement approprié. Il est recommandé d'obtenir du fournisseur de l'enduit ou du fabricant de l'équipement des renseignements sur l'outillage spécial à employer. Le produit doit être remué, de temps en temps, pour que l'agrégat se maintienne en suspension.

3.2 Lorsqu'un produit sans agrégat est requis, utiliser l'apprêt de type émulsion pour blocs 1-GP-188M.

3.3 Le blanc 513-301 peut être employé et le jaune 505-308 doit uniquement être appliqué sur les pistes d'aéroport en asphalte et en béton. Toutefois, lorsque ces surfaces sont recouvertes d'un fini-émulsion coulis, les laisser sécher normalement pendant au moins deux semaines avant d'appliquer le revêtement 1-GP-162M.

3.4 Comme ces revêtements séchent rapidement, deux couches peuvent être appliquées dans la même journée. Le type 1 est destiné principalement aux travaux neufs; le type 2 est utilisé pour le repeinturage mais peut également être employé pour les travaux neufs.

3.5 Les petites fissures et les défauts peuvent être garnies avec le produit non dilué, avant l'application du revêtement. Les apprêts solubles dans l'eau ne doivent pas être appliqués sous ce revêtement. Les défauts importantes doivent être réparés avant le peinturage.

3.6 Ces revêtements doivent être appliqués sur des surfaces solides. Les surfaces farinantes doivent être recouvertes du produit d'obturation 1-GP-102M ou 1-GP-142M. Les revêtements peuvent être appliqués sur des subjectiles préalablement peints qui sont solides et ne farinent pas excessivement.

3.7 Ces produits sont destinés à être appliqués principalement en une seule couche sur les surfaces en maçonnerie nue, à une épaisseur de feuillet relativement chargée. Sur les subjectiles plus ou moins lisses, comme le béton coulé ou les blocs de béton, la couche simple doit être appliquée à un rendement superficiel spécifique compris entre 1.2 et 1.8 m²/L. Lorsque deux couches sont prescrites pour les subjectiles susmentionnés, le rendement superficiel spécifique est d'environ 2 m²/L pour le type 1 et 3 m²/L pour le type 2, pour la première couche. Le rendement superficiel spécifique est d'environ 3 m²/L pour le type 1 et 4 m²/L pour le type 2, pour la deuxième couche. Pour les blocs de poids léger à texture ouverte, moyenne ou grossière, deux couches sont recommandées et le rendement superficiel spécifique peut être réduit jusqu'à 1.2 m²/L par couche, attendu qu'il est nécessaire de garnir les cavités afin d'obtenir un feuillet continu. Pour ces derniers types de subjectiles, la deuxième couche doit être appliquée 2 h après la première, suivant la méthode pistolet-pinceau-pistolet, conformément au mode d'emploi du fabricant.

3.8 Ces revêtements ne doivent pas être appliqués à une température inférieure à 10°C. Par temps très chaud et sec, il peut être utile de mouiller le sujet avant le peinturage.

4. ENTREPOSAGE

4.1 La température idéale d'entreposage de ces revêtements est comprise entre 5 et 30°C; ils ne doivent jamais être exposés à une température supérieure à 50°C ni au gel. Les produits ayant gelé une ou deux fois doivent être vérifiés avant l'emploi.

Withdrawn/Retirée

REVÊTEMENT IMPERMÉABILISANT ET RÉSISTANT À L'HUMIDITÉ POUR STUC ET MAÇONNERIE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à deux revêtements pré-mélangés à base de ciment, l'un destiné à l'imperméabilisation et l'autre principalement à rendre les murs extérieurs résistants à l'humidité.

2. CLASSIFICATION

2.1 Les revêtements conformes à la présente norme sont livrés dans les deux types et les deux catégories, selon les prescriptions:

- Type 1 — Non texturé (imperméabilisant, pour usages intérieur et extérieur)
- Type 2 — Texturé (résistant à l'humidité, principalement pour usage extérieur)
 - Catégorie A — Texture grossière
 - Catégorie B — Texture moyenne

3. UTILISATIONS PRÉVUES

3.1 Les revêtements conformes à la présente norme sont destinés à être appliqués à l'extérieur et à l'intérieur, sur des surfaces en maçonnerie telles que le stuc, les blocs de béton, la brique, le béton et le fibro-ciment.

3.2 Le revêtement de type 1 s'applique à une peinture non texturée pouvant être appliquée au-dessous du niveau du sol sur les murs intérieurs en béton formé, en blocs de béton, en blocs de cendre et en maçonnerie qui ont été soigneusement préparés.

3.3 Le revêtement de type 2 s'applique à un produit destiné à être utilisé principalement à l'extérieur, en application chargée, sur des surfaces en stuc, brique, béton et maçonnerie, lorsqu'un fini rugueux de durabilité supérieure est requis. La texture du revêtement permet de l'employer pour minimiser les aspérités superficielles et ponter les petites fissures et les dépressions d'une surface.

4. MÉTHODES D'APPLICATION

4.1 Ces produits sont destinés à être appliqués principalement en une seule couche sur les surfaces en maçonnerie nue à un rendement superficiel spécifique de 1.8 m²/L pour le type 1 et de 1.2 m²/L pour le type 2. Étant donné que ces produits sont à base de ciment, ils peuvent être appliqués sur des surfaces humides, ce qui améliore le durcissement du feuil.

4.2 Type 1

4.2.1 Avertissement: À L'AIDE D'UN MORTIER APPROPRIÉ, BOUCHER TOUS LES TROUS ET FISSURES ET SUPPRIMER LES ÉCLATS QUE PEUT PRÉSENTER LA SURFACE. ENLEVER TOUS LES MORCEAUX DE PEINTURE DÉCOLLÉS.

Lorsque les surfaces sont absorbantes ou rugueuses ou lorsque les conditions le justifient, deux couches et parfois trois peuvent être nécessaires pour boucher toutes les porosités, tous les vides et les trous d'épingle où peut s'infiltrer l'eau. Lorsque le mur est solide et qu'il est bien préparé de la façon susmentionnée, le revêtement appliqué convenablement doit supporter une pression hydrostatique de 2.7 m. REMARQUE: Ce produit n'est pas destiné à la réparation des défauts structuraux.

4.3 Ces revêtements doivent être pré-mélangés. Le revêtement de type 1 doit pouvoir être appliqué au pinceau, au rouleau ou au pistolet conformément aux instructions du fabricant. Le revêtement de type 2 doit convenir à l'application au rouleau ou au pistolet au moyen de l'équipement approprié.

SOLVANT POUR PEINTURE PRIMAIRE RÉACTIVE VINYLIQUE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un solvant-diluant destiné à être utilisé avec les enduits aux résines vinyliques 1-GP-121M.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le solvant conforme à la présente norme est destiné principalement au nettoyage de l'équipement ayant servi à l'application de l'enduit aux résines vinyliques 1-GP-121M.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Au besoin, l'enduit mélangé 1-GP-121M peut être dilué avec le solvant 1-GP-164M dans la proportion nécessaire pour obtenir l'épaisseur de feuil requise.

Withdrawn/Retiré

PEINTURE POUR COUCHE PRIMAIRE, AUX RÉSINES ÉPOXYDIQUES, DURCISSANT À FROID

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à la peinture pour couche primaire aux résines époxydiques et polyamides durcissant à froid, conditionnée en deux récipients, destinée à être appliquée sur des subjectiles métalliques non peints.

2. TYPES

2.1 La peinture primaire est livrée dans les deux types suivants:

Type 1 — Peinture primaire au minium pour métaux ferreux

Type 2 — Jaune de chromate de zinc pour métaux non ferreux

3. UTILISATIONS PRÉVUES

3.1 La présente peinture primaire est destinée à être appliquée sur des subjectiles métalliques, sous les revêtements 1-GP-146M et 1-GP-153M. Le type 1 est destiné à être appliqué sur les métaux ferreux et le type 2 sur les métaux non ferreux.

3.2 Les subjectiles métalliques doivent être propres, secs et exempts d'huile, de graisse et de produits de corrosion.

3.3 Les subjectiles en acier et en fer destinés à être immergés dans l'eau et à être utilisés dans des conditions exigeant une résistance optimale aux produits chimiques doivent être décapés au jet "à blanc" (31-GP-404). Pour toute autre utilisation, le sablage commercial est admis. S'il est impossible d'avoir recours au sablage, toute la rouille et tout autre agent de contamination du subjectile doivent être éliminés par ponçage mécanique (Méthode n° 3 du SSPC — Power Tool Cleaning) ou manuel (Méthode n° 2 du SSPC — Hand Tool Cleaning). Dans la plupart des milieux industriels, l'adhérence que présente la peinture aux surfaces ayant subi un ponçage mécanique ou manuel est normalement suffisante, quoique la durée de vie de la peinture soit diminuée.

3.4 Mode d'emploi

3.4.1 Les peintures primaires conformes à la présente norme devraient être utilisées à l'unité comme prescrit dans la norme. Il ne faut préparer que la quantité de peinture pouvant être utilisée en 10 h.

3.4.2 Les peintures primaires aux résines époxydiques doivent être appliquées, de préférence, au pinceau, mais elles peuvent aussi être appliquées au pistolet conformément au mode d'emploi du fabricant. Si la peinture primaire doit être pulvérisée sur des subjectiles métalliques ferreux, ces derniers doivent d'abord être sablés. Afin d'obtenir une protection optimale, appliquer deux couches de peinture primaire à une épaisseur de feuil sec minimale de 76 µm pour le type 1 et de 28 µm pour le type 2. Lorsqu'il faut appliquer une deuxième couche, celle-ci doit être mise à la teinte, conformément aux prescriptions de la norme, afin de bien recouvrir tous les endroits.

3.4.3 La peinture primaire ne doit être appliquée que lorsque la température ambiante ou la température du subjectile est comprise entre 10 et 35°C et que l'humidité relative est inférieure à 85%, car les conditions atmosphériques influent sur la durée de durcissement, la durée d'utilisation et l'aspect du produit. Si l'humidité relative au moment de l'application est supérieure à 85%, il peut y avoir opalescence.

3.4.4 Pour la finition des surfaces intérieures des réservoirs d'emmagasinage de carburant 3-GP-24M et CAN2-3.25-M77, appliquer deux couches de la peinture primaire (voir l'al. 8.1.3 de la norme 1-GP-146M).

3.4.5 Les peintures primaires doivent être surpeinturées au cours d'une période comprise entre 16 h et 7 d après l'application de la peinture primaire. Si le surpeinturage ne peut se faire dans les 7 d, le feuil de peinture primaire doit être légèrement poncé avant cette opération.

- 3.4.6 L'application des peintures primaires doit se faire dans un endroit bien aéré, des précautions appropriées étant prises pour protéger le corps et la santé de l'utilisateur. Ces mesures préventives doivent être strictement observées en conformité aux instructions du fabricant.
- 3.4.7 Les peintures primaires contiennent des solvants volatils inflammables; par conséquent, des mesures adéquates doivent être prises pour éviter toute étincelle ou flamme nue pendant l'application et le séchage de la peinture. Une bonne aération est essentielle.
- 3.5 **Entreposage** — Les constituants de la peinture primaire aux résines époxydiques doivent être entreposés à une température comprise entre 5 et 30°C et ne jamais être soumis à une température supérieure à 50°C.
- 3.6 **Équipement**
- 3.6.1 Il est recommandé d'utiliser des pinceaux en soies naturelles 22-GP-1M, car la plupart des matériaux synthétiques sont attaqués par les solvants contenus dans les peintures primaires aux résines époxydiques.
- 3.6.2 Prendre soin de nettoyer soigneusement le matériel, régulièrement et immédiatement après l'emploi, avec le diluant fourni par le fabricant ou avec le diluant 1-GP-124M. Le nettoyage des pinceaux doit être suivi d'un rinçage à l'eau savonneuse, car la peinture aux résines époxydiques durcit même immergée dans des solvants.

PEINTURE POUR COUCHE PRIMAIRE, SILICOCHROMATE DE PLOMB BASIQUE, TYPE OLÉOGLYCÉROPHTALIQUE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à trois types de peintures pour couche primaire au silicochromate de plomb basique, destinées à être appliquées sur l'acier de construction et autres subjectiles ferreux.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture primaire de type 1 est destinée à être appliquée sur des structures d'acier, telles que des ponts et des charpentes métalliques, et d'autres surfaces en métal ferreux. Elle convient à une application en couche primaire sur le métal nu, lorsqu'une bonne résistance à l'action corrosive du milieu ambiant normal est nécessaire. Elle peut être utilisée partout où le programme de mise en peinture n'exige pas un surpeinturage en moins de 48 h. Les constituants non volatils du milieu de suspension étant surtout de l'huile de lin, ils se prêtent bien au mouillage de la surface métallique et assurent une liaison intime entre la peinture et le subjectile malgré la présence, en petites quantités, de produits de corrosion qui n'ont pas été enlevés pour des raisons d'ordre pratique.

2.2 La peinture primaire de type 2 est destinée à être appliquée en chantier comme couche primaire sur les ponts et autres charpentes métalliques; elle peut aussi servir à recouvrir une couche de peinture primaire de type 3, appliquée en atelier sur les subjectiles neufs ou une couche de peinture primaire de type 1, utilisée pour le repeinturage.

2.3 La peinture primaire de type 3 est destinée à être appliquée en atelier sur des subjectiles décapés au jet de sable ou au jet de grenaille. Cette peinture peut être appliquée sur des subjectiles déjà peints, qui sont en bon état et propres, lorsqu'une durée de séchage plus courte que celle des peintures primaires des types 1 et 2 est nécessaire.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 **Type 1** — Le subjectile en acier doit être nettoyé manuellement au grattoir ou à la brosse métallique ou, de préférence, subir un ponçage mécanique ou un décapage au jet de sable pour enlever la rouille et les écailles de laminae non adhérentes, avant l'application de la peinture primaire.

3.2 **Type 2** — En chantier, dans des conditions normales, la peinture primaire de type 2 doit convenir au surpeinturage après 24 h.

3.3 **Type 3** — En chantier, dans des conditions normales, la peinture primaire de type 3 doit convenir au surpeinturage après 18 h.

3.4 Bien qu'étant principalement destinées à être utilisées comme couches de fond pour la peinture-émail 1-GP-167M, les peintures primaires conformes aux exigences de la présente norme peuvent aussi être utilisées avec d'autres peintures-émail.

3.5 Ces peintures primaires doivent être appliquées à une épaisseur de feuil sec comprise entre 35 et 50 μm ; la surface à peindre doit être sèche et la température ne doit pas être inférieure à 5°C.

3.6 Les peintures primaires sont livrées en une consistance propre à l'application au pinceau. Elles doivent convenir à l'application au pistolet une fois diluées avec 10% en volume, au plus, de diluant 1-GP-4M, conformément au mode d'emploi du fabricant.

PEINTURE-ÉMAIL D'EXTÉRIEUR, SILICOCHROMATE DE PLOMB BASIQUE, TYPE OLÉOGLYCÉROPHTALIQUE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail, durable, résistant aux intempéries, destinée à être utilisée à l'extérieur sur des subjectiles métalliques convenablement revêtus d'une couche de peinture primaire.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Les peintures-émail conformes à la présente norme sont destinées à être utilisées comme couche de finition sur l'acier de construction, convenablement revêtu d'une couche de peinture primaire, lorsqu'une bonne durabilité et une bonne résistance aux intempéries sont requises.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture primaire 1-GP-166M est destinée à être utilisée avec cette peinture-émail.

3.2 En cas de repeinturage des subjectiles ferreux, enlever toute la rouille et la peinture détachées à l'aide d'une brosse métallique, d'un grattoir ou de tout autre dispositif approprié et retoucher ces endroits avec une peinture primaire d'extérieur pour acier de construction.

CIMENT À BASE D'HUILE DE NOIX DE CAJOU POLYMÉRISÉE, EXEMPT DE PLOMB

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique au ciment exempt de plomb, à deux constituants, à prise chimique, utilisé principalement pour obturer les pas de vis.

2. AVIS ET RECOMMANDATIONS À L'UTILISATEUR ET À L'ENTREPRENEUR

2.1 Avis à l'utilisateur du ciment

- 2.1.1 Le ciment à base d'huile de noix de cajou polymérisée, exempt de plomb est à prise spontanée. Les constituants liquides et solides sont fournis en récipients individuels ou en récipients à deux compartiments. Lors de l'utilisation du ciment, les constituants liquides et solides doivent être bien mélangés dans le rapport de 100:6 en masse, en s'assurant qu'il y a mouillage complet de toutes les particules solides. (Les constituants emballés individuellement sont fournis ensemble dans les proportions exactes et les récipients contenant la portion liquide ont une capacité suffisante pour permettre l'addition et le mélange de la poudre.)
- 2.1.2 Le ciment doit être remué fréquemment pendant l'emploi et doit être tenu à l'abri de l'humidité. Il peut être prélevé à même le récipient dans lequel il est mélangé à condition que pas plus de 0.45 kg ne soit mélangé en une seule fois.
- 2.1.3 Ne jamais ajouter un constituant liquide, ni un solvant quelconque, pendant l'emploi.
- 2.1.4 Le ciment, une fois mélangé, a une durée d'emploi limitée en fonction de la température ambiante; par conséquent, ne mélanger, à la fois, que la quantité pouvant être utilisée dans cette durée limitée. Les durées d'emploi approximatives suivantes ne sont données qu'à titre indicatif:

Température, °C	25	20	15
Durée d'utilisation, h	1.5	2.5	5

2.2 Avis aux entrepreneurs au sujet des emballages spéciaux de deux constituants

- 2.2.1 Le ciment à base d'huile de noix de cajou polymérisée se compose strictement parlant de deux constituants dans les rapports suivants:

Huile de noix de cajou polymérisée	100 parties en masse
Paraformaldéhyde	6 parties en masse

- 2.2.2 En ce qui concerne les emballages de deux constituants contenant des quantités prédéterminées de chacun des deux constituants, des écarts dans les proportions de ceux-ci sont acceptables pourvu que:
- la durée de gélification du ciment ainsi obtenu satisfasse aux exigences du par. 5.3 de la norme 1-GP-168.
 - la masse moyenne d'huile de noix de cajou polymérisée contenue dans les emballages soit conforme à la quantité prévue dans le contrat.
- 2.2.3 À titre d'indication aux entrepreneurs, on a constaté que si la quantité de paraformaldéhyde dans un emballage est d'environ 6 ± 0.6 parties pour chaque 100 parties d'huile de noix de cajou polymérisée, la durée de gélification du ciment devrait être dans les limites admissibles.
- 2.2.4 Il est reconnu que dans les opérations de conditionnement, le rapport réel des masses des constituants peut varier d'un emballage à l'autre.

- 2.2.5 Par conséquent, il est recommandé que l'exactitude de la méthode de conditionnement d'un constituant soit déterminée et qu'à partir de données ainsi obtenues, l'écart de masse admissible pour l'autre constituant soit calculé.
- 2.2.6 Si les constituants individuels sont mesurés par une méthode de pesage qui tient compte de la masse des récipients, tout écart entre ces derniers doit être pris en considération.
- 2.2.7 *Exemple* — Soit un contrat qui prévoit des emballages de deux constituants, chacun contenant 113 g d'huile de noix de cajou polymérisée et la quantité appropriée de paraformaldéhyde. Donc, pour obtenir des proportions idéales (i.e., 100 parties d'huile de noix de cajou polymérisée et 6 parties de paraformaldéhyde), chaque emballage doit contenir 113 g de polymère et 6.8 g de paraformaldéhyde.
- 2.2.8 Il est établi que la méthode que l'entrepreneur se propose d'employer pour le conditionnement du paraformaldéhyde ne fournit jamais plus de 7.15 g, ni moins de 6.55 g; ces masses équivalent à pas plus de 6.3 parties, ni moins de 5.8 parties en masse, puisque 6.8 g équivalent à 6 parties en masse.
- 2.2.9 Les propriétés extrêmes du ciment s'obtiennent quand la masse maximale de paraformaldéhyde est utilisée avec la masse minimale d'huile de noix de cajou polymérisée et vice versa.
- 2.2.10 Les extrêmes pratiques sont dans les rapports (voir ci-haut) 100:6.6 et 100:5.4. Ils se convertissent à 95.5:6.3 et 107:5.8.
- 2.2.11 Donc, pour respecter les tolérances indiquées, les quantités d'huile de noix de cajou polymérisée conditionnées doivent se situer entre 95.5 et 107 parties, ce qui équivaut à 108 g et 121 g pour l'exemple donné, puisque 100 parties équivalent à 113 g.

SYSTÈME DE REVÊTEMENT, DE GRANDE VISIBILITÉ (FLUORESCENT), DÉCAPABLE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un système de revêtement d'extérieur, durable, fluorescent et de grande visibilité, pouvant être décapé sans ramollissement des couches de fond permanentes. Le système est constitué d'une peinture-laque fluorescente pigmentée et d'une peinture de finition non pigmentée.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le système de revêtement conforme à la présente norme est destiné à être utilisé comme un fini de grande visibilité pouvant être facilement décapé sans dégradation du fini protecteur permanent sous-jacent. Les finis fluorescents ternissent progressivement et deviennent moins brillants une fois exposés à la lumière du soleil. Cet effet se produit plus rapidement pour certaines couleurs; par exemple, l'orange 608-401 se dégrade plus vite que le rouge 609-401.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Ce produit est attaqué par la plupart des solvants, graisses et huiles. En cas d'application sur un aéronef, éviter les endroits susceptibles de venir en contact avec ces substances.

3.2 Les produits de nettoyage contenant des solvants organiques ne doivent pas être employés. Utiliser des solutions aqueuses de composés de nettoyage à base d'eau (par exemple, le produit MIL-C-25769, Cleaning Compound, Aircraft Surface, Alkaline Waterbase).

ENDUIT AU ZINC MINÉRAL

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un enduit au zinc minéral destiné à être appliqué sur les superstructures, les ponts et les coques de navires en acier, de même que sur les ponts, les pylônes, les installations de forage en mer, les revêtements de réservoirs et l'équipement remis en bon état.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La présente norme s'applique à un enduit au zinc minéral destiné à être appliqué sur l'acier utilisé dans la construction des superstructures, des ponts et des coques de navires, des revêtements de réservoirs, des ponts, des pylônes et des installations de forage en mer, exposés à des milieux favorables à la détérioration, à des milieux marins et à des conditions d'immersion intermittente* dans l'eau douce ou salée. Cet enduit est particulièrement conçu pour une utilisation dans les endroits où le surpeinturage est difficile, onéreux, anormalement long et où il a été établi que la durée des enduits classiques est trop courte.

2.2 L'acier revêtu peut être soumis à une température allant jusqu'à 400°C. L'enduit au zinc ne résiste pas aux acides et aux alcalis, mais il peut être appliqué comme revêtement sur les parois intérieures de réservoirs pour solvants aux hydrocarbures et être utilisé dans des conditions de mouillage continu.

2.3 Les produits de catégorie A et B peuvent être appliqués sur les superstructures et les surfaces à découvert. Dans les espaces confinés, le produit de catégorie A, à point d'éclair élevé, doit être utilisé pour diminuer le risque d'incendie.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Sauf indication contraire du fabricant, l'épaisseur du feuil sec de l'enduit doit être de $75 \pm 10 \mu\text{m}$.

3.2 Cet enduit est destiné à être employé comme système, en lui-même, ou comme peinture primaire pour des peintures de finition appropriées. Si cet enduit est employé dans des milieux favorables à la détérioration, utiliser le revêtement à base de goudron de houille aux résines époxydiques 1-GP-184M, le revêtement aux résines époxydiques à pouvoir garnissant élevé 1-GP-193M ou une couche de finition recommandée par le fabricant. Les enduits aux résines alkydes peuvent être utilisés comme couche de finition dans des milieux moins rigoureux (voir les par. 3.5 et 3.6.)

3.3 Des précautions doivent être prises dans les aires de reprise et lors d'applications en deux couches, afin d'assurer une période de durcissement suffisante pour la première couche.

3.4 Les conditions atmosphériques prévues au moment de l'application décideront de l'emploi de l'enduit de type 1 ou 2.

3.5 En cas d'utilisation d'enduits aux résines alkydes, employer la peinture primaire réactive vinylique 1-GP-121M comme couche de liaison. En cas d'utilisation de peintures de finition aux résines époxydiques ou autres, il peut être nécessaire d'employer une couche de liaison (1-GP-121M, par exemple), conformément aux exigences du fabricant.

3.6 Les peintures de finition et la méthode d'application choisies doivent être conformes aux recommandations du fabricant.

3.7 Préparation de la surface

3.7.1 Les surfaces métalliques doivent être propres, sèches et exemptes d'huile, de graisse et de produits de corrosion. Les surfaces destinées à une immersion constante doivent être décapées au jet "à blanc" conformément à la méthode 1 de la norme 31-GP-404 ou à la méthode SSPC-SP-5, et l'aspect obtenu doit satisfaire à l'étalon

* Le présent enduit peut être utilisé dans des conditions d'immersion totale dans l'eau de mer, sous réserve des recommandations du fabricant.

visuel A, B, C ou D Sa 3 du SSPC-Vis-1 (ASTM D 2200). Exposées à des milieux moins favorables à la détérioration, les surfaces doivent être décapées au jet "à demi-blanc" conformément à la méthode 2 de la norme 31-GP-404 ou à la méthode SSPC-SP-10, au moins, et l'aspect obtenu doit satisfaire à l'étalon visuel A, B, C ou D Sa 2-1/2 du SSPC-Vis 1. Dans ce dernier cas ou lorsque le décapage au jet ne convient pas, on peut utiliser, après entente entre les parties contractantes, une ponceuse électrique à disque pour la surface du métal en général et une brosse électrique pour les têtes de boulons, les écrous et les rivets, en vue d'obtenir une surface lisse.

- 3.7.2 Pour plus de renseignements sur la préparation de la surface, voir la norme 85-GP-11 de l'ONGC, Peinturage de protection de l'acier continuellement mouillé ou la norme 85-GP-13, Peinturage de protection de l'acier de construction contre les milieux très industriels.

Withdrawn/Retirée

**PEINTURE-ÉMAIL POUR COUCHE PRIMAIRE, AUX RÉSINES
VINYLIQUES-ALKYDES, D'EXTÉRIEUR, NOIR MAT**

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail, noir mat, destinée à être appliquée sur un système comprenant l'enduit aux résines vinyliques 1-GP-121M et la peinture pour couche primaire aux résines vinyliques, anticorrosion 1-GP-122M.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La présente peinture-émail aux résines vinyliques et alkydes est principalement destinée à un emploi extérieur sur les coques (au-dessus de la ligne de flottaison) et les superstructures des sous-marins.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Cette peinture-émail doit être appliquée sur un système comprenant l'enduit aux résines vinyliques 1-GP-121M et la peinture pour couche primaire aux résines vinyliques, anticorrosion 1-GP-122M.

REVÊTEMENT DE POLYURÉTHANNE MODIFIÉ À L'HUILE, NON PIGMENTÉ, BRILLANT ET SATINÉ, D'INTÉRIEUR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement de polyuréthane, de type pré-polymérisé, présenté en un seul constituant et destiné à un emploi général d'intérieur sur les boiserie, y compris les sols.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Les revêtements de polyuréthane conformes à la présente norme sont destinés à être utilisés à l'intérieur seulement, particulièrement sur les boiserie, les meubles et les panneaux en bois. Le revêtement de type 1 (brillant) est recommandé pour les sols, mais lorsqu'un fini satiné est requis, le revêtement de type 2 peut être appliqué comme couche de finition.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Pour la finition des travaux neufs, ou lorsque les couches de finition précédentes ont été complètement décapées, il peut s'avérer nécessaire d'envisager un boucheporage et une mise en teinture, au besoin, avant l'application de la couche de finition 1-GP-175M.

3.2 Avant l'application du revêtement sur un fini vieilli de polyuréthane, il faut prendre soin d'enlever toute saleté et particulièrement la cire, et de poncer soigneusement le fini afin d'obtenir l'adhérence nécessaire.

3.3 Dans des conditions de séchage normales, ces produits peuvent être surpeinturés après 6 h, en ponçant entre chaque couche si le fabricant le prescrit. Si le surpeinturage doit être effectué après 30 h, le feuillet doit d'abord être légèrement poncé.

3.4 Les revêtements de polyuréthane conformes à la présente norme ne devraient pas être appliqués sur du caoutchouc, des carreaux de sol asphaltés ou de la gomme laque. Les bouche-pores et les produits de scellement contenant des stéarates devraient être évités; si un boucheporage ou un scellement est nécessaire, l'effectuer conformément aux instructions du fabricant.

REVÊTEMENT DE POLYURÉTHANNE, D'INTÉRIEUR, DURCI À L'HUMIDITÉ, NON PIGMENTÉ

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un système de revêtement de polyuréthane, non pigmenté, exempt d'huile et contenant un polymère dont les chaînes se terminent par un isocyanate. Le durcissement se faisant par réaction à l'humidité atmosphérique, il en résulte un fini convenant à une utilisation intérieure générale.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Ces revêtements sont destinés à être appliqués sur une variété de subjectiles d'intérieur neufs ou préalablement peints, soigneusement préparés, tels que la brique, le béton, les blocs en béton, le plâtre, les métaux et le bois. Les deux types de revêtements peuvent être utilisés lorsqu'une résistance exceptionnelle aux dégradations physiques et chimiques est requise. Le type 1, étant un produit d'usage général, peut être appliqué dans les endroits où le jaunissement ne constitue pas un inconvénient, étant donné que ce revêtement jaunit s'il est exposé à une forte lumière comportant une proportion élevée de rayons ultraviolets. Si un revêtement non jaunissant est requis, seul le type 2 non jaunissant convient. Toutefois, il y a lieu de remarquer que le produit de type 2, par suite de son prix élevé, ne devrait être utilisé que dans le cas où le non-jaunissement est important.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Subjectiles en bois

3.1.1 Les bouches-pores courants, à base d'huile ou d'eau ou ceux contenant des stéarates, ne sont pas recommandés puisqu'ils peuvent agir sur l'adhérence et la diminuer. Les recommandations concernant les bouches-pores appropriés doivent être obtenues du fabricant du revêtement.

3.1.2 Le bois non poreux, tel que l'érable ou le pin, doit être imprégné d'une couche de revêtement de polyuréthane, conforme à la norme 1-GP-176M, dilué avec le diluant pour polyuréthanes, conformément au mode d'emploi du fabricant. Les couches de finition ultérieures doivent être appliquées sans diluer le produit.

3.2 Subjectiles métalliques — tels que l'aluminium, l'acier inoxydable ou l'acier résistant à l'oxydation — doivent être propres, secs et exempts d'huile, de graisse ou de produits de corrosion.

3.3 Subjectiles en maçonnerie — Les blocs de béton, le béton et la brique doivent être débarrassés de tous les matériaux non adhérents; les trous et les fissures profondes doivent être bouchés à l'aide d'un apprêt approprié tel que l'apprêt, type émulsion, pour blocs de maçonnerie 1-GP-188M.

3.4 Subjectiles recouverts de peinture à l'huile

3.4.1 Avant de repeindre des subjectiles préalablement recouverts d'une couche de peinture ou d'un vernis classique à base d'huiles siccatives, un essai par plage doit être effectué. En cas de détrempe, l'ancien revêtement doit être complètement décapé. Si l'essai ne produit aucune interaction, dans les 24 h suivantes, le système peut être considéré comme compatible. Le subjectile à repeindre doit alors être soigneusement poncé et nettoyé. On ne doit pas tenter de repeindre un subjectile qui n'a pas durci pendant 12 mois au moins.

3.4.2 Avant l'application de ce revêtement sur des finis de polyuréthane vieillis, il faut prendre soin de nettoyer et de poncer le fini afin d'obtenir une adhérence maximale. Généralement, deux couches doivent être appliquées à des fins architecturales. La seconde couche doit être appliquée dans les 24 h; en cas d'impossibilité, la première couche doit subir un léger ponçage avant le surpeinturage.

3.5 Mode d'emploi

- 3.5.1 Les revêtements de polyuréthane, conformes à la présente norme, doivent être utilisés d'après les directives du fabricant. Puisque le durcissement de ce produit se fait par réaction à l'humidité atmosphérique, seulement une quantité suffisante du produit, pour le travail immédiat, doit être versée dans un récipient séparé et le récipient d'origine doit être refermé hermétiquement. Peu importe la durée d'utilisation indiquée, le produit non utilisé ne doit pas être transvasé dans le contenant d'origine, et le produit frais ne doit pas être mélangé au produit ayant été exposé à l'air pendant une période quelconque.
- 3.5.2 Pour diluer le revêtement, ne diluer que la quantité nécessaire, juste avant l'emploi, afin de réduire au minimum les effets de l'humidité, à l'état de traces, dans les solvants ou l'atmosphère, pendant le mélange.
- 3.5.3 Les revêtements doivent être appliqués à une épaisseur de feuil frais comprise entre 75 et 125 µm par couche, à une température comprise entre 16 et 32°C et à une humidité relative minimale de 30%, car les conditions atmosphériques influent sur la durée de durcissement, la durée d'utilisation et l'aspect. Une augmentation de l'humidité relative réduit le temps de durcissement.
- 3.5.4 Pour protéger le corps et la santé de l'utilisateur, le revêtement de polyuréthane doit être appliqué dans des conditions d'aération et de mesures hygiéniques adéquates, strictement conformes au mode d'emploi du fabricant.
- 3.5.5 Ces produits contiennent des solvants volatils, inflammables, et des précautions suffisantes doivent, par conséquent, être prises pour éliminer toute possibilité d'étincelles ou la présence de flammes nues pendant l'application et le séchage du produit. Une bonne aération est indispensable.
- 3.5.6 Lors de l'application au pinceau du revêtement, il faut prendre soin d'éviter toute inclusion d'air.
- 3.6 **Entreposage** — Le revêtement de polyuréthane doit être entreposé à une température comprise entre 5 et 30°C.
- 3.7 **Équipement**
- 3.7.1 Des pinceaux en soies naturelles (22-GP-1M) et des applicateurs en peau de mouton sont recommandés, étant donné que la plupart des matières plastiques sont attaquées par les solvants employés dans les revêtements de polyuréthane.
- 3.7.2 Il faut prendre soin de nettoyer soigneusement l'équipement à des intervalles réguliers, et immédiatement après usage, avec le diluant recommandé par le fabricant. Ne pas mettre l'équipement ou les pinceaux dans l'eau, puisque le durcissement du produit de polyuréthane résiduaire serait ainsi accéléré.

REVÊTEMENT DE POLYURÉTHANNE, À DEUX CONSTITUANTS SÉPARÉS, NON JAUNISSANT ET NON FARINANT

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement de polyuréthane pigmenté, à deux constituants, destiné à être utilisé à l'intérieur et à l'extérieur sur des subjectiles en métal, en bois, en plastique renforcé de fibres de verre et en béton, lorsqu'une excellente durabilité et résistance aux produits chimiques, à l'abrasion, au choc, à l'eau, à la corrosion, au jaunissement et au farinage est requise.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 **Utilisations prévues** — Le revêtement de polyuréthane est destiné à être appliqué principalement au pistolet, sur pratiquement tout subjectile convenablement préparé, tel que le bois, le métal, les blocs de béton, les briques et le plastique renforcé de fibres de verre, lorsqu'un fini durable résistant à l'eau, à l'abrasion, au choc et à la corrosion est exigé. Ce produit convient particulièrement à un usage extérieur, étant donné son excellente résistance aux intempéries, au farinage et au jaunissement.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Ne préparer à la fois que la quantité suffisante de produit nécessaire pour une journée. Indépendamment de la durée d'utilisation prescrite, ne jamais mélanger le produit frais au produit préparé depuis plus de 4 h.

3.2 Normalement, lorsque le produit est utilisé à des fins architecturales, deux couches de finition doivent être appliquées. La seconde couche doit être appliquée en 24 h; en cas d'impossibilité, il faut poncer légèrement la première couche avant d'appliquer la seconde. Lorsque ces revêtements de polyuréthane sont appliqués sur des finis de polyuréthane anciens ou vieillis par l'action des intempéries, il faut prendre soin de bien nettoyer et de bien poncer l'ancien fini afin d'obtenir l'adhérence maximale des nouveaux revêtements.

3.3 Ces revêtements sont destinés à être appliqués principalement au pistolet, mais ils peuvent être appliqués au pinceau, au rouleau ou à l'applicateur lorsqu'il s'agit de petites surfaces.

3.4 Les conditions atmosphériques influent sur la durée d'utilisation, le temps de durcissement et l'aspect; c'est pourquoi le produit conforme à la présente norme ne doit être appliqué qu'à une humidité relative inférieure à 80% et à une température comprise entre 5 et 30°C.

3.5 Ces revêtements de polyuréthane peuvent être appliqués sur des surfaces déjà revêtues de vernis et de peintures, mais avant de procéder à de telles applications, il y a lieu de soumettre le produit à l'essai sur une petite surface afin d'y déceler tout signe éventuel de détrempe, de frisage ou d'altération de couleur. La surface doit être convenablement poncée et doit toujours avoir été débarrassée de toute trace de poussière, de graisse, d'huile et de cire.

3.6 **Subjectiles en bois** — Lorsque l'utilisation d'un bouche-pores s'avère nécessaire, il faut suivre les recommandations du fabricant.

3.7 **Subjectiles métalliques** — Les subjectiles métalliques doivent être propres, secs et exempts d'huile, de graisse et de produits de corrosion. Ils doivent ensuite être traités avec des peintures primaires anticorrosion appropriées, conformément au mode d'emploi du fabricant. Ces revêtements de polyuréthane peuvent être appliqués sur la peinture primaire aux résines époxydiques 1-GP-165.

3.8 **Subjectiles en maçonnerie** — Le béton, les blocs de béton et les briques doivent être débarrassés de tout matériau non adhérent et tous les trous ou fissures importants doivent être garnis d'un apprêt pour bloc approprié, conformément au mode d'emploi du fabricant. Le béton neuf doit avoir durci pendant 28 d et doit être parfaitement sec avant l'application du revêtement de polyuréthane. Si la surface est extrêmement lisse et non poreuse, un dépolissage à l'acide est recommandé et doit être réalisé conformément au mode d'emploi du fabricant.

3.9 Plastique renforcé de fibres de verre — Ces surfaces doivent être poncées et lavées à l'aide d'un solvant conformément au mode d'emploi du fabricant.

3.10 Entreposage — Les produits conformes à la présente norme doivent être entreposés à une température comprise entre 5 et 30°C et ne jamais être exposés à une température supérieure à 40°C.

3.11 Équipement — Il faut prendre soin de bien nettoyer l'équipement à des intervalles réguliers et immédiatement après usage avec le diluant recommandé par le fabricant. Ne pas mettre l'équipement dans l'eau, car le durcissement des résidus de polyuréthane serait ainsi accéléré.

Withdrawn/Retirée

PEINTURE POUR COUCHE PRIMAIRE, AUX RÉSINES ALKYDES, À LA POUSSIÈRE DE ZINC ET À L'OXYDE DE ZINC (POUR SURFACES GALVANISÉES)

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture primaire aux résines alkydes, à la poussière de zinc et à l'oxyde de zinc, livrée en deux constituants et destinée à être appliquée sur les subjectiles métalliques galvanisés, sauf les subjectiles devant être immergés dans l'eau. Elle ne convient pas aux parois intérieures des réservoirs d'eau potable.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La présente peinture primaire est destinée à être utilisée en première couche, dans des conditions d'exposition ordinaires, sur des subjectiles métalliques neufs ou anciens, galvanisés à chaud ou zingués. Elle peut également être utilisée en atmosphère marine. La peinture primaire convient également comme couche de finition et elle peut être appliquée en une ou plusieurs couches. Une couche suffit à masquer complètement la surface et elle convient, dans de nombreuses conditions de service, pour des applications sur des subjectiles neufs en fer galvanisé.

2.2 La peinture primaire n'est pas destinée à être appliquée sur les parois intérieures des réservoirs d'eau potable.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Il s'agit d'une peinture primaire semi-préparée, l'oxyde de zinc étant complètement dispersé dans le milieu de suspension contenu dans un seul récipient. Les constituants doivent être mélangés conformément aux instructions du fabricant. Il faut environ 950 g de poussière de zinc et 970 g de liant à l'oxyde de zinc pour la préparation de 1 L de peinture prête à l'emploi.

3.2 Aucun traitement chimique du métal galvanisé n'est nécessaire avant l'application de la peinture primaire, mais les traitements classiques admis peuvent être effectués au besoin. Toute saleté ou matière grasse doit être enlevée à l'aide d'un solvant tel que l'essence minérale 1-GP-4M, puis la surface doit être essuyée avec des linges propres et secs, avant le prétraitement ou le peinturage. Si le subjectile galvanisé a été exposé aux intempéries pendant 12 mois ou plus, l'application de la peinture primaire 1-GP-178M n'est pas exigée.

3.3 Si le subjectile est quelque peu rouillé, le débarrasser de toute trace de rouille avant l'application de la peinture primaire. Pour plus de renseignements concernant la préparation des subjectiles et les systèmes recommandés, consulter la norme 85-GP-16M, Peinturage de l'acier galvanisé.

REVÊTEMENT DE POLYURÉTHANNE, À DEUX CONSTITUANTS SÉPARÉS, POUR UTILISATION GÉNÉRALE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement de polyuréthane, à deux constituants, destiné à être utilisé à l'intérieur et à l'extérieur sur des subjectiles en métal, en bois, en plastique renforcé de fibres de verre et en béton, lorsqu'une résistance exceptionnelle à l'abrasion, au choc, à l'eau et à la corrosion est requise et qu'un certain degré de jaunissement et de farinage est admis.

2. TYPES

2.1 Le revêtement est livré dans les deux types suivants:

- Type 1 — Non pigmenté, brillant
- Type 2 — Pigmenté, brillant

3. UTILISATIONS PRÉVUES

3.1 Le revêtement de polyuréthane de type 1 est destiné à être utilisé à l'intérieur sur les sols en bois et les boiseries exigeant une excellente résistance à l'abrasion, une grande souplesse et une dureté élevée, ainsi que sur les sols et les murs en béton lorsqu'un revêtement résistant à l'abrasion, à l'eau et aux produits chimiques est requis.

3.2 Les revêtements de polyuréthane du type 1 ne sont pas recommandés sur les parements de bois extérieurs.

3.3 Les revêtements de polyuréthane du type 2 sont destinés à être appliqués sur pratiquement tout subjectile convenablement préparé, tel que le bois, le métal, le béton, les blocs de béton, les briques et le plastique renforcé de fibres de verre, lorsqu'un fini durable résistant à l'eau, à l'abrasion, au choc et à la corrosion est exigé. Ces produits conviennent pour les utilisations extérieures, mais ils risquent de jaunir et de fariner lorsqu'ils sont exposés aux intempéries. Afin de réduire le jaunissement et le farinage, le revêtement de polyuréthane 1-GP-177M, doit être appliqué en couche finale.

4. MÉTHODES D'APPLICATION

4.1 Ne préparer à la fois que la quantité suffisante de produit nécessaire pour une journée. Indépendamment de la durée d'utilisation prescrite, ne jamais mélanger le produit frais au produit préparé depuis plus de 4 h.

4.2 Normalement, lorsque le produit est utilisé à des fins architecturales, deux couches de finition doivent être appliquées. La seconde couche devrait être appliquée en 24 h; en cas d'impossibilité, il faut poncer légèrement la première couche avant d'appliquer la seconde. Lorsque ces revêtements de polyuréthane sont appliqués sur des finis de polyuréthane anciens ou vieillis par l'action des intempéries, il faut prendre soin de bien nettoyer et de bien poncer l'ancien fini afin d'obtenir l'adhérence maximale des nouveaux revêtements.

4.3 Ces revêtements sont destinés à être appliqués principalement au pistolet mais ils peuvent être appliqués au pinceau, au rouleau ou à l'apporteur lorsqu'il s'agit de petites surfaces.

4.4 Les conditions atmosphériques influent sur la durée d'utilisation, le temps de durcissement et l'aspect; c'est pourquoi le produit conforme à la présente norme ne doit être appliqué qu'à une humidité relative inférieure à 80% et à une température comprise entre 5 et 30°C.

4.5 Les revêtements de polyuréthane peuvent être appliqués sur des surfaces déjà revêtues de vernis et de peintures, mais avant de procéder à de telles applications, il y aurait lieu de soumettre le produit à l'essai sur une petite surface afin d'y déceler tout signe éventuel de détrempe, de frisage ou d'altération de couleur. La surface doit être convenablement poncée et doit toujours avoir été débarrassée de toute trace de poussière, de graisse, d'huile et de cire.

4.6 **Subjectiles en bois** — Lorsque l'utilisation d'une teinture ou d'un bouche-pores s'avère nécessaire, il faut suivre les recommandations du fabricant.

4.7 **Subjectiles métalliques** — Les subjectiles métalliques doivent être propres, secs et exempts d'huile, de graisse et de produits de corrosion. Ils doivent ensuite être traités avec des peintures primaires anticorrosion appropriées, conformément au mode d'emploi du fabricant. Ces revêtements de polyuréthane peuvent être appliqués sur la peinture primaire 1-GP-165.

4.8 **Subjectiles en maçonnerie**

4.8.1 Le béton, les blocs de béton et la brique doivent être débarrassés de tout matériau non adhérent et tous les trous ou fissures importants doivent être garnis d'un apprêt pour bloc approprié, conformément au mode d'emploi du fabricant.

4.8.2 Le béton neuf doit avoir durci pendant 28 d et doit être parfaitement sec avant l'application du revêtement de polyuréthane. Si la surface est extrêmement lisse et non poreuse, un dépolissage à l'acide est recommandé et doit être réalisé conformément au mode d'emploi du fabricant.

4.9 **Plastique renforcé en fibres de verre** — Ces surfaces doivent être poncées et lavées à l'aide d'un solvant conformément au mode d'emploi du fabricant.

4.10 **Entreposage** — Les produits conformes à la présente norme doivent être entreposés à une température comprise entre 5 et 30°C et ne jamais être exposés à une température supérieure à 40°C.

4.11 **Équipement** — Il faut prendre soin de bien nettoyer l'équipement à des intervalles réguliers et immédiatement après usage avec le diluant recommandé par le fabricant. Ne pas mettre l'équipement dans l'eau, car le durcissement des résidus de polyuréthane serait ainsi accéléré.

ENDUIT RICHE EN ZINC, ORGANIQUE, PRÉPARÉ

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un enduit organique riche en zinc, pré-mélangé, destiné à un emploi général sur les subjectiles en acier.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le présent enduit est destiné à être utilisé comme peinture primaire sur les charpentes d'acier neuf et pour la réfection et l'entretien des charpentes d'acier exposées à des conditions atmosphériques normales et marines jusqu'à une température maximale de 95°C. Étant donné que l'enduit contient du zinc, il n'est pas résistant aux acides et aux alcalis.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 L'enduit, en son état initial, doit être appliqué au pinceau, mais il peut être appliqué au pistolet après dilution avec le diluant 1-GP-94M ou de l'acétate de 2-éthoxyéthyle (D 343 de l'ASTM), conformément au mode d'emploi du fabricant. L'application au pistolet doit se faire à partir d'un réservoir d'alimentation à pression, équipé d'un agitateur, et le produit doit être constamment agité pendant l'application. L'enduit doit être appliqué en un feuillet simple et continu, à une épaisseur à l'état sec comprise entre 75 et 125 µm.

3.2 Lorsque des couches de finition sont requises, elles doivent être appliquées conformément aux instructions du fabricant.

PEINTURE D'EXTÉRIEUR AUX RÉSINES VINyliQUES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à la peinture aux résines vinyliques destinée à être utilisée à l'extérieur et à l'intérieur comme couche de finition sur les subjectiles exposés à des milieux marins et industriels, et immergés dans l'eau de mer.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le revêtement aux résines vinyliques est destiné principalement à être utilisé à l'extérieur sur la peinture primaire réactive vinylique 1-GP-121M et la peinture pour couche primaire anticorrosion 1-GP-122M, pour protéger les subjectiles métalliques exposés à une atmosphère marine. Il ne doit pas être appliqué directement sur le métal nu, quel qu'il soit. Ce revêtement convient également pour l'intérieur.

2.2 Le revêtement aux résines vinyliques, utilisé conjointement avec les produits 1-GP-121M et 1-GP-122M, est destiné au peinturage de l'équipement des quais et de l'équipement naval soumis à une immersion totale ou intermittente ou à des éclaboussures fréquentes d'eau de mer. Le revêtement de finition est destiné à assurer une protection supplémentaire contre les intempéries. Le noir 512-101 convient pour les parties des navires situées au-dessus de la ligne de flottaison; la carène est recouverte d'un système de peinture aux résines vinyliques.

2.3 Le revêtement aux résines vinyliques convient pour l'immersion dans l'eau douce, pour les milieux industriels et les expositions aux produits chimiques, sauf que l'aluminium 515-101 ne résiste pas aux alcalis ni aux acides forts. Le revêtement a une faible résistance aux cétones, aux esters et aux solvants aromatiques.

2.4 Le revêtement aux résines vinyliques, utilisé conjointement avec les produits 1-GP-121M et 1-GP-122M, peut être employé pour recouvrir les parois intérieures des réservoirs d'eau potable.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Pour des expositions atmosphériques normales, le système doit se composer de 1 couche de peinture 1-GP-121M, 2 couches de peinture 1-GP-122M et 2 couches de peinture 1-GP-182M, pour l'obtention d'un feuil sec ayant une épaisseur minimale totale de 109 μm . Pour des conditions d'immersion, le système doit se composer de 1 couche de peinture 1-GP-121M, 5 couches de peinture 1-GP-122M et 2 couches de peinture 1-GP-182M, pour l'obtention d'un feuil sec ayant une épaisseur minimale totale de 178 μm .

3.2 Ce système, destiné à être employé dans des conditions d'immersion, peut être utilisé pour recouvrir l'intérieur des réservoirs d'eau potable, pourvu qu'il n'y ait pas application de la peinture pour couche primaire 1-GP-122M de type 2.

3.3 Pour des renseignements supplémentaires concernant la préparation de la surface et les autres systèmes disponibles, se reporter à la norme 85-GP-11, Peinturage de protection de l'acier continuellement mouillé, ou à la norme 85-GP-13, Peinturage de protection de l'acier de construction contre les milieux très industriels.

ENDUIT RICHE EN ZINC, AUX RÉSINES ÉPOXYDIQUES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un enduit aux résines époxydiques et polyamides, riche en zinc, durcissant à froid, livré en deux ou trois constituants et destiné à être appliqué sur les subjectiles métalliques ferreux, non peints, comme couche primaire ou système de peinture.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Cet enduit est destiné à être appliqué sur les subjectiles métalliques ferreux comme peinture primaire sous des couches de finition ou, seul, comme système de peinture à couche simple ou double.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Lorsqu'il est utilisé comme protecteur unique, il devrait être appliqué en deux couches au moins pour produire un feuillet sec d'une épaisseur minimale de 125 μm .

3.2 Lorsqu'il est utilisé comme peinture primaire soudable, l'enduit devrait être appliqué de façon à produire un feuillet sec d'une épaisseur comprise entre 15 et 20 μm . Il n'est pas recommandé d'utiliser le présent enduit à cette fin, sur de l'acier à haute résistance à la traction.

3.3 Lorsqu'il est utilisé comme peinture primaire sous des couches de finition appropriées, il devrait être appliqué de façon à produire un feuillet sec d'une épaisseur minimale de 65 μm . Il devrait ensuite être recouvert avec l'un des systèmes de finition suivants:

- a. 1-GP-146M, Revêtement par peinture aux résines époxydiques, durcissement à froid, brillant
- b. 1-GP-121M, Peinture primaire réactive vinylique; 1-GP-122M, Peinture pour couche primaire, aux résines vinyliques, anticorrosion; et 1-GP-123M, Peinture aux résines vinyliques, antiallure, pour carènes
- c. 1-GP-121M, Peinture primaire réactive vinylique et 1-GP-61M, Peinture-émail extérieure, aux résines alkydes
- d. 1-GP-121M, Peinture primaire réactive vinylique; 1-GP-122M, Peinture pour couche primaire, aux résines vinyliques, anticorrosion; et 1-GP-182M, Peinture d'extérieur aux résines vinyliques

3.4 Étant donné que l'enduit contient du zinc, il ne convient pas à une utilisation en présence d'acides ou d'alcalis en quantité notable.

3.5 Les peintures à l'huile ou aux résines alkydes ne doivent pas être appliquées directement sur cet enduit.

REVÊTEMENT, GOUDRON DE HOUILLE-RÉSINES ÉPOXYDIQUES (NOIR)

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement aux résines époxydiques, à base de goudron de houille, durcissant à froid, livré en deux constituants et destiné à la protection de subjectiles en acier ou en béton propres, exposés à une très forte corrosion.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le revêtement aux résines époxydiques, à base de goudron de houille, faisant l'objet de la présente norme, est destiné à être utilisé à l'intérieur et à l'extérieur comme revêtement protecteur sur des subjectiles exposés aux influences d'environnements divers: immersion dans l'eau douce et l'eau de mer, exposition dans les zones de marées et de rejaillissements marins, humidité élevée, condensation, environnement souterrain et exposition à la saumure, à l'huile brute, aux alcalis, aux vapeurs chimiques et aux rejaillissements chimiques des acides sulfurique et muriatique modérément forts. Le revêtement convient à une utilisation à l'extérieur mais du farinage se produira lorsqu'il est exposé aux intempéries. La durabilité peut être améliorée davantage en appliquant d'autres peintures de finition convenant à l'usage prévu.

2.2 Le revêtement est principalement destiné à être appliqué sur des subjectiles en acier, mais peut également servir comme revêtement protecteur sur l'acier galvanisé et l'aluminium convenablement traités de même que sur des subjectiles de bois, de maçonnerie et de béton.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Ce revêtement aux résines époxydiques, à base de goudron de houille, convient à une application, en couches épaisses, au pistolet, au pinceau ou au rouleau.

3.2 Ce revêtement présente un meilleur rendement sur l'acier bien décapé au jet. La technique de sablage commercial, conforme à la norme SSPC-SP-6-63 (correspondant aux étalons visuels Sa 2 de la norme D 2200-67 de l'ASTM ou du SSPC-Vis 1-67) est jugée entièrement adéquate dans la grande majorité des cas d'exposition. Les subjectiles exposés à une très forte attaque chimique doivent être décapés au jet "à demi-blanc", classe SSPC-SP-10-63T (correspondant à Sa 2-1/2 de la norme D 2200-67 de l'ASTM ou du SSPC-Vis 1-67) et les subjectiles exposés à une immersion totale doivent être décapés au jet "à blanc", SSPC-SP-5-63 (correspondant aux étalons visuels Sa 3 de la norme D 2200-67 de l'ASTM ou du SSPC-Vis 1-67). Les autres subjectiles doivent être exempts de saleté, de matières grasses et de particules non adhérentes.

3.3 Les peintures pour couche primaire ne sont pas exigées normalement, mais lorsque leur emploi semble nécessaire, consulter le fabricant afin de savoir quelle peinture primaire est appropriée.

3.4 Utiliser les revêtements aux résines époxydiques, à base de goudron de houille, conformes à la présente norme, selon les directives du fabricant. Peu importe la durée d'utilisation indiquée, ne jamais mélanger le produit frais avec le produit préalablement mélangé. Appliquer seulement le revêtement à une température comprise entre 15 et 30°C et à une humidité relative inférieure à 80%.

3.5 Appliquer un minimum de deux couches, de préférence au pistolet, pour obtenir une épaisseur minimale de feuil à l'état sec de 400 µm. Laisser sécher chaque couche pendant au moins 12 h et au plus 96 h dans des conditions de peinture normales. De longues durées de séchage entre les couches peuvent entraîner une mauvaise adhérence intercouche, et il est à conseiller, par temps très chaud, de réduire à 36 h la durée maximale. Si l'application se fait au pinceau, utiliser un pinceau en soies naturelles raides très chargé de revêtement. Appliquer le revêtement d'une façon rapide et uniforme en évitant toute pression excessive.

3.6 Avec ce genre de revêtement, le suintement (un état huileux ou collant de la surface du feuil) est possible. L'enlever par lavage avec une solution composée de 1 partie d'alcool méthylique et de 9 parties d'eau, et prendre garde de ne pas tacher les zones adjacentes. Ce lavage ne diminue pas les propriétés superficielles du revêtement. Il est particulièrement important d'éliminer le suintement avant d'appliquer une autre couche.

3.7 Le revêtement devra être appliqué dans des conditions d'aération et d'hygiène adéquates afin de protéger la peau et la santé du travailleur. Suivre à la lettre les directives du fabricant.

3.8 Étant donné que le revêtement contient des solvants volatils inflammables, prendre les précautions nécessaires pour enrayer la possibilité d'étincelles ou la présence de flammes nues pendant l'application et le séchage du produit. Une bonne aération est indispensable.

3.9 **Entreposage** — Les constituants du revêtement aux résines époxydiques à base de goudron de houille doivent être entreposés à une température comprise entre 5 et 30°C et ne doivent en aucun cas être soumis à une température supérieure à 50°C.

3.10 Équipement

3.10.1 Les pinceaux en soies naturelles (22-GP-1M) et des rouleaux de mohair ou de coton sont recommandés puisque les produits synthétiques sont attaqués par les solvants employés dans les revêtements aux résines époxydiques, à base de goudron de houille.

3.10.2 Il faut nettoyer soigneusement l'équipement à des intervalles réguliers et immédiatement après usage avec le diluant fourni par le fabricant ou celui prescrit à la norme 1-GP-197M. Le nettoyage avec des diluants doit être suivi d'un rinçage à l'eau savonneuse pour enlever le produit résiduaire puisque le revêtement aux résines époxydiques à base de goudron de houille durcit même quand il est immergé dans des solvants.

SYSTÈME DE REVÊTEMENTS POUR L'INTÉRIEUR, À POUVOIR GARNISSANT ÉLEVÉ, GLACÉ

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un système de revêtements composé d'un enduit additionné ou non de ciment, d'un constituant de base pigmenté, à haute teneur en matières solides et d'un glacis très brillant ou semi-brillant, pigmenté ou non pigmenté. Pour les surfaces lisses et non absorbantes, il n'est pas nécessaire d'utiliser un apprêt. Le système est destiné à être appliqué sur les murs et plafonds intérieurs afin d'obtenir un fini glacé à pouvoir garnissant élevé qui résiste à l'humidité, aux taches et au feu.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le présent système de revêtements est destiné à servir de revêtement intérieur décoratif et protecteur principalement sur du béton coulé et des blocs de béton, mais il peut également être utilisé sur des panneaux de fibro-ciment, du plâtre à enduit, une construction à mur sec, des panneaux de fibre durs, du métal et des surfaces déjà peinturées; il ne doit pas être appliqué sur du plâtre renfermant de la perlite. Il est destiné à être appliqué principalement dans les couloirs, les salles de bain et les cages d'escaliers où de bonnes caractéristiques de lavabilité et de résistance aux dégradations superficielles sont requises.

2.2 Ce revêtement est destiné à être appliqué sur les surfaces qui sont généralement sèches et aussi dans les endroits tels que douches, toilettes et salles de bains, qui sont fréquemment exposés à l'eau et à l'humidité.

2.3 Le système n'est pas destiné à être appliqué sur des surfaces humides et n'est pas recommandé en cas d'immersion continue dans l'eau ou lorsque le sujet est continuellement humide.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Afin d'obtenir une surface lisse exempte de trous et d'imperfections sur des blocs de béton ou sur du béton, l'application d'un apprêt ou de deux couches de base peut s'avérer nécessaire et doit être effectuée conformément aux instructions du fabricant. Les services d'inspection peuvent avoir recours à l'essai de poli (al. 4.4.11) comme essai sur le terrain pour établir le nombre de couches nécessaire pour l'obtention du degré de planéité requis, ou pour déterminer si le système utilisé présente le poli nécessaire.

3.2 Les subjectiles doivent être sains, propres, secs et exempts d'huile et de graisse.

3.3 Les systèmes constitués d'une émulsion ne devraient pas être appliqués à une température inférieure à 10°C.

3.4 Le système de revêtements est destiné à être appliqué à une épaisseur totale de feuil sec comprise entre 370 et 1250 µm, selon la planéité du subjectile et selon qu'un apprêt est requis ou non.

3.5 La surface extérieure des murs au-dessous du niveau du sol devrait être imperméabilisée au préalable.

3.6 Il est recommandé que ce système soit appliqué par une personne expérimentée.

COMPOSÉ POUR REVÊTEMENT PAR PEINTURE, ANTICONDENSATION

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement destiné à empêcher le suintement des subjectiles revêtus d'une peinture primaire ou d'impression et exposés à la condensation.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Ce revêtement est destiné à être appliqué sur des subjectiles préalablement revêtus d'une peinture primaire ou d'impression, tels que le béton, le plâtre, les revêtements d'amiante, le fer, l'acier, le métal galvanisé ou zingué, l'aluminium, la tuyauterie en cuivre et en laiton et les surfaces revêtues d'un enduit bitumineux, exposées à une condensation intermittente.

2.2 Le revêtement n'est pas destiné à être utilisé en cas de condensation permanente ou lorsqu'une période de récupération n'est pas possible.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Les subjectiles doivent être exempts de toute saleté, graisse, rouille et de toutes particules non adhérentes.

3.2 Avant l'application de ce revêtement, les subjectiles doivent être apprêtés comme suit:

<u>Subjectile</u>	<u>Couche primaire</u>
Plâtre ou panneau mural	1-GP-119M
Métal galvanisé ou zingué	1-GP-178M
Métal ferreux	1-GP-48M

3.3 **Application au pinceau** — L'application au pinceau du revêtement doit se faire en une couche épaisse sans essayer d'obtenir une surface lisse. Les couches supplémentaires doivent être appliquées perpendiculairement au sens de la couche précédente.

3.4 **Application au pistolet**

3.4.1 *Pistolet-réservoir à air comprimé* — Le revêtement doit être dilué conformément au mode d'emploi du fabricant. La pression au niveau de la buse et dans le réservoir doit être de 276 – 344 kPa et de 103 – 138 kPa, respectivement. L'équipement utilisé doit être celui prescrit par le fabricant.

3.4.2 *Pistolet à pression directe (airless)* — Le pistolet sans air comprimé est plus économique pour les grandes surfaces. Sauf indication contraire du fabricant, la dilution n'est généralement pas nécessaire.

APPRÊT, TYPE ÉMULSION, POUR BLOCS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un apprêt de type émulsion destiné à être utilisé, à l'intérieur et à l'extérieur, sur des subjectiles rugueux, tels que les blocs d'agglomérés, les blocs de béton, le béton et le stuc avant la mise en peinture.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Les apprêts conformes à la présente norme sont destinés à garnir et à ponter les dépressions, les discontinuités et les petites fissures des subjectiles absorbants, neufs ou peints, tels que les blocs d'agglomérés, les blocs de béton, le béton et le stuc, convenablement préparés.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La préparation du subjectile consiste à éliminer, à la brosse métallique ou au grattoir, toute la poussière, les particules et les écailles non adhérentes.

3.2 L'apprêt doit sécher pendant 24 h avant l'application d'une peinture-émail, brillante, semi-brillante ou mate, d'une peinture-émulsion, d'une peinture aux résines époxydiques ou aux résines de polyuréthanes.

3.3 Ces apprêts sont destinés à être appliqués principalement en une seule couche à un rendement superficiel spécifique, relativement élevé, compris entre 1.0 et 4.0 m²/L, selon la texture du subjectile. Pour les subjectiles assez lisses, une seule couche suffit normalement tandis que sur les subjectiles à texture ouverte, moyenne ou grossière, deux couches sont recommandées afin d'obtenir un feuillet continu. Si deux couches sont nécessaires, appliquer la seconde couche dans les 4 h qui suivent l'application de la première. L'application doit se faire conformément au mode d'emploi du fabricant.

3.4 Ces apprêts ne devraient pas être appliqués à une température inférieure à 7°C. Par temps très chaud et sec, il peut être utile de mouiller le subjectile avant l'application de l'apprêt.

3.5 **Entreposage** — La température idéale d'entreposage de ces apprêts varie entre 5 et 30°C; ils ne devraient jamais être soumis à une température supérieure à 50°C, ni à des gels répétés.

PEINTURE D'IMPRESSION EXTÉRIEURE AUX RÉSINES ALKYDES, POUR LE BOIS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture d'impression extérieure aux résines alkydes, destinée à être appliquée sur le bois sous une peinture pour bâtiment aux résines alkydes, une peinture-émail ou une peinture-émulsion.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture d'impression conforme à la présente norme est destinée à être utilisée à l'extérieur sur le bois sous une peinture pour bâtiment aux résines alkydes, une peinture-émail ou une peinture-émulsion.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Cette peinture d'impression est destinée principalement à l'application au pinceau et au rouleau, mais elle peut également être appliquée au pistolet lorsqu'elle est diluée avec le diluant 1-GP-4M conformément au mode d'emploi du fabricant.

3.2 Dans des conditions normales, cette peinture d'impression sèche pendant la nuit, et si le temps le permet, la couche de finition doit être appliquée le lendemain. Toutefois, si les conditions atmosphériques retardent l'application de la couche de finition de plusieurs jours, la peinture d'impression doit être légèrement poncée.

3.3 Les planches crevassées doivent être réparées ou remplacées, et les noeuds doivent être apprêtés en utilisant la peinture à l'aluminium 1-GP-93M ou la peinture d'impression vinylique 1-GP-126M. Une couche chargée de la peinture d'impression 1-GP189M est ensuite appliquée à un rendement superficiel spécifique d'environ 12 m²/L (une épaisseur de feuil frais de 80 µm).

3.4 **Subjectiles de bois déjà peints** — Il faut complètement nettoyer toutes les zones atteintes de cloquage, de craquelage et d'écaillage en les brossant, les grattant ou les brûlant avant de faire des retouches avec une peinture d'impression. Les saletés, particulièrement sous les avant-toits, et le farinage doivent être enlevés par nettoyage avec un détergent et de l'eau, suivi d'un rinçage et d'un séchage. Les subjectiles très farinants doivent être débarrassés de la plus grosse partie du farinage. Une couche chargée de peinture d'impression est ensuite appliquée sur les subjectiles convenablement préparés.

3.5 Les peintures de finition généralement utilisées avec cette peinture d'impression sont les suivantes:

- 1-GP-28M — Peinture bâtiment, pour extérieur, alkyde
- 1-GP-59M — Peinture-émail d'extérieur, brillante, aux résines alkydes
- 1-GP-88 — Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante
- 1-GP-138M — Peinture-émulsion (latex) mate, pour extérieur

PEINTURE POUR COUCHE PRIMAIRE SURFAÇANTE, TYPE PONÇABLE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture pour couche primaire surfaçante, de type ponçable, destinée à être appliquée principalement sur les carrosseries d'automobiles, dont la surface a été convenablement préparée, avant l'application d'une peinture-émail de finition. La fonction première est de masquer les rayures et les petites imperfections et d'améliorer la planéité du subjectile en vue de l'application de la couche de finition.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture primaire surfaçante conforme à la présente norme est destinée à être utilisée avant l'application de la peinture-émail de finition. Appliquée selon le mode d'emploi, elle permet de masquer les rayures et toute autre légère imperfection superficielle, et d'améliorer la planéité du subjectile en vue de l'application de la peinture de finition.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture primaire surfaçante est destinée principalement à être utilisée avec la peinture-émail brillante, à séchage rapide, pour le repeinturage des carrosseries de véhicules automobiles 1-GP-191M, mais elle peut aussi être recouverte d'une des peintures-émail suivantes:

- 1-GP-88 — Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante
- 1-GP-98M — Peinture-émail aux résines alkydes, séchant à l'air ambiant et au four, brillante (vert 503-101)
- 1-GP-104M — Peinture-émail aux résines alkydes, semi-brillante, d'extérieur, séchant à l'air ambiant et au four.

PEINTURE-ÉMAIL BRILLANTE, À SÉCHAGE RAPIDE, POUR LE REPEINTURAGE DES CARROSSERIES DE VÉHICULES AUTOMOBILES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail brillante, à séchage rapide, durable, destinée au repeinturage des surfaces revêtues d'une couche de peinture primaire, ou préalablement peinturées, des véhicules automobiles et du matériel connexe.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La présente norme vise une peinture-émail brillante, à séchage rapide, durable, destinée au repeinturage des véhicules automobiles et du matériel connexe.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture-émail est destinée à être appliquée au pistolet sur tous les types de véhicules automobiles préalablement peinturés ayant été nettoyés et préparés suivant les instructions du fabricant.

3.2 La peinture-émail est destinée au repeinturage des zones ayant été remplies, revêtues d'une couche de peinture primaire et polies conformément aux instructions du fabricant.

REVÊTEMENT DE PONT ANTIDÉRAPANT, AUX RÉSINES ÉPOXYDIQUES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement de pont antidérapant, aux résines époxydiques, destiné à être appliqué sur les ponts ou les passerelles de métal ou de bois des navires.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Ce revêtement de pont convient à un emploi général sur toutes les voies de circulation des ponts d'envol en bois ou en métal des porte-avions soumises à toutes sortes de conditions atmosphériques qui nécessitent un revêtement ultrarobuste. Ce revêtement peut aussi servir dans les poudrières et les zones de travail dangereuses où il faut un produit difficile à enflammer. Le revêtement doit pouvoir résister à l'huile de graissage, au carburant d'avion, au fluide hydraulique et aux autres solvants ou carburants semblables répandus de façon accidentelle. Le cas échéant, ces produits doivent être épongés aussitôt que possible.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Avant l'application de ce revêtement, il faut décaper l'ancien revêtement et les peintures aux résines alkydes ou à l'huile et éliminer la rouille, la graisse et tout autre contaminant.

3.2 Le revêtement présente un meilleur rendement lorsque les ponts en acier sont d'abord décapés au jet, puis revêtus d'une peinture primaire, comme suit:

- a. Décaper au jet à blanc conformément à la norme 31-GP-404 (type 1) ou aux exigences du SSPC-SP-5-63 de manière à satisfaire à l'étalon visuel A, B, C ou D Sa 3 du SSPC-Vis 1 ou de la norme D 2200 de l'ASTM, et appliquer l'enduit au zinc minéral (type 1) de la norme 1-GP-171M.
- b. Décaper au jet suivant les indications précédentes et appliquer l'enduit au zinc minéral (type 2) de la norme 1-GP-171M et une couche de peinture primaire réactive vinylique 1-GP-121M.
- c. Décaper au jet à demi-blanc conformément à la norme 31-GP-404 (type 1) ou aux exigences du SSPC-SP-10 de manière à satisfaire à l'étalon visuel A, B, C ou D Sa 2-1/2 du SSPC-Vis 1 ou de la norme D 2200 de l'ASTM, et appliquer une couche de peinture primaire aux résines époxydiques 1-GP-165.

3.3 Appliquer le revêtement lorsque la température ambiante ou celle du subjectile est comprise entre 10 et 40°C et que l'humidité relative est inférieure à 80%, car les conditions atmosphériques influent sur la durée de durcissement, la durée d'utilisation et l'aspect.

3.4 Le revêtement devra être mélangé et appliqué à la truelle ou au pistolet, suivant le mode d'emploi du fabricant. En cas de retouches, l'application peut se faire au pinceau. S'assurer que l'épaisseur totale du feuillet sec demeure entre 1.5 et 2.0 mm.

3.5 **Entreposage** — Les constituants individuels devraient être entreposés à une température comprise entre 5 et 30°C et ne jamais être soumis à une température supérieure à 50°C.

REVÊTEMENT AUX RÉSINES ÉPOXYDIQUES, À POUVOIR GARNISSANT ÉLEVÉ, MARIN

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement aux résines époxydiques, à pouvoir garnissant élevé, destiné à être appliqué sur des peintures primaires aux résines époxydiques ou sur un enduit minéral, riche en zinc, afin de protéger l'acier et les autres subjectiles sauf le bois, exposés à un milieu marin ou industriel très rigoureux.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le présent revêtement est destiné à être utilisé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il sert principalement à la protection des surfaces en acier, mais il peut également être utilisé pour protéger les surfaces convenablement traitées en acier galvanisé, en aluminium, en maçonnerie et en béton.

2.2 Lorsqu'il est appliqué sur l'enduit au zinc minéral 1-GP-171M, il assure une excellente protection dans des milieux comportant une exposition à l'eau douce et à l'eau de mer, aux mouvements des marées et aux éclaboussures, à la condensation et à des conditions d'humidité élevée, à l'eau salée, aux alcalis et aux émanations chimiques.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Ce revêtement est destiné à être utilisé dans des conditions de durcissement à basse température et il convient pour des applications au pistolet, en couches épaisses.

3.2 **Types de peintures primaires** — Les surfaces métalliques devraient être revêtues au préalable d'une des peintures suivantes recommandée par le fabricant:

3.2.1 Conditions à basse température

1-GP-171M — Enduit au zinc minéral

3.2.2 Conditions normales

1-GP-165 — Peinture pour couche primaire, aux résines époxydiques, durcissant à froid

1-GP-171M — Enduit au zinc minéral

1-GP-181M — Enduit riche en zinc, organique, préparé

1-GP-183M — Enduit riche en zinc, aux résines époxydiques

1-GP-196 — Produit de protection, au zinc minéral, préconstruction

3.2.3 Les blocs de béton, le béton et les briques devraient être débarrassés de tous matériaux non adhérents et les trous ou les fissures importants doivent être remplis avec l'apprêt, type émulsion, pour blocs de maçonnerie 1-GP-188M.

3.2.4 Les revêtements aux résines époxydiques conformes à la présente norme devraient être utilisés suivant le mode d'emploi du fabricant. Quelle que soit la durée d'utilisation prévue, il ne faudrait jamais mélanger le produit frais au produit déjà mélangé.

3.2.5 Les revêtements devraient être appliqués en un feuillet sec d'une épaisseur comprise entre 100 et 150 μm par couche et lorsque la température ambiante ou celle du subjectile est comprise entre 5 et 30°C et que l'humidité relative est inférieure à 85%, car les conditions atmosphériques influent sur la durée de durcissement, la durée d'utilisation et l'aspect. Si l'humidité relative, lors de l'application, est supérieure à 85%, il peut y avoir opalescence.

- 3.2.6 Avec ces revêtements, il peut quelquefois se produire un suintement*. Il faudrait éliminer le suintement par lavage, à l'aide d'une solution composée d'une partie d'alcool méthylique et de 9 parties d'eau, mais prendre soin de ne pas tacher les zones adjacentes. Le lavage ne nuit pas aux caractéristiques de surface du revêtement. L'élimination du suintement s'avère surtout importante avant le surpeinturage.
- 3.2.7 Le revêtement aux résines époxydiques devrait être appliqué dans des conditions d'aération adéquates et des mesures d'hygiène devraient être prises pour protéger la peau et la santé de l'utilisateur, conformément au mode d'emploi du fabricant.
- 3.2.8 Ces produits contiennent des solvants volatils inflammables, par conséquent, des précautions convenables devraient être prises pour éliminer toutes possibilités d'étincelles ou la présence de flammes nues pendant l'application ou le séchage du produit. Une bonne aération est essentielle.
- 3.2.9 L'application au rouleau ou au pinceau des revêtements aux résines époxydiques est assez difficile et la finition est moins uniforme que celle obtenue par application au pistolet. L'application au rouleau ou au pinceau devrait être réservée aux petites surfaces lorsque l'application au pistolet n'est pas pratique. Lors de l'application au pinceau ou au rouleau du présent revêtement, prendre soin d'éviter la formation de bulles d'air.
- 3.3 **Entreposage** — Les constituants du revêtement aux résines époxydiques devraient être entreposés à une température comprise entre 5 et 30°C, et ne devraient jamais être soumis à des températures supérieures à 50°C.
- 3.4 **Équipement et nettoyage**
- 3.4.1 Le produit s'applique normalement à l'aide de pinceaux en soies naturelles conformes à la norme 22-GP-1M, de rouleaux conformes à la norme 22-GP-42M, type 1, ou du genre de pistolet recommandé par le fabricant. Le choix de l'équipement est très important car certaines matières synthétiques sont attaquées par les solvants employés dans les revêtements aux résines époxydiques.
- 3.4.2 Prendre soin de nettoyer l'équipement à fond, régulièrement et immédiatement après emploi, avec le diluant 1-GP-50 ou 1-GP-197M.
- 3.5 Pour de plus amples renseignements sur les méthodes appropriées pour la préparation et l'application des revêtements marins, voir les normes suivantes:
- 85-GP-11 — Peinturage de protection de l'acier continuellement mouillé
 - 85-GP-13 — Peinturage de protection de l'acier de construction contre les milieux très industriels.

* Le suintement est une exsudation huileuse ou collante de la surface du feuillet.

PEINTURE-ÉMULSION (LATEX) D'INTÉRIEUR, SEMI-BRILLANTE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émulsion (latex) d'intérieur, semi-brillante, destinée à être appliquée sur tous les types de surfaces murales, neuves ou déjà peinturées.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture conforme à la présente norme est destinée à être utilisée, à l'intérieur, sur tous les murs, plafonds et garnitures.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 **Travaux neufs** — Cette peinture peut être appliquée sans peinture primaire sur les panneaux muraux ou les constructions à murs secs. Les subjectiles neufs en plâtre ou en maçonnerie doivent être recouverts d'une peinture d'impression, les subjectiles en bois doivent être recouverts d'une sous-couche et les subjectiles métalliques doivent être recouverts d'une peinture primaire pour métal.

3.2 **Conditions de peinture** — La peinture ne devrait être appliquée que lorsque:

- a. la température ambiante ou celle du subjectile est comprise entre 10 et 30°C et peut être maintenue dans cette plage durant une période de séchage de 2 h au moins
- b. l'humidité relative est comprise entre 40 et 80%
- c. il n'y a pas de condensation ni d'eau sur la surface à peindre
- d. toute trace de saleté, d'huile, de graisse et d'autres contaminants a été enlevée
- e. les surfaces déjà recouvertes d'une peinture semi-brillante ou brillante ont été poncées et débarrassées de la peinture non adhérente.

PRODUIT DE PROTECTION, AU ZINC MINÉRAL, PRÉCONSTRUCTION

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un produit riche en zinc minéral, séchant en un feuil mince, destiné à protéger l'acier décapé au jet abrasif, avant et pendant la construction. Le produit est destiné à protéger la tôle d'acier ou l'acier de construction pendant au moins un an durant la construction. Les travaux terminés, un enduit au zinc minéral ou un revêtement classique peut être appliqué sur le produit protecteur.

2. CLASSIFICATION

2.1 Le produit conforme à la présente norme doit être fourni dans les types suivants:

2.1.1 Types

Type 1 — À base d'eau

Type 2 — À base de solvant

3. UTILISATIONS PRÉVUES

3.1 La présente norme s'applique à un produit riche en zinc minéral, séchant en un feuil mince, destiné à être appliqué sur l'acier décapé au jet abrasif afin de le protéger avant le début des travaux de construction. Ce produit est destiné à être appliqué sur les surfaces en acier des navires, des ponts, des pylônes, des réservoirs et sur les installations en mer nécessitant une protection d'au moins un an, avant et pendant la période de construction. Le revêtement étant riche en zinc, il ne convient pas à l'application lorsqu'il peut y avoir une quantité appréciable d'acides ou d'alcalis ni lorsqu'on a recours à la protection cathodique.

4. MÉTHODES D'APPLICATION

4.1 Le présent produit est particulièrement destiné à être utilisé avec un appareil automatique de décapage au jet abrasif.

4.2 Ce revêtement doit être appliqué sur de l'acier propre, préalablement débarrassé de toute trace d'huile, de graisse et d'écailles de laminage et décapé au jet à "demi-blanc" conformément aux exigences du SSPC-SP-10 afin d'obtenir un profil d'ensemble de 38 μm et de la rendre conforme aux étalons visuels A, B, C ou D Sa 2-1/2 du SSPC-Vis 1 ou de la norme D 2200 de l'ASTM.

4.3 Le présent produit doit être appliqué en un feuil d'environ 25 μm , suivant les prescriptions du fabricant.

4.4 **Couche de finition** — Ce produit peut être recouvert de l'enduit au zinc minéral 1-GP-171M, ainsi que d'un système de peintures comprenant la peinture primaire réactive vinylique 1-GP-121M et la peinture primaire marine 1-GP-48M.

DILUANT POUR REVÊTEMENTS AUX RÉSINES ÉPOXYDIQUES

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un mélange de liquides organiques destiné à être utilisé comme solvant ou diluant pour les revêtements à base de résines époxydiques. Il peut aussi être utilisé comme diluant des peintures-laque et vernis-laque nitrocellulosiques aux résines acryliques.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le diluant conforme à la présente norme est destiné à la dilution des revêtements aux résines époxydiques 1-GP-146M et 1-GP-165, des revêtements aux résines époxydiques à base de goudron de houille 1-GP-184M et des produits-laque à la résine acrylique et au nitrate de cellulose 1-GP-159M et 1-GP-160 et d'autres préparations assimilées. Il peut aussi être utilisé comme solvant de nettoyage pour ces revêtements.

Withdrawn/Retiré

PEINTURE PRIMAIRE ADDITIONNÉE DE CIMENT (POUR SURFACES GALVANISÉES)

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture primaire à base d'huile additionnée de ciment, destinée à être appliquée sur les subjectiles métalliques galvanisés.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture primaire conforme à la présente norme est destinée à être appliquée sur les subjectiles métalliques galvanisés neufs ou vieux, dans des conditions d'exposition atmosphériques ordinaires.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Les peintures de finition suivantes sont habituellement utilisées avec cette peinture primaire:

- 1-GP-28M — Peinture bâtiment, pour extérieur, alkyde
- 1-GP-59M — Peinture-émail d'extérieur, brillante, aux résines alkydes
- 1-GP-138M — Peinture-émulsion (latex) mate, pour extérieur

3.2 Il est recommandé d'appliquer cette peinture primaire à une épaisseur de feuil sec comprise entre 45 et 60 μm .

REVÊTEMENT PAR PEINTURE AUX RÉSINES VINyliQUES À POUVOIR GARNISSANT ÉLEVÉ

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement par peinture aux résines vinyliques, à pouvoir garnissant élevé, destinée à être utilisée en milieu marin y compris en cas d'immersion dans l'eau de mer.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Ce produit est destiné à être utilisé à l'intérieur et à l'extérieur comme revêtement de protection des subjectiles exposés à l'eau douce, à l'eau de mer, aux mouvements de marées et aux éclaboussures, à la condensation et à des conditions d'humidité élevée, à l'eau salée, aux alcalis, aux acides et aux émanations chimiques.

2.2 Le revêtement est principalement destiné à être appliqué sur des subjectiles en acier convenablement revêtus d'une peinture primaire, mais peut également servir de revêtement protecteur sur l'acier galvanisé convenablement traité et revêtu d'une peinture primaire.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Le revêtement par peinture aux résines vinyliques, à pouvoir garnissant élevé, doit être appliqué à l'aide d'un pistolet ordinaire ou à pression directe (airless), à une épaisseur de feuil sec comprise entre 200 et 250 μm , sur l'enduit au zinc minéral 1-GP-171M ou la peinture primaire réactive vinylique 1-GP-121M sur recommandation du fabricant. Lorsque la chose est possible, il est recommandé d'utiliser la couche de finition et l'enduit au zinc minéral 1-GP-171M du même fabricant.

3.2 Le revêtement peut aussi être appliqué sur un système de peintures primaires comprenant une couche de la peinture primaire réactive vinylique 1-GP-121M et deux couches de la peinture primaire anticorrosion aux résines vinyliques 1-GP-122M, de manière à donner un feuil sec d'une épaisseur totale d'au moins 50 μm .

REVÊTEMENT PAR PEINTURE AUX RÉSINES DE POLYURÉTHANNES, ANTIDÉRAPANT, POUR PONTS

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un revêtement par peinture aux résines de polyuréthannes, antidérapant, pour ponts, destiné à être appliqué sur les ponts ou plate-formes en métal et en bois des navires, à l'exception des endroits pouvant présenter certains dangers.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Ce produit est destiné à être appliqué sur les aires du parcours d'atterrissage des porte-avions dont les câbles-palan d'arrêt en fil de fer sont exposés à l'usure, sur les plate-formes d'atterrissage pour hélicoptères et sur les ponts extérieurs, mais non dans les poudrières et dans les endroits considérés hasardeux. Il est destiné à résister à l'huile de graissage, au carburant pour réacteurs, au fluide hydraulique et aux solvants ou aux carburants classiques semblables, répandus accidentellement. Le cas échéant, ces produits doivent être épongés aussitôt que possible.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Avant l'application de ce revêtement, il faut décaper l'ancien revêtement et les peintures aux résines alkydes et à l'huile, et éliminer la rouille, la graisse et tout autre contaminant.

3.2 Le revêtement présente un meilleur rendement lorsque les ponts sont d'abord décapés au jet, puis revêtus d'une peinture primaire comme suit:

- a. Décaper au jet à blanc conformément à la norme 31-GP-404 (type 1) ou aux exigences du SSPC-SP-5-63 de manière à satisfaire à l'étalon visuel A, B, C ou D Sa 3 du SSPC-Vis 1 ou à la norme D 2200 de l'ASTM, et appliquer l'enduit au zinc minéral (type 1) 1-GP-171M.
- b. Décaper au jet suivant les indications précédentes et appliquer l'enduit au zinc minéral (type 2) 1-GP-171M et une couche de peinture primaire réactive vinylique 1-GP-121M.
- c. Décaper au jet à demi-blanc conformément à la norme 31-GP-404 (type 1) ou aux exigences du SSPC-SP-10 de manière à satisfaire à l'étalon visuel A, B, C ou D Sa 2-1/2 du SSPC-Vis 1 ou de la norme D 2200 de l'ASTM et appliquer une couche de peinture primaire aux résines époxydiques 1-GP-165.

3.3 Appliquer le revêtement lorsque la température ambiante et(ou) celle du subjectile est comprise entre 10 et 38°C et que l'humidité relative est inférieure à 80%, car les conditions atmosphériques influent sur la durée de durcissement, la durée d'utilisation et l'aspect.

3.4 Le revêtement devrait être mélangé et appliqué à la truelle ou au pistolet conformément au mode d'emploi du fabricant. En cas de retouches, l'application peut se faire au pinceau. S'assurer que l'épaisseur totale du feuillet sec demeure entre 0.75 et 1.0 mm.

3.5 **Entreposage** — Les constituants individuels devraient être entreposés à une température comprise entre 5 et 30°C et ne jamais être soumis à une température supérieure à 50°C.

PEINTURE-ÉMAIL D'INTÉRIEUR, AUX RÉSINES ALKYDES, PEU BRILLANTE

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émail d'intérieur, mate et au brillant coquille d'oeuf, destinée à être utilisée comme couche de finition sur les subjectiles non absorbants, revêtus d'une peinture primaire, imprégnés ou préalablement peints, à l'exception des sols.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La peinture-émail aux résines alkydes conforme à la présente norme est destinée à être appliquée sur les boiseries et les murs intérieurs non absorbants (à l'exception des sols) revêtus d'une peinture primaire, imprégnés ou préalablement peints, afin d'obtenir de meilleures caractéristiques de nettoyabilité et de résistance aux taches que celles offertes par la peinture 1-GP-118M. Lorsque les plafonds doivent présenter un fini mat absolu, il est recommandé d'utiliser la peinture de finition 1-GP-118M.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Habituellement, cette peinture-émail est appliquée au pinceau ou au rouleau. Lorsqu'une application au pistolet est exigée, les instructions de dilution du fabricant doivent être suivies à la lettre.

3.2 **Préparation du subjectile** — Les murs et les boiseries doivent être secs, propres et exempts de salissures, de matière grasse ou de peinture qui adhère mal. La peinture-émail ne doit pas être appliquée sur fond de colle diluée, de peinture à la caséine ou de papier peint; ceux-ci doivent d'abord être enlevés. Les subjectiles soigneusement poncés, rebouchés ou réparés doivent être retouchés avec le fini ou une peinture d'impression avant la finition. Ne pas employer de gomme laque pour retoucher les zones rebouchées.

3.3 **Subjectiles neufs (non peints)** — Les subjectiles neufs doivent avant tout être apprêtés de la façon suivante:

Bois: 1-GP-38M, Couche de fond, pour peinture-émail, intérieur

Murs (secs et exempts d'alcalis): 1-GP-68M, Peinture d'impression d'intérieur, type solvant, pour murs ou 1-GP-119M, Peinture-émulsion (latex) d'impression pour murs intérieurs. Si l'alcalinité constitue un danger, n'employer que la peinture d'impression 1-GP-119M.

3.4 **Subjectiles anciens (préalablement peints)** — En général, une couche de peinture-émail 1-GP-202M suffit, à moins qu'il y ait un changement considérable de couleur ou de porosité. Si une deuxième couche est nécessaire, laisser sécher la première toute une nuit. En présence d'une porosité exceptionnelle, traiter la surface comme prescrit au par. 3.3.

PEINTURE-ÉMULSION D'IMPRESSION POUR EXTÉRIEUR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une peinture-émulsion d'impression, à séchage rapide, destinée à être utilisée à l'extérieur sur le bois peinturé et non peinturé.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Cette peinture d'impression est destinée à être appliquée sur le bois peinturé et non peinturé.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 La peinture d'impression conforme à la présente norme est destinée principalement à l'application au pinceau et au rouleau, mais elle peut également être appliquée au pistolet lorsqu'elle est diluée avec de l'eau conformément au mode d'emploi du fabricant.

3.2 Cette peinture d'impression est destinée à être appliquée sur des subjectiles en bois; elle ne doit jamais être appliquée à une température inférieure à 10°C. En général, une couche de peinture d'impression suffit, mais il peut être préférable d'en appliquer deux si de graves problèmes de tachage sont à craindre. La peinture d'impression peut généralement être surpeinturée après 2 h de séchage.

3.3 **Subjectiles en bois non peints** — La présente peinture d'impression peut être appliquée sur des subjectiles en bois non peints. Pour de plus amples informations sur la préparation de la surface et les autres systèmes disponibles, consulter la norme suivante:

85-GP-1M — Peinture des surfaces extérieures en bois non peints

3.4 **Subjectiles en bois déjà peints** — La surface doit être propre, solide et exempte de saleté et d'écailles non adhérentes. Les zones atteintes de cloquage, de craquelage et d'écaillement doivent être complètement décapées jusqu'au bois. Si le fini précédent n'a pas tenu et qu'il faut utiliser un système résistant au cloquage, toute l'ancienne peinture doit être décapée et il faut appliquer un système complet de peinture-émulsion. Pour de plus amples informations sur la préparation de la surface et les autres systèmes disponibles, consulter la norme suivante:

85-GP-2M — Peinture (entretien) des surfaces extérieures en bois déjà peints

3.5 **Couches de finition** — Les produits fournis sur référence aux normes suivantes peuvent être utilisés comme couche de finition sur la peinture d'impression conforme à la présente norme:

1-GP-28M — Peinture bâtiment, pour extérieur, alkyde

1-GP-59M — Peinture-émail d'extérieur, brillante, aux résines alkydes

1-GP-138M — Peinture-émulsion (latex) mate, pour extérieur

3.6 **Entreposage** — La présente peinture ne devrait jamais être soumise à des gels répétés; la température idéale d'entreposage se situe entre 5 et 30°C et ne devrait jamais dépasser 50°C.

TEINTURE-ÉMULSION PIGMENTÉE POUR EXTÉRIEUR

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à une teinture-émulsion opaque destinée à être utilisée à l'extérieur sur le bois teint ou non peinturé.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 La teinture conforme à la présente norme est destinée à être utilisée à l'extérieur comme produit de finition décoratif et protecteur sur les subjectiles en bois. La teinture masque la couleur du bois mais la texture de son grain devrait être visible.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Deux couches de la teinture, non diluée ou diluée avec de l'eau conformément au mode d'emploi du fabricant, doivent être appliquées sur le bois nu. La teinture peut aussi servir de couche de finition sur le bois déjà teint.

3.2 Lorsque la corrosion cryptogamique est un problème, le recours aux agents fongicides devrait être envisagé. Pour la préparation de la surface et les produits à employer, les utilisateurs doivent se conformer aux indications du fabricant de la teinture.

3.3 La teinture conforme à la présente norme n'est pas nécessairement destinée à prévenir le saignement du bois teint. Il est donc préférable de ne pas utiliser de teintes pâles. En cas de saignement, utiliser la peinture-émulsion d'impression pour extérieur 1-GP-203M et appliquer une couche de finition 1-GP-138M.

3.4 **Entreposage** — La présente teinture ne devrait jamais être soumise au gel, la température idéale d'entreposage se situe entre 5 et 30°C et ne devrait jamais dépasser 50°C. La teinture ayant été exposée au gel une ou deux fois devrait être examinée avant l'emploi.

SYSTÈME DE REVÊTEMENT PAR PEINTURE APPLIQUÉ, SEMI-BRILLANT, CUIT AU FOUR, POUR MEUBLES MÉTALLIQUES DE BUREAU

1. OBJET

1.1 La présente norme s'applique à un système de peinture-émail semi-brillante cuite au four, appliquée à l'usine sur les meubles métalliques de bureau et le matériel connexe.

2. UTILISATIONS PRÉVUES

2.1 Le système de peinture-émail semi-brillante, cuite au four, conforme à la présente norme est destiné à être appliqué à l'usine sur les meubles de bureau en acier, y compris certaines parties constitutives des bureaux, rallonges, bahuts, classeurs, boîtes à fiches, rayonnages modulaires, porte-habits et corbeilles de même que sur le matériel de bureau connexe.

3. MÉTHODES D'APPLICATION

3.1 Sauf indication contraire, l'acier doit d'abord être traité chimiquement comme prescrit dans la norme 31-GP-105M ou 31-GP-106, avant l'application de la peinture-émail de finition.

3.2 La présente norme ne vise pas le peinturage d'entretien des vieux meubles métalliques.

4. NORMES ONGC CONNEXES QUANT À L'USAGE

4.1 Série 44-GP- portant sur le mobilier, les accessoires et les articles connexes.

4.2 Série 112-GP portant sur les récipients.

MÉTHODES D'ESSAI DES ÉLÉMENTS TOXIQUES À L'ÉTAT DE TRACE DANS LES REVÊTEMENTS PROTECTEURS

1. OBJET

1.1 La présente norme décrit les méthodes d'essai pour le dosage des éléments toxiques présents en faible concentration dans les revêtements protecteurs, par analyse chimique ordinaire, par absorption atomique et par spectrophotométrie dans le visible et l'ultraviolet.

2. La présente norme comprend les méthodes d'essai suivantes:

Méthode

1-GP-500.1	Dosage du plomb (Pb) en faible concentration
1-GP-500.2	Dosage du cadmium extractible (Cd) en faible concentration
1-GP-500.3	Dosage du baryum extractible (Ba) en faible concentration
1-GP-500.4	Dosage de l'antimoine extractible (Sb) en faible concentration
1-GP-500.5	Dosage du sélénium extractible (Se) en faible concentration
1-GP-500.6	Dosage du mercure extractible (Hg) en faible concentration
1-GP-500.7	Dosage de l'arsenic extractible (As) en faible concentration
1-GP-500.8	Dosage du chrome extractible (Cr) en faible concentration.

SECTION 6

GLOSSAIRE DES TERMES UTILISÉS EN PEINTURE

Abrasion (résistance à l') (*Abrasion resistance*)

Résistance d'un feuil à l'usure par frottement de glissement ou de roulement.

Adhérence (d'un feuil) (*Adhesion*)

Ensemble des forces de liaison qui s'exercent entre un feuil et son subjectile. Ce dernier peut être constitué d'un autre feuil (adhérence entre deux couches) ou de tout autre matériau tel que bois, métal ou plâtre (adhérence entre un revêtement et son support).

Adjuvant

Substance éventuellement incorporée à faible dose dans les liants, vernis, peintures, et, le cas échéant, enduits, pour y développer certaines qualités propres à en améliorer, soit les conditions de fabrication, de conservation ou d'application, soit certaines propriétés spécifiques.

Altération (des feuil)

Modification de la structure ou de l'aspect d'origine d'un feuil correspondant à une dégradation de ses qualités spécifiques. L'altération se produit au-delà de la période de formation du feuil, c'est-à-dire après séchage complet.

Amincissement (*Feathered*)

à l'application (*feathering*) — Réduction de l'épaisseur d'un feuil frais à l'aide d'une brosse contenant relativement peu de peinture.

mécanique (*feather edging*) — Réduction de l'épaisseur d'un feuil sec (par exemple, le bord d'une partie endommagée) avant le repeinture.

Anticorrosion (*Anticorrosive*)

Terme général qualifiant les produits utilisés pour protéger les métaux contre les actions corrosives du milieu ambiant, ainsi que les techniques et procédés de protection.

Antipeaux (agent) (*Antiskinning agent*)

Adjuvant susceptible de ralentir ou d'empêcher la formation de peaux insolubles à la surface des produits au contact de l'air.

Antisallissure (*Antifouling*)

Terme général qualifiant les peintures ayant la propriété de s'opposer, pendant un délai variable, au développement des salissures marines constituées par des organismes vivants (algues, mollusques, bryozoaires, etc.) et dont les variétés les plus communes sont constituées par les balanes.

Application au pistolet (*Spraying*)

Méthode d'application comprenant la pulvérisation du produit sur une surface. La pulvérisation est généralement réalisée au moyen d'air comprimé, mais d'autres méthodes telles que la pression directe (pistolet "airless"), et les forces centrifuge, mécanique ou électrostatique sont également utilisées.

Application au rouleau (*Roller-coating*)

Application manuelle d'une peinture au moyen d'un rouleau sur des surfaces telles que murs, plafonds, etc.

Application au trempé (*Dipping*)

Mode d'application de revêtements liquides comportant l'immersion de la pièce à peindre dans ce liquide et une période d'égouttage.

Apprêt (Filler)

Appellation donnée communément à des peintures de caractéristiques spéciales utilisées pour "garnir" les surfaces comportant de petites irrégularités ou vallonements, pour obtenir des surfaces d'aspect parfaitement lisse et régulier, au besoin après un ponçage.

Badigeon (Calcimine, casein point)

Produit à base de lait de chaux ou de caséinate de calcium, utilisé le plus souvent pour des travaux de peinture grossier.

Bouche-pores (Wood filler)

Type particulier d'enduit destiné à obstruer les pores des surfaces de bois à vernir au naturel.

Brillant d'un feuil (Gloss)

Propriété que possède la surface d'un feuil à réfléchir la lumière comme un miroir (réflexion spéculaire). Les intensités suivantes, énumérées par ordre de grandeur croissante, sont généralement reconnues:

Mat (flat) — Pratiquement exempt de brillant même à l'examen suivant des angles obliques.

Satiné (eggshell)

Semi-brillant (semigloss)

Très brillant (full or high gloss) — Surface lisse et presque comme un miroir à l'examen suivant n'importe quel angle.

Brillant huileux (Oil-gloss appearance)

Brillant spéculaire assez élevé mais peu réfléchissant d'un feuil de peinture à l'huile ayant récemment séché.

Bullage (Bubbling)

Défectuosité initiale caractérisée par l'apparition de bulles d'air ou de vapeur de solvant dans le feuil. Le bullage peut provenir de l'emploi de solvants ou de diluants trop volatils dans les conditions de séchage utilisées, ou d'un dégagement gazeux à travers la peinture appliquée.

Calcimine (Calcimine)

Voir badigeon.

Caséine (peinture à la) (Casein point)

Voir badigeon.

Cloquage (Blistering)

Altération caractérisée par des déformations convexes du feuil causées par une perte d'adhérence au support et par un décollement du feuil. Ces déformations convexes, ou cloques, peuvent être de simples poches gazeuses ou être, au contraire, pleines de liquides ou de sels (dans le cas d'un support métallique).

Coconnage (Cocooning)

Enveloppe protectrice, qui ressemble à un cocon, que l'on forme autour d'une pièce par application en filage contrôlée d'un revêtement de composition spéciale. Un revêtement continu et durable est ensuite appliqué sur cette enveloppe pour protéger l'équipement.

Collant (tendance au) (Tackiness)

Léger collant de la surface d'un feuil qui n'a pas complètement séché, lorsqu'on presse cette surface avec le doigt.

Colophane (Rosin)

Résidu sec de la distillation de la gemme de pin ou de la térébenthine obtenu après le départ de l'essence de térébenthine. Elle comprend une partie acide largement prépondérante (90% au moins d'acides résiniques dont les plus importants sont les acides abiétiques, néoabiétiques et dextropimariques) et une partie neutre qui constitue l'insaponifiable.

Colorant

Substance colorée, naturelle, artificielle ou synthétique, soluble ou non dans les milieux de suspension associés et qui, à la différence des pigments, n'a qu'un pouvoir opacifiant faible ou nul dans ces milieux auxquels elle communique une couleur déterminée.

Composantes trichromatiques (*Tristimulus values*)

Quantités de chacun des trois stimuli de référence (ou primaires de base) permettant de reconstituer l'équivalent du stimulus de couleur considéré, dans le système de référence colorimétrique défini par la CIE en 1931.

Concrétion (*Livering*)

Gélification très prononcée caractérisée par la formation d'une masse ayant la consistance du caoutchouc et rendant le produit impropre à l'application.

Consistance (*Consistency*)

Résistance opposée par un produit non newtonien (voir viscosité) (peinture, vernis ou préparations assimilées) à des sollicitations mécaniques externes, telles que écoulement par gravité, agitation mécanique ou manuelle, application sur un sujet, etc.

Coordonnées trichromatiques (*Chromaticity co-ordinates*)

Rapport de chacune des trois composantes trichromatiques à leur somme. Ces coordonnées, habituellement désignées par les symboles x, y et z, ne sont pas indépendantes, puisque leur somme est égale à 1. (Voir composantes trichromatiques)

Cordage (*Silking*)

Défectuosité initiale caractérisée par des stries sensiblement rectilignes et parallèles qui, avec certains procédés d'application, apparaissent à la surface du feuil et persistent après le séchage.

Couche (de vernis, de peinture, d'enduit)

On désigne ainsi un dépôt mince de vernis, de peinture ou d'enduit, d'épaisseur aussi uniforme que possible, effectué dans une même opération d'application continue, selon les règles de l'art et à l'aide d'un outillage adapté à la nature particulière du produit (pinceau, rouleau, pistolet, spatule, moulinet, etc.), et éventuellement aussi, à l'obtention d'effets décoratifs particuliers. La couche apparaît ainsi comme l'élément générateur du feuil.

Couleur

Au sens psychophysique du terme, caractéristique du rayonnement visible permettant à l'observateur de distinguer des différences entre deux objets identiques dans leurs formes, dimensions et structure, identiquement placés, ces différences étant de même nature que celles que produirait une différence de composition spectrale du rayonnement intervenant dans l'observation.

Coulures

Défectuosités initiales constituées par des surépaisseurs en forme de draperies, de gouttes ou de festons (voir photographies).

Cratères (*Cratering*)

Petites dépressions concaves d'un feuil frais qui persistent après séchage.

Défectuosité initiale

Défaut observable au cours de la formation du feuil, c'est-à-dire avant son séchage complet.

Dégagement (*Flash-off-time*)

Période minimale d'attente, correspondant à l'évaporation de la plus grande partie du solvant, avant l'application d'une autre couche sur le feuil humide ou avant séchage au four.

Dépolissage (*Rubbing*)

Procédé de préparation de surface ayant pour objet de diminuer le brillant d'un feuil sec par frottement, en condition mouillée ou sèche, avec des abrasifs tels que papier abrasif, pierre ponce ou laine d'acier.

Détrempe (*Lifting*)

Défectuosité initiale ou altération du feuil, suivant que le liant d'une couche déjà sèche est exagérément résolubilisé par la couche suivante en cours d'application (défectuosité initiale) ou après séchage (altération).

Diluant (*Thinner*)

Liquide simple ou mixte, volatil dans des conditions de séchage déterminées, miscible limitativement ou totalement au milieu de suspension, incorporé aux peintures ou vernis en cours de fabrication ou ajouté au moment de l'emploi pour obtenir les caractéristiques d'application requises.

Durabilité (*Durability*)

Résistance que manifestent les revêtements à l'effet destructif des conditions auxquelles ils sont exposés.

Durcissement (*Curing*)

Évolution du feuil de certaines peintures vers un état de dureté terminale; il est provoqué par une température élevée ou par une réaction autre qu'une simple oxydation.

Durcissement (agent de) (*Curing Agent*)

Produit réagissant avec une résine soluble pour former un revêtement insoluble (parfois appelé agent catalytique, terme que l'on réserve de préférence aux catalyseurs propres aux peintures à deux ou plusieurs constituants séparés).

Durée d'utilisation (*Pot life*)

Période pendant laquelle un produit de revêtement à plusieurs constituants demeure utilisable après mélange.

Dureté (*Hardness*)

Aptitude d'un feuil sec, appliqué sur un subjectile indéformable, à résister sans altération à des efforts concentrés (rayure, pénétration, etc.).

Écaillage (*Flaking*)

Altération caractérisée par des décollements du feuil en forme d'écailles, de répartition et de dimensions variables. (Voir photo).

Écaille de laminage (*Mill scale*)

Couche d'oxyde de fer produite au cours du laminage à chaud de l'acier. La composition de cette couche varie de Fe_3O_4 , à sa surface, à FeO à la surface du métal.

Efflorescence (*Efflorescence*)

Formation d'un dépôt de sel sur une surface par évaporation d'une solution aqueuse de ce sel. Ce dépôt peut se former sur le dessus comme au-dessous du feuil de peinture; s'il se forme sous le seuil de peinture, il y a soulèvement et rupture du feuil. (Voir photo).

Email

Vocabulaire dont l'utilisation n'est licite que dans l'industrie de l'émaillage, c'est-à-dire pour désigner les émaux cuits au four, à température suffisante pour obtenir la fusion du mélange constitutif; les peintures cuites au four ne rentrent pas dans cette catégorie. Dans la terminologie des peintures, le terme "email" ne peut être utilisé qu'avec le mot peinture.

Embu (*Flashing*)

Défectuosité initiale caractérisée par le ternissement d'un feuil qui perd son brillant, le plus souvent par zones localisées.

Empreinte (résistance à l') (*Print resistance*)

Résistance d'un revêtement à l'empreinte d'une autre surface placée sur celui-ci en cours normal d'utilisation ou dans des conditions d'essai particulières.

Émulsion (Emulsion)

Mélange intime de deux liquides non miscibles, l'un (liquide émulsionné) étant dispersé dans l'autre (liquide dispersant) sous forme de fines gouttelettes. L'expression est couramment mais incorrectement appliquée aux suspensions d'un liant organique solide dans l'eau (ex. émulsion de poly(acétate de vinyle)).

Émulsionnant (agent) (Suspension aid)

Adjuvant susceptible de favoriser la formation d'une émulsion et d'assurer sa stabilité.

Enduit

Préparation généralement pâteuse ou semi-fluide destinée à être appliquée en couches assez épaisses, soit en revêtements continus, soit par plages.

Enduit du peintre

Enduit constitué par une dispersion pigmentaire de consistance pâteuse ayant pour objet d'améliorer la planéité d'un sujet ou d'en diminuer la porosité.

Épaississement (Thickening)

Augmentation de la consistance d'une peinture ou d'un vernis.

Érosion (Erosion)

Altération caractérisée par l'usure du feuil sous l'effet d'éléments extérieurs (intempéries) et dont le développement, par plages plus ou moins accentuées et régulières, peut aller jusqu'à l'apparition du subjectile.

Étalement (Flow, leveling)

Propriété que possède un produit de revêtement de s'étaler uniformément à l'application et après l'application de manière à produire une surface lisse et uniforme après séchage.

Farinage (Chalking)

Altération consistant dans la libération, sous l'action des agents atmosphériques, de l'un ou de plusieurs des constituants du feuil à l'état de fines poussières peu adhérentes; la libération du liant est le plus souvent corrélative d'une dégradation qui peut aller jusqu'à sa destruction totale.

Feuil (Film)

Pellicule continue résultant de l'application sur un subjectile d'une ou plusieurs couches de peintures, vernis, ou préparations assimilées adhérentes à ces subjectile après séchage et constituant tout ou partie d'un système de peintures.

Feuilletage (Leafing)

Séparation et accumulation des particules de certains pigments métalliques ou autres sous forme de feuilles à la surface du milieu de suspension.

Filage (Cobwebbing)

Petits filaments produits lorsqu'un revêtement liquide est appliqué au pistolet. Même s'il est considéré habituellement comme une déféctuosité, on l'utilise pour former un revêtement protecteur appelé "coconnage".

Finesse de broyage (Fineness of grind)

Caractère lié à l'état de dispersion des matières pulvérulentes dans un milieu de suspension. La finesse de broyage s'exprime le plus souvent par des repères chiffrés pour lesquels on utilise des jauges, dénommées "jauges de broyage".

Fissuration

Altération caractérisée par la présence de fissures plus ou moins prononcées dans le feuil sec. Les variétés de fissurations suivantes sont classées par ordre d'intensité croissante:

Fendillement (Hair-lines) - Fissuration caractérisée par l'apparition de discontinuités à la surface ou dans toute l'épaisseur du feuil sans qu'il n'y ait rupture du feuil.

Faïençage (*Checking*) – Fissuration caractérisée par l'apparition de fissures qui ne forment pas un réseau et qui ne s'étendent qu'à la couche supérieure du système de revêtement.

Peau de crocodile (*Crazing*) – Défaut initial se présentant sous la forme de fissurations peu profondes, mais sensiblement plus larges que celles du faïençage et dessinant des contours polygonaux relativement réguliers. (Voir photographies dans les normes D 660 et D 661 de l'ASTM).

Craquelage (*Cracking*) – Fissuration plus grande caractérisée par la présence de fissures qui traversent au moins une couche.

Craquelage selon le grain (*Grain cracking*) – Fissuration caractérisée par la présence de fissures qui se forment dans le sens du grain ou perpendiculairement à celui-ci.

Craquelage réticulé (*Mud cracking*) – Fissuration caractérisée par la présence de larges fissures formant des dessins réguliers.

Crevassage (*Alligatoring*) – Fissuration très prononcée exposant des parties importantes de la sous-couche.

Floculation (*Flocculation*)

Agglomération irréversible de particules élémentaires du milieu de suspension, quelles que soient les dimensions de ces particules.

Flottation uniforme (*Flooding*)

Séparation des pigments au cours du séchage d'un feuil frais; il en résulte une couche superficielle dont la couleur, tout en étant uniforme sur toute la surface, est fortement différente de la couche sous-jacente de feuil sec.

Flottation non uniforme (*Floating*)

Séparation d'un ou de plusieurs pigments au cours du séchage d'un feuil frais; il en résulte un feuil sec de couleur non uniforme.

Frisage (*Wrinkling*)

En général, défaut initial, caractérisée par de fins plissements du feuil dans toute ou une partie de son épaisseur, se présentant sous la forme d'une succession de courtes vagues plus ou moins régulières, de petite amplitude.

Gélification (*Gelling*)

Outre son acception générale (transformation d'un produit de l'état liquide à l'état rigide), on emploie ce terme de façon précise pour désigner la détérioration d'une peinture ou d'un vernis par insolubilisation partielle ou complète de son milieu de suspension en un produit inutilisable même après addition d'un solvant (Voir aussi Épaississement).

Givrage (*Frosting*)

1. Défaut initial caractérisée par un ridement dessinant à la surface du feuil un grand nombre de motifs de petites dimensions, en forme soit de polygones, soit de toiles d'araignées.
2. Finition recherchée pour les couches de finition et donnant au feuil, après séchage, un aspect particulier rappelant celui du givre.

Grains (*Seeding*)

Agrégats non dispersables, constitués par des particules de pigment ou de milieu de suspension, donnant un feuil d'aspect granulaire.

Huile semi-siccative (*Semidrying oil*)

Huile séchant plus lentement qu'une huile siccative.

Huile siccative (*Drying oil*)

Huile douée de siccativité.

Huile non siccative (*Nondrying oil*)

Huile ne possédant pas la propriété d'évoluer de façon irréversible de l'état liquide à l'état solide par autoxypolymérisation sous l'action de l'air.

Insaponifiable (matière) (*Unsaponifiable matter*)

Partie du liant que l'on ne peut pas saponifier, c'est-à-dire qui est inerte à l'hydrolyse en milieu rendu alcalin par de l'hydroxyde de sodium ou de potassium.

Iode (indice d') (huile) (*Iodine value (oil)*)

Quantité d'iode qui, dans des conditions d'essai précises, se fixe sur les liaisons doubles d'une huile et qui, par conséquent, donne une mesure du degré d'insaturation de cette huile et de ses propriétés de séchage à l'air.

Intumescence (*Intumescence*)

Gonflement d'un revêtement sous l'action d'une chaleur très intense (flamme nue), caractérisé par la formation d'une structure mousseuse qui isole le sujet.

Laque

Vernis naturel présentant une couleur propre. Voir: peinture-laque et vernis-laque.

Latex (*Latex*)

Produit naturel constitué par une dispersion colloïdale aqueuse de l'hydrocarbure caoutchouc. L'utilisation du vocable "latex" pour désigner une dispersion colloïdale, une émulsion, une peinture-émulsion ou un vernis-émulsion n'est pas admise en français.

Liant (*Nonvolatile vehicle, binder*)

Partie non volatile de la phase liquide des vernis, peintures et préparations assimilées, exception faite du pigment.

Longueur en huile (*Oil length*)

Rapport du volume d'huile au poids de résine dans un vernis.

Marbrure (*Mottling*)

Altération non uniforme de la couleur initiale d'un feuil, caractérisée par l'apparition à sa surface de taches en forme de veines irrégulièrement distribuées.

Mat (*Flat*)

Voir Brillant.

Matières de charge (*Extender*)

Substances souvent d'origine naturelle, insolubles dans les milieux de suspension et qui, bien que ne présentant dans ces milieux qu'un faible pouvoir colorant et un faible pouvoir opacifiant, sont fréquemment incorporées dans les peintures ou dans les préparations assimilées pour modifier le brillant, diminuer le coût, etc.

Matité (agent de) (*Flatting agent*)

Substance ajoutée à une peinture ou un vernis pour diminuer le brillant des feuil produits.

Milieu de suspension (*Vehicle*)

Partie liquide volatile et non volatile d'une peinture, d'un vernis ou d'une préparation assimilée, dans laquelle le pigment et les autres matières insolubles sont dispersés.

Moucheter (*Stipple*)

Créer un effet coloré en appliquant sur un feuil une couleur différente en taches nombreuses et serrées.

Non volatile (matière) (*Nonvolatile matter*)

Partie d'un revêtement qui ne s'évapore pas après l'application; elle comprend le liant et le pigment (s'il s'agit d'une peinture).

Obturation (produit d') (*Sealer*)

Application d'un produit (peinture d'obturation s'il est pigmenté, vernis d'obturation s'il ne l'est pas) destiné à empêcher l'absorption excessive des couches subséquentes par les surfaces absorbantes et le saignement de liquides présents dans le support.

Ombres (*Ghosting*)

Défectuosités initiales des finitions mates caractérisées par des zones d'aspect différent des zones environnantes en raison de leur couleur légèrement plus pâle ou encore d'une légère variation de brillant, sans qu'il y ait de limite distincte entre ces zones.

Opalescence (*Blushing*)

Aspect d'un feuil de vernis-laque dont la transparence initiale est altérée dans sa masse au cours du séchage. Cette altération est causée par l'absorption d'humidité de l'air par le feuil et dépend de la vitesse d'évaporation du solvant et de l'humidité relative. Elle ne peut être enlevée par simple essuyage.

Pattes d'oie (*Crowsfooting*)

Défectuosité du feuil caractérisée par la présence de petites ondulations ayant l'aspect d'une patte d'oie. (Voir aussi Frisage).

Peau (*Skin*)

Couche solide, gonflée ou non par les constituants liquides de la peinture (de l'enduit ou du vernis), souvent ridée, qui se forme en surface, au contact de l'air, dans les récipients de stockage.

Peau d'orange (*Orange peel*)

Défectuosité initiale se présentant sous la forme d'un moutonnement caractéristique, susceptible d'affecter le facteur de réflexion du feuil.

Peinturage

Action de peindre et le résultat de cette action (voir Peindre).

Peinture (*Paint*)

Terme général désignant les produits mixtes de suspension et de pigments donnant, par application en couches minces sur des supports appropriés, un feuil opaque doté de qualités protectrices, décoratives ou techniques particulières (hygiéniques, sanitaires, antidérapantes, isolantes, etc.).

Peinture à l'eau (*Water paint*)

Appellation impropre encore donnée aux peintures dont le milieu de suspension est constituée d'une dispersion aqueuse, d'une solution aqueuse ou de substances qui, du point de vue chimique, réagissent avec l'eau.

Peinture à l'huile (*Oil paint*)

Peinture dont le liant est exclusivement composé d'une ou plusieurs huiles grasses, à l'exception des huiles de résines et des huiles minérales.

Peinture au latex (*Latex paint*)

Expression souvent utilisée improprement en français pour désigner certaines peintures-émulsion (voir ce mot).

Peinture d'impression (*Primer*)

S'emploie par contraction de langage pour désigner une peinture pour couche d'impression.

Peinture-émail (*Enamel*)

Peinture donnant des feuil particulièrement durs, résistants, lisses, tendus et de brillant spéculaire élevé. (Des peintures-émail). Voir Émail.

Peinture-émulsion (*Emulsion paint*)

Peinture dont le milieu de suspension est constitué d'une émulsion stable du liant (huile, résine, etc.) dans l'eau. On qualifie souvent, mais improprement, certaines peintures-émulsion de peintures au latex pour désigner les peintures dont l'émulsion a été réalisée par polymérisation en milieu aqueux.

Peinture en pâte (*Paste paint*)

Peinture de consistance élevée dont la matière non volatile est concentrée au point de nécessiter une dilution avant l'application.

Peinture-laque (*Lacquer (pigmented)*)

Peinture à très haute finesse de broyage, susceptible de produire par séchage des feuil durs, résistants, lisses, tendus, et qui, en raison de leurs propriétés optiques particulières donnent en outre une impression de profondeur rappelant celle d'une laque colorée.

(Remarque: La peinture-laque est pigmentée, tandis que le vernis-laque est non pigmenté.)

Peinture pour couche d'impression (*Primer*)

Peinture spécifiquement destinée à imprégner en première couche un subjectile absorbant.

Peinture pour couche primaire (*Primer*)

Peinture spécifiquement destinée à recouvrir en première couche un subjectile non absorbant (subjectile métallique, par exemple). Elle peut également posséder la propriété spécifique de protéger le subjectile contre les actions de la corrosion, de la rouille, des salissures, etc., auxquels cas elle est désignée par l'expression peinture pour couche primaire anticorrosion, antirouille, antisalissures, etc.

Peinture primaire (*Primer*)

S'emploie par contraction de langage pour désigner une peinture pour couche primaire.

Peinturer

Appliquer sur des subjectiles appropriés des peintures ou des vernis à des fins de protection ou de décoration, ou à des fins techniques particulières, après exécution des diverses opérations de préparation de surface qu'implique la mise en oeuvre correcte des produits.

Peinture primaire réactive

On désigne sous cette dénomination les produits appliqués au contact direct d'un subjectile et essentiellement destinés à assurer l'adhérence des couches ultérieures de peintures; dans le cas habituel d'un subjectile métallique, les peintures primaires réactives sont douées en général de propriétés inhibitrices de la corrosion.

Pelage (*Peeling*)

Altération caractérisée par des décollements partiels ou totaux d'une ou plusieurs des couches constitutives du feuil, avec ou sans altération du subjectile.

Perméable (*Breathing-type coating*)

Se dit d'un feuil sec qui peut se laisser traverser par certaines substances à l'état liquide ou gazeux, telles que la vapeur d'eau, sans qu'il n'en résulte d'effets nuisibles.

Pigment (*Pigment*)

Substance généralement en poudre fine à l'état sec, pratiquement insoluble dans les milieux de suspension usuels, utilisée en raison de certaines de ces caractéristiques, essentiellement de son pouvoir opacifiant élevé et accessoirement de son pouvoir colorant.

Plastifiant (*Plasticizer*)

Produit dont la tension de vapeur est négligeable dans les conditions ambiantes et susceptible de conférer au feuil des qualités de souplesse plus ou moins durables.

Point d'éclair (*Flash point*)

Température minimale à laquelle il faut porter un liquide pour que les vapeurs émises produisent au contact de l'air et en présence d'une flamme dans des conditions spécifiées, une inflammation instantanée, limitée aux vapeurs émises. Le point d'éclair varie suivant la méthode d'essai utilisée.

Poissage (*After-tack*)

Collant qui persiste sur la surface d'un feuil lorsque ce dernier est réputé "durci à coeur".

Pouvoir couvrant (*Hiding power*)

Aptitude d'une peinture (ou d'une préparation assimilée) à masquer par opacité, après séchage, la couleur ou les contrastes de couleur d'un subjectile. S'appelle quelquefois pouvoir opacifiant.

Prise (Setting)

Évolution d'un feuil de revêtement vers un état où il n'accuse plus d'étalement.

Prise en masse (Caking)

Dépôt de la masse pigmentaire d'une peinture en une masse compacte ne pouvant être facilement dispersée de nouveau par agitation.

Réflexion directionnelle (Directional reflectance)

Réflexion d'une surface dans des conditions précises d'éclairage et de mesure.

Réflexion lumineuse (Luminous reflectance)

Rapport de la lumière réfléchie à la lumière incidente.

Réflexion spéculaire (Specular reflectance)

Fraction de la lumière incidente qui, à l'échelle macroscopique, est réfléchie selon la loi de Descartes.

Réflexion totale (Total reflectance)

Somme de la réflexion mesurée sous tous les angles.

Refus (à l'application) (Crawling)

Impossibilité pour une peinture (un enduit ou un vernis) de donner un feuil continu sur un subjectile déterminé.

Rendement superficiel spécifique (Spreading rate)

Propriété s'exprimant par la surface d'un subjectile déterminé qu'il est possible de recouvrir, en simple couche, avec l'unité de volume de la peinture (ou de vernis) par un procédé d'application déterminé, dans les conditions pratiques de sa mise en oeuvre. Le rendement superficiel spécifique s'exprime en pi^2/gal (m^2/L).

Reprises (défaut de) (Lap defect)

Défectuosité initiale caractérisée par la visibilité des raccords aux frontières des zones du subjectile en laquelle a été fractionnée l'application d'une même couche de produit.

Résine naturelle (Natural resin)

Produit naturel d'origine végétale (fossile ou de récolte) qui exsude de certains arbres ou arbustes. Exception faite de certaines résines fossiles, les résines naturelles sont généralement solubles dans les solvants organiques mais insolubles dans l'eau.

Résine synthétique (Synthetic resin)

Résine issue de réactions chimiques contrôlées, à partir de corps parfaitement définis n'ayant pas eux-mêmes le caractère des résines.

Rétraction (Partial crawling)

Défectuosité initiale caractérisée par l'apparition, par plages d'importance et de distribution variables, d'irrégularités d'épaisseurs du feuil n'entraînant pas, toutefois, la mise à nu du subjectile.

Rouille (Rust)

Couche d'oxyde de fer produite lorsqu'une surface en fer ou en acier est exposée à une atmosphère humide.

Rougeoiement (After-glow)

Incandescence sans flamme qui persiste sur un revêtement après que la flamme a été enlevée.

Saignement (Bleeding)

Défectuosité initiale provoquée par la diffusion d'un pigment ou d'un colorant, entraînant une modification, en général par plages, de la couleur initiale du feuil.

Saponification (*Saponification*)

Réaction d'hydrolyse par laquelle un ester est converti en alcool et en sel de l'acide gras correspondant sous l'action d'une base. Dans le domaine de la peinture, la saponification, provoquée par la présence d'alcalis et d'humidité dans le support (béton ou plâtre), détruit le feuil de peinture ou de vernis qui recouvre ce support.

Saponification (indice de) (*Saponification number*)

Nombre de milligrammes d'hydroxyde de potassium (KOH) nécessaire pour saponifier complètement la matière saponifiable contenue dans un gramme de produit.

Séchage (*Drying*)

Ensemble des transformations physiques, physico-chimiques ou chimiques qui provoquent le passage du feuil de l'état liquide à l'état solide. Lorsque le séchage est effectué dans l'air à température normale, on l'appelle "séchage à l'air"; lorsqu'il est accéléré par un chauffage modéré (ne dépassant pas normalement 65°C), on l'appelle "séchage forcé" par opposition au séchage au four qui s'effectue à des températures plus élevées. Les diverses étapes de séchage d'un feuil sont décrites dans la norme 1-GP-71 de l'ONGC.

Séchage (durée de) (*Drying time*)

Temps nécessaire pour la transformation d'un feuil frais en un feuil de poissage ou de dureté prescrite.

Siccatif (*Dryer*)

Préparation soluble dans le liant, douée de propriétés catalytiques et qui, ajoutée à doses relativement faibles à des produits déjà doués de siccativité, accélère le durcissement des feuil correspondants.

Siccativité

Propriété que possèdent certaines substances appliquées en couche mince, d'évoluer de façon irréversible à l'état liquide à l'état solide par autotypopolymérisation sous l'action de l'air et, éventuellement en outre, de la lumière.

Sous-couche (*Undercoat*)

Couche qui précède la couche de finition. Dans le cas d'un subjectile vierge, la sous-couche, étant précédée d'une couche de peinture primaire puis recouverte d'une couche de finition, constitue normalement la couche intermédiaire; dans le cas de subjectiles déjà peints, la sous-couche recouvre un système de peinture plus ancien.

Stries (*Streaking*)

Défectuosité du feuil caractérisée par la présence, après séchage, de lignes longues, irrégulières et étroites.

Subjectile (*Substrate*)

Surface sur laquelle on applique une couche de produit (peinture, vernis ou préparations assimilées) de rang quelconque.

Teinte (*Hue*)

Au sens colorimétrique du terme, désigne la radiation définie par la longueur d'onde dominante d'un stimulus de couleur ou d'une réalisation colorée donnée: la teinte ainsi définie s'identifie à la tonalité chromatique.

Teinte (*Tint*)

Au sens impropre du terme, a la même acception que le mot couleur auquel il ne doit pas être substitué, sauf dans l'expression "mise à la teinte" consacrée par l'usage.

Teinte (mise à la) (*Tinting*)

Modification finale de la couleur d'une peinture en vue de l'obtention de la teinte exacte demandée.

Teinture (*Stain*)

Solution ou suspension d'un colorant dans un milieu de suspension. La teinture colore la surface par pénétration sans l'opacifier. (Voir le mot colorant).

Tenue (Hold-out)

Aptitude d'une peinture de finition à sécher en un feuil de brillant uniforme normal sur un subjectile semi-poreux ou non uniforme.

Ternissure (Whitening, in the grain)

Altérations caractérisées par la réduction du brillant initial du feuil.

Tonalité chromatique (Hue)

Attribut de la sensation visuelle qui a suscité des dénominations de couleurs telles que: bleu, vert, rouge, pourpre, etc.

Vernis (Varnish)

Préparation non pigmentée, composée de liants, de solvants et, éventuellement, de diluants et d'adjuvants, susceptibles de donner, par application en couches minces sur des subjectiles convenablement préparés, des feuil adhérents et durs, généralement lisses, translucides et brillants, ayant en outre des propriétés protectrices ou techniques particulières.

Vernis à l'huile (Oil or oleoresinous varnish)

Vernis constitué par une dissolution de résine naturelle, artificielle ou synthétique dans une huile siccative.

Vernis à l'alcool (Spirit varnish)

Appellation non admise utilisée pour désigner un vernis constitué d'un liant en solution alcoolique. L'appellation correcte comprend le nom du liant en apposition au mot vernis; par exemple, si le liant est constitué d'une solution alcoolique de gomme laque, il faut dire verniss gomme laque, en solution alcoolique.

Vernis-laque (Lacquer, clear)

Vernis, en général coloré, susceptible de produire, par séchage des feuil durs, résistants, lisses et tendus, et qui en raison de leurs propriétés optiques particulières, donnent en outre une impression de profondeur rappelant celle d'une laque.

(Remarque: Le vernis-laque est non pigmenté, tandis que la peinture-laque est pigmentée).

Vernis yacht (Spar varnish)

Variété de vernis spécifiquement destinée à la protection des boiseries extérieures des navires et par suite susceptibles d'assurer, plus généralement, la protection des bois exposés aux intempéries marines.

Vieillessement accéléré (Accelerated weathering)

Essais effectués en laboratoire et destinés à reproduire, tout en intensifiant et en accélérant, l'action destructive des intempéries extérieures naturelles sur des feuil de peinture. Ces essais comportent une exposition à des éléments naturels reproduits en laboratoire (lumière, chaleur, froid, vapeur d'eau, pluie, etc.) qui agissent et sont répétés suivant un cycle donné. Il n'existe pas d'essai universellement reconnu et le cycle varie au gré du technicien.

Viscosité (Viscosity)

Dans l'écoulement strictement laminaire d'un fluide, résistance (force de cisaillement) opposée au déplacement relatif de deux couches laminaires infiniment minces et infiniment voisines. Physiquement, on peut la définir comme suit:

Soit deux couches laminaires de surface dS , séparées par une distance dx , alors la résistance par unité de surface ($\frac{dF}{dS}$) opposée au déplacement relatif, à la vitesse dv est proportionnelle au gradient de vitesse $\frac{dv}{dx}$:

Donc: $\frac{dF}{dS} = \eta \frac{dv}{dx}$ le coefficient de proportionnalité η est la viscosité.

La viscosité se mesure habituellement en $N \cdot s/m^2$ (unité SI de viscosité dynamique) ou en poises (unité CGS). On l'exprime quelquefois en m^2/s ; c'est alors la viscosité cinématique qui est égale au rapport de la viscosité dynamique à la masse volumique:

$$\text{viscosité cinématique (m}^2/\text{s)} = \frac{\text{viscosité dynamique (N} \cdot \text{s/m}^2) \times 10^6}{\text{masse volumique (kg/m}^3)}$$

La notion de viscosité ne s'applique qu'aux fluides newtoniens (solvants, diluants, etc.); dans le cas de fluides non newtoniens (peintures, vernis, etc.), on mesure la consistance (voir ce mot).

Fluide newtonien (*Newtonian liquid*) — Fluide dont l'écoulement est strictement laminaire, c'est-à-dire sans turbulence. Physiquement, la résistance (force de cisaillement) opposée au déplacement relatif de deux couches laminaires infiniment minces et infiniment voisines est proportionnelle au gradient de vitesse (voir Viscosité). Les solvants, les diluants, l'eau, etc., sont des fluides newtoniens.

Fluide non newtonien (*Non newtonian liquid*) — Fluide dont l'écoulement se fait avec turbulence. Physiquement, la résistance (force de cisaillement) opposée au déplacement relatif de deux couches infiniment minces et infiniment voisines n'est pas proportionnelle au gradient de vitesse (voir Viscosité). Les peintures, les vernis, les encres, etc., sont des fluides non newtoniens. Dans le cas de ces fluides, la mesure de la viscosité devient impossible; on mesure alors la viscosité apparente, c'est-à-dire la consistance.

Voile (*Bloom*)

Variété d'altération de la couleur caractérisée par l'apparition d'une surface diffusante et d'aspect laiteux sur un feuil initialement brillant. Il s'enlève pas essuyage ou lavage.

Volatile (matière) (*Volatile matter*)

Partie d'un produit de revêtement qui s'évapore après application.

Withdrawn/Retirée



Efflorescence



Écaillage



Coulure en goutte



Coulure en draperie